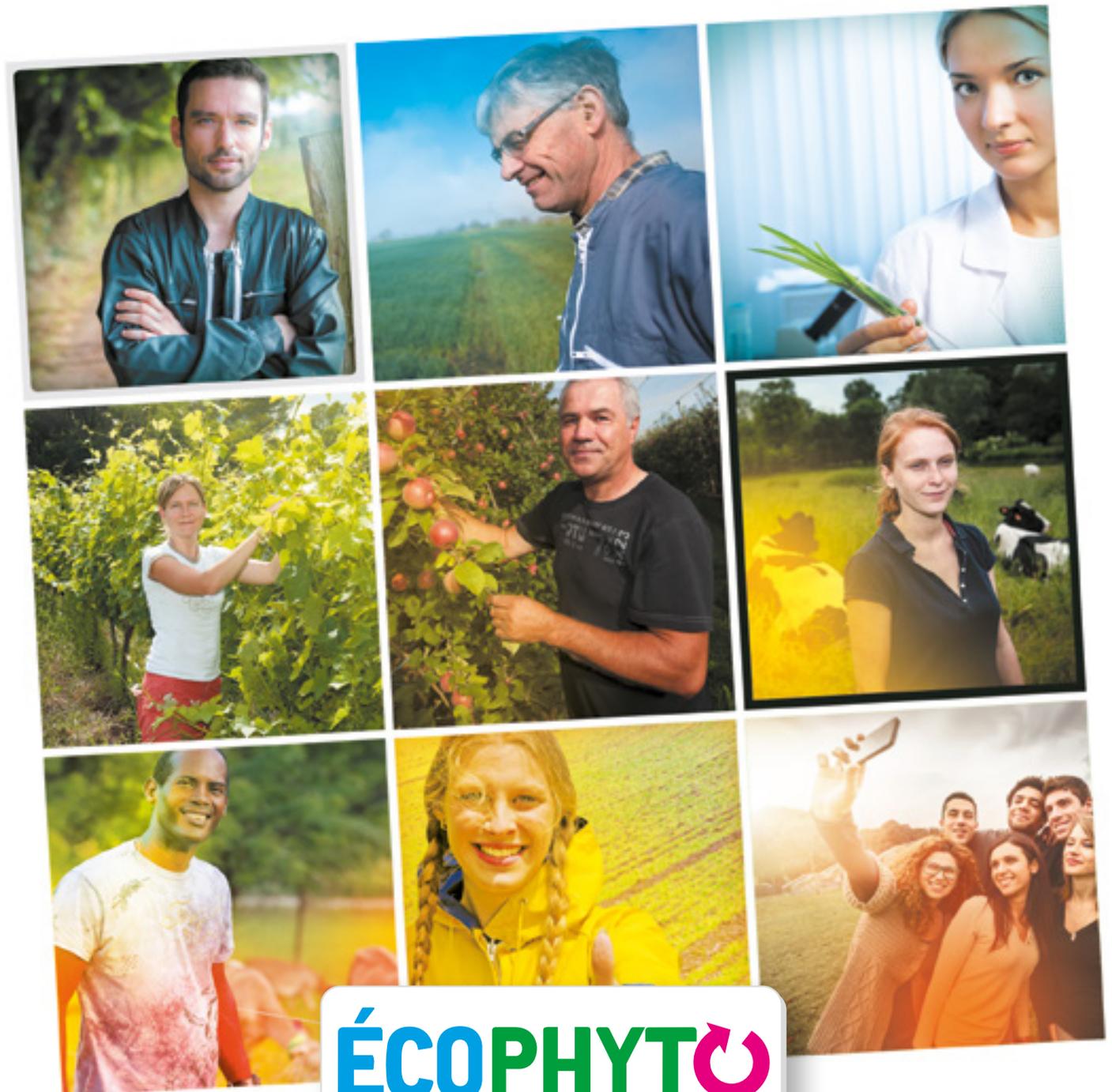


RAPPORT RÉGIONAL

2015



ÉCOPHYTO

RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Le plan Ecophyto vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en France en zones agricole et non agricole. L'enjeu est à la fois de concilier performance écologique et économique, dans l'objectif d'une transition vers l'agroécologie, et de préserver la santé publique.

Conformément aux exigences de la directive 2009/128, et pour améliorer son efficacité, le plan Ecophyto a été révisé en 2015. Sa nouvelle version, le plan Ecophyto II, a été publiée le 26 octobre 2015, et sera déclinée de façon opérationnelle à partir de 2016. Elle est disponible sur le site du Ministère chargé de l'agriculture.

En région, la mise en œuvre du plan Ecophyto est confiée aux Préfets de régions, qui s'appuient sur les Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et les Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des départements d'outre-mer.

Au sein de chacune de ces directions, un chef de projet régional Ecophyto a été désigné, qui a pour missions de coordonner et de suivre la mise en œuvre du plan au niveau régional, et d'assurer la liaison avec l'administration centrale.

Il reçoit l'appui d'un animateur régional Ecophyto, basé en Chambre régionale d'agriculture et financé par les crédits du plan Ecophyto. Sa mission consiste à animer le plan en région aux côtés du chef de projet régional, notamment en assurant la mobilisation des professionnels.

Le plan Ecophyto est décliné en un plan d'action dans chaque région. Ce plan d'action permet à la fois d'adapter les orientations nationales du plan aux spécificités des territoires, et de mener des actions de terrain pour la réussite locale et nationale du plan.

SOMMAIRE

EN 2015

ALSACE	P 4
AQUITAINE	P 8
AUVERGNE	P 12
BOURGOGNE	P 16
BRETAGNE	P 20
CENTRE	P 24
CHAMPAGNE-ARDENNE	P 28
CORSE	P 32
FRANCHE-COMTÉ	P 36
GUADELOUPE	P 40
GUYANE	P 44
ÎLE-DE-FRANCE	P 48
LANGUEDOC-LIMOUSSIN	P 52
LIMOUSIN	P 56
LORRAINE	P 60
MARTINIQUE	P 64
MAYOTTE	P 68
MIDI-PYRÉNÉES	P 72
NORD-PAS-DE-CALAIS	P 76
NORMANDIE	P 80
PAYS-DE-LA-LOIRE	P 84
PICARDIE	P 88
POITOU-CHARENTES	P 92
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	P 96
RÉUNION	P 100
RHÔNE-ALPES	P 104

ALSACE



Credit photo : Xavier Remongin/Min.Agric.Fr



Credit photo : MAAF

L'Alsace, avec ses 8 280 km², couvre 1,5% du territoire national métropolitain et se compose de plusieurs grands ensembles naturels contrastés : la plaine, le piémont et le massif vosgien, qui s'étendent sur les deux départements régionaux. Ces différences de topographie expliquent la diversité de paysages et plusieurs types d'agriculture en Alsace. Ainsi, la SAU de 338 700 ha se répartit majoritairement entre le maïs grain et le blé en plaine, la vigne sur le piémont et les surfaces herbagères en montagne. Les rendements en céréales, notamment de maïs grain, sont élevés du fait de la présence d'eau en quantité provenant de la nappe phréatique rhénane.

Toutefois, les ressources naturelles (eau, biodiversité...) sont menacées par la forte densité urbaine de la plaine et les pratiques agricoles intensives. Les acteurs du monde agricole et les partenaires institutionnels sont mobilisés sur la thématique des produits phytosanitaires. De nombreux

projets sont mis en place en zones agricoles et dans les communes depuis de nombreuses années. Plus récemment en Alsace, des premières mesures de produits phytosanitaires dans l'air ont été réalisées et des suivis des effets non intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement ont commencé.

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

09 avril 2015

Nombre de groupes de travail

Réunion du Groupe Régional d'Actions Phytos (GRAP)
4 réunions dont 1 sur le terrain
Axe 1 : comité technique « phytos-air »
Axe 5 : Comité régional d'épidémiologie végétale
réunion le 3 mai 2013 et le 3 juin 2014
Axe 8 : groupe communication
réunion le 22 mai 2015

Structure du plan d'action régional

Le plan d'action régional validé le 20 novembre 2012
Actualisation du plan régional : prévue en 2016 au regard du plan Ecophyto II
Nb d'enjeux régionaux : 8
Nb de fiches actions : 54

ACTION PHARE

Colloque régional : agriculture et qualité de l'air

Le 12 février 2015, un colloque sur le thème de l'agriculture et de la qualité de l'air a été organisé par la Chambre Régionale d'Agriculture d'Alsace en lien avec l'Association pour la Surveillance et l'étude de la Pollution Atmosphérique en Alsace (ASPA) et la DRAAF.

Cette journée, une première sur le sujet dans la région, a réuni plus de 150 personnes, agriculteurs, viticulteurs, conseillers, prescripteurs et partenaires de l'agriculture.

Une dizaine d'intervenants se sont succédé tout au long de la journée et de nombreux échanges avec les participants ont contribué à la qualité des débats. Le fil conducteur était « Comprendre pour agir » : comprendre les enjeux de la qualité de l'air, comprendre les causes de pollution aux particules et de la volatilisation des produits phytosanitaires afin de pouvoir agir sur le terrain pour améliorer la situation.

L'administration a rappelé les principales réglementations et les politiques publiques encadrant cette problématique. L'ASPA a présenté les interactions des pratiques agricoles avec l'atmosphère, ces interactions étant réciproques. La Chambre Régionale d'Agriculture et Arvalis ont apporté des éléments pour réduire les impacts. Ils peuvent se résumer par le fait que tout ce qui favorise l'efficacité du traitement limite la dérive. Dans un premier temps, il s'agit de bien régler son matériel. Puis, des adaptations peuvent être réalisées sur les pulvérisateurs : des panneaux récupérateurs en viticulture, une pulvérisation avec flux d'air en grandes cultures Mais ces techniques innovantes doivent être adaptées aux situations locales.



Credit photo : DRAAF Alsace

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Alsace

Le réseau DEPHY poursuit son développement avec des initiatives au sein de chaque groupe et la poursuite des expérimentations pour les projets EXPE INNOVIPEST (grandes cultures) et PEPSVI (viticulture). Les membres du Groupe régional d'actions phytos ont été conviés à une réunion-terrain pour voir les principaux sites des expérimentations et avoir un témoignage de chaque ingénieur réseau. Après 4 années de fonctionnement, les deux groupes DEPHY « Grandes cultures » ont publié leurs premiers résultats dans une plaquette. Quatre agriculteurs y témoignent de l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que des résultats obtenus. Globalement, les exploitations du groupe du Bas-Rhin ont réussi à réduire l'Indice de fréquence de traitement. Celles du groupe du Haut-Rhin, du fait de mesures liées à la gestion de la lutte contre la chrysome, ont dû revoir leur stratégie de traitement.



Credit photo : CRA Alsace

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Indicateur régional d'utilisation des produits phytosanitaires : Quantité de Substances Actives (QSA)

Un travail sur les quantités de substances actives de produits phytosanitaires vendues aux professionnels agricoles et des zones non agricoles a été engagé en Alsace en 2014. Ces données ont été extraites de la base nationale des ventes des produits phytosanitaires et une analyse a été réalisée par la Chambre d'Agriculture en associant les coopératives

et les négoce agricoles. Il en ressort que **l'évolution des quantités de substances actives vendues entre les moyennes triennales 2010-2011-2012 et 2012-2013-2014 présente une baisse des ventes de 5,2%**. Ces travaux ont été présentés à l'ensemble des partenaires régionaux et seront complétés avec les données 2015.

ACTION ▶ Expérimentation en maraîchage Bio au lycée de Wintzenheim



Crédit photo : EPLEFPA Sillons de Haute-Alsace

Le projet SEFerSol Maraîchage Biologique, mené par un collectif de 8 partenaires, a débuté en 2015. Il inclut notamment l'expérimentation de deux systèmes de culture innovants dont l'objectif est d'entretenir, voire d'améliorer, la fertilité des sols en maraîchage biologique, en mobilisant des techniques telles que l'intégration répétée des engrais verts dans les successions de cultures, la simplification du travail du sol ou encore la couverture du sol. L'évaluation des résultats se fera à l'échelle d'une rotation de cultures prévisionnelle de 5 années. L'impact des différents systèmes de culture sur la qualité de l'eau sera mesuré. L'expérimentation est localisée à Wintzenheim (68) au sein de l'atelier de maraîchage des Jardins du Pflixbourg (EPLFPA Les Sillons de Haute-Alsace).



Crédit photo : DRAAF Alsace

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau Alsace assure une couverture complète de toutes les filières végétales et repose sur la mobilisation des partenaires techniques (50 structures) et d'outils adaptés permettant une analyse de risque pertinente (472 parcelles de suivi, piégeages, réunions bout de parcelle, modèles utilisant les stations météo).

Les nouveautés du réseau Alsace pour 2015 sont :

- le suivi de *Drosophila suzukii* par les 3 filières concernées (arboriculture, légumes et viticulture) avec une coordination régionale,
- la présentation de méthodes alternatives dans les BSV. Depuis 2012, un réseau national de suivi des effets non intentionnels des pratiques agricoles contribue à appréhender les effets des pesticides sur l'apparition de résistances et sur la biodiversité. Les résultats des suivis des 21 parcelles alsaciennes pour les quatre espèces indicatrices de biodiversité (flore, oiseaux, vers de terre et coléoptères) ont été synthétisés dans une plaquette régionale diffusée aux agriculteurs.

Une amélioration de la diffusion des BSV est prévue fin 2015 avec la création d'une plateforme d'e-mailing permettant l'envoi direct des bulletins aux observateurs et aux agriculteurs.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	40	40
Arboriculture fruitière	27	26
Cultures légumières	26	24
Viticulture	18	17
Horticulture	14	13
Zones non agricoles	14	13
Houblon	9	10
Tabac	9	8
TOTAL	157	151

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

La FREDON Alsace est très mobilisée pour accompagner les collectivités locales et les jardiniers amateurs dans l'atteinte du « zéro pesticide ». Pour ce faire, elle participe à de nombreuses manifestations pour faire évoluer les pratiques par la promotion des techniques alternatives. Dans le cadre des actions régionales Ecophyto, elle a fait évoluer son stand afin de répondre à cette mission avec l'achat :

- d'ouvrages sur différentes thématiques du jardin (compostage, préparations peu préoccupantes, jardin sec, rotation des cultures, associations au jardin, plantes bio-indicatrices, biodiversité),

- de matériel d'observation des végétaux (glacière pour transporter du matériel végétal et des insectes ravageurs, loupes portatives)

- de matériel pour des techniques alternatives aux traitements chimiques (pièges à phéromones, gîtes à insectes, lutte biologique).

Elle a également rédigé et imprimé des jeux de fiches techniques de reconnaissance des principaux ravageurs et maladies du potager et du jardin ornemental pour former les jardiniers amateurs.

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Le projet agro-écologique pour la France lancé en décembre 2012 et la loi d'avenir donnent une place importante à l'enseignement agricole pour accompagner la transition des exploitations agricoles vers 2 objectifs principaux :

1. Devenir plus économes en intrants et en énergie
2. Assurer durablement leur compétitivité.

L'engagement des exploitations de l'enseignement agricole dans « Enseigner à produire autrement » s'est concrétisé avec le plan régional de mobilisation des exploitations élaboré en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires de l'enseignement agricole.

L'Alsace dispose d'un réseau d'exploitations avec des systèmes de production complémentaires fonctionnant en cohérence avec les filières de formation. Pour l'EPLFPA du Bas-Rhin : Obernai (Agri-élevage) et pour l'EPLFPA des Sillons de Haute Alsace : Rouffach (Agri-élevage), Rouffach (Viticulture) et Wintzenheim (Horticulture/ Maraîchage).

Les 3 axes stratégiques retenus sont :

- Les exploitations de l'enseignement agricole : des références régionales pour « produire autrement »
- Les exploitations de l'enseignement agricole : des centres de ressources pour « enseigner à produire autrement »
- Des exploitations ancrées chacune dans les spécificités de son territoire.

Le plan est actuellement en phase de déploiement dans les établissements. Le suivi régional se fera dans le cadre de réunions des pôles de compétences de l'enseignement agricole et du Comité régional de l'enseignement agricole.



Crédit photo : DRAAF Alsace

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	7 500
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	428
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	1 342
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	824
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	1 342
Nombre total de Certiphyto délivrés	11 436

AQUITAINE



Crédit photo : CRA Aquitaine



L'Aquitaine se caractérise par une forte dominante agricole et rurale. En 2014, la surface agricole utilisée (SAU) des exploitations aquitaines est de 1,37 million d'hectares, ce qui représente un tiers du territoire régional. La région comptait environ 43 000 exploitations agricoles en 2010 et 74 000 personnes y travaillant, ce qui la place au second rang des régions françaises. L'agriculture est le premier secteur exportateur de la région grâce notamment au vignoble Bordelais. Outre son grand massif forestier, l'Aquitaine se singularise par la prédominance d'une production végétale très diversifiée avec une spécialisation marquée entre départements : dominante viticole en Gironde -40% à la valeur de la production agricole régionale et pour 4% à celle du niveau national, monoculture de maïs et cultures légumières de plein champ dans les Landes, céréales à pailles, maïs, oléagineux et fruits et légumes en Lot-et-Garonne, productions de fourrages et d'herbe en Dordogne et Pyrénées-Atlantiques, deux départements tournés vers l'élevage.

Les actions prioritaires du plan Ecophyto concernent deux filières :

- la vigne, très sensible aux bio-agresseurs sous notre climat océanique, et pointée du doigt pour des problèmes de voisinage avec les riverains,
- le maïs, occupant des surfaces importantes et dont les herbicides sont à l'origine de contaminations des eaux superficielles et souterraines.

Il s'agit d'accompagner les agriculteurs vers une réduction des quantités appliquées en viticulture grâce à l'optimisation de la qualité et au confinement de la pulvérisation et grâce au développement de méthodes alternatives et des techniques de désherbage mécanique ou des traitements localisés, pour la culture de maïs.



Crédit photo : CRA Aquitaine

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

18 mai 2010
05 janvier 2012
19 septembre 2013
en préparation pour novembre 2015

Nombre de groupes de travail

6

Structure du plan d'action régional

Structuration par item
BSV
Certiphyto
Dephy Ferme et EXPÉ
Ecophyto communication

ACTION PHARE

Les démonstrations de confinement de la pulvérisation en viticulture et d'alternative au désherbage en maïs

Un espace « ECOPHYTO, pulvérisons autrement » a été organisé lors du salon professionnel Vinitech-Sifel en décembre 2014. Cet espace a été le lieu de démonstration d'une dizaine de pulvérisateurs confinés. Les conférences et les interventions d'experts sur les sujets d'optimisation de la qualité de pulvérisation et de réduction de la dérive aérienne ont animé le stand Ecophyto pendant toute la durée du salon.

Les exploitations des lycées viticoles de Montagne St-Emilion, de La Tour Blanche, de Blanquefort et de Bergerac ont poursuivi, en 2015, les démonstrations de confinement de la pulvérisation et débuté des essais de calcul de dérive en fonction du type d'appareil. Par ailleurs, les acteurs du développement agricole régional (la Chambre d'Agriculture de la Gironde, l'Institut français de la vigne et du vin, la Fédération départementale des coopératives d'utilisation de matériel agricole du 33) ainsi que la distribution agricole (Euralis) ont organisé plusieurs démonstrations des différents modèles de pulvérisateurs équipés avec des panneaux récupérateurs.

De nombreuses démonstrations sur les alternatives au désherbage du maïs, organisées par les chambres d'agriculture, les CUMA et les Organisations professionnelles, ont été aidées financièrement dans le cadre du forfait communication régionale Ecophyto.



Crédit photo : CRA Aquitaine

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Aquitaine

Les 10 réseaux DEPHY aquitains mobilisent 8 des 14 exploitations de lycées agricoles. Ces réseaux DEPHY représentent les principales filières régionales : 4 réseaux « viticulture », 1 réseau « grandes cultures (maïs) », 2 réseaux « polyculture-élevage », 1 réseau « maraîchage (fraise) », 2 réseaux « horticulture ». La région accueille 11 projets du réseau EXPE, sur 19 sites. On peut citer notamment :

- expérimentations de systèmes viticoles à faible niveau d'intrants (EcoViti), pilotées par l'INRA,
- essais de combinaison de méthodes alternatives de lutte en fraise avec un objectif de suppression maximale des interventions chimiques, pilotés par INVENIO,
- expérimentations au champ de systèmes alternatifs, en forte rupture par rapport aux pratiques locales (AOP carottes), coordonnées par INVENIO
- mise au point d'itinéraires économes en intrants (projets HORTIPOT et HORTIPEPI) et développement d'outils d'aide à décision (OTELHO).



Crédit photo : CRA Aquitaine

Action d'initiative régionale

Les rencontres DEPHY « engrais verts » en vigne organisées au printemps 2015 par la Chambre d'Agriculture de la Gironde ont réuni près de 250 viticulteurs.

Ces couverts végétaux restent un des leviers de réduction des intrants en viticulture et arboriculture mais aussi de conservation des sols et d'amélioration de la biodiversité. Les aspects techniques tels que le choix d'espèces, le matériel de semis et de tonte ainsi que l'observation des effets positifs sur le sol et la biodiversité, ont été abordés.

Le colloque interrégional « Désherber son maïs » organisé en novembre 2015 par les Chambres d'Agriculture des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées en partenariat avec Arvalis, FDCUMA et le lycée agricole de Pau-Montardon, a été un lieu d'échange entre les techniciens, les agriculteurs Dephy et les maïsiculteurs sur les pratiques permettant de réduire le recours aux désherbants (traitement bas volume, désherbage mécanique et mixte, rotation).



Crédit photo : CRA Aquitaine



Crédit photo : CRA Aquitaine

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau BSV aquitain assure une couverture complète de toutes les filières végétales et repose sur la mobilisation des partenaires techniques (100 structures et 180 observateurs) et d'outils adaptés permettant une analyse de risque (400 parcelles de référence et flottantes, 400 pièges suivis, tours de plaine, modèles, bases de données).

L'envoi est réalisé à plus de 7 500 abonnés via la plate-forme Express-Mailing. Le dispositif est maintenant stabilisé mais l'analyse de risque, toujours difficile à appréhender avec justesse, témoigne de l'ampleur de l'attaque de mildiou sur vigne.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015		
	2014	2015
Grandes cultures	47	47
Arboriculture fruitière	25	23
Maraîchage, pomme de terre	28	28
Légumes de plein champ	23	23
Viticulture	22	24
Fraise-Framboise	19	17
Horticulture, Pépinières	12	23
Zones non agricoles	10	11
Noisettes	20	20
Tabac	12	12
TOTAL	218	228

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

La priorité en Aquitaine est de cibler sur les alternatives au désherbage chimique. Le nombre de communes adhérentes aux chartes « zero herbi » et « zero phyto », ainsi que le nombre de collectivités ayant rédigé ou mis en œuvre un

plan de désherbage ou de gestion différenciée sont en constante augmentation. L'objectif est de prioriser ces actions sur les zones de captage Grenelle ou de la conférence environnementale.



Crédit photo : CRA Aquitaine

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification	
Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	27 858
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	1 567
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	2 766
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	3 933
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	3 864
Nombre total de Certiphyto délivrés	39 988

Les Certiphyto ont été délivrés à près de 40 000 professionnels en Aquitaine, dont plus de 27 000 décideurs et opérateurs en exploitation agricole. En 2015, une soixantaine d'organismes de formation sont habilités à dispenser les formations

Certiphyto. Sur l'ensemble des certificats, plus de 91% sont délivrés à l'issue d'une formation, 4% sont obtenus par équivalence de diplôme. Le test et la formule mixte (formation + test) sont deux voies d'accès plus marginales.

AUVERGNE



Crédit photo : DRAAF Auvergne

L'Auvergne est une région d'élevage, avec une dominance des orientations bovins viande et bovins lait. La production de fourrages occupe 82% de la SAU régionale et est essentiellement représentée par des Surfaces Toujours en Herbe. La problématique phytosanitaire y est réduite : 50% de la SAU n'a pas reçu de traitement phytosanitaire ni d'engrais (source : recensement agricole 2010).

Les systèmes de grandes cultures sont principalement localisés dans la plaine de la Limagne et le Val d'Allier. L'enjeu y est important en termes de désherbants et de fongicides, accentué par la présence de filières sous contrat à forte valeur ajoutée (maïs semence, blés améliorants, baby-food, betterave), pour lesquelles les exigences de qualité sont fortes. La grande diversité des contextes agro-pédo-climatiques et de pression sanitaire sur les cultures rend nécessaire une réflexion à l'échelle infra-régionale pour adapter les réponses à apporter. La plupart des exploitations de grandes cultures se situent dans la plaine alluviale de l'Allier qui constitue la principale ressource en eau de la région.

Malgré une faible proportion du territoire soumise à une réelle pression de traitements phytosanitaires, les analyses de qualité de l'eau démontrent la réalité de la contamination par les substances actives phytosanitaires, toutefois les résultats s'améliorent progressivement. De plus, étant située en tête de bassin hydrographique, l'Auvergne doit assumer sa responsabilité en termes de contamination de la ressource en eau vis-à-vis des régions situées plus en aval.

Enfin, les zones urbanisées sont peu développées et surtout atomisées, ce qui complexifie l'accompagnement dans une démarche de progrès.



Crédit photo : DRAAF Auvergne

ACTION PHARE

Santé des utilisateurs professionnels : un kit pour communiquer sur les bonnes pratiques

Plusieurs partenaires régionaux se sont retrouvés pour concrétiser un projet commun autour de la protection de la santé des utilisateurs de produits phytosanitaires professionnels : la DRAAF, la Chambre Régionale d'Agriculture, la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'Emploi), la MSA, LIMAGRAIN, Coop de France Rhône-Alpes-Auvergne et Négoce Centre Est.

Le projet consiste en le déploiement d'un kit de communication sur les lieux d'achat des produits phytosanitaires professionnels. Il comprend un mannequin et un panneau d'information, des plaquettes d'information, des équipements de protection individuelle à disposition des clients. Une animation autour du kit dans les points de vente fait également partie du projet. Aujourd'hui une quarantaine de magasins sont équipés, bien répartis sur le territoire et touchant ainsi un nombre important de clients.

Le financement des kits s'est fait grâce au forfait régional communication Ecophyto attribué par l'ONEMA à la région, la participation des structures présentes au comité de pilotage et les points de vente signataires du cahier des charges.

Ce projet a permis de connecter différentes politiques publiques, d'impliquer les représentants des professionnels agricoles de la région et d'harmoniser le message santé. Porté en commun par plusieurs structures, ce message gagne en efficacité.

L'évaluation du projet fin 2016 permettra de réfléchir aux améliorations à apporter et aux suites possibles.



Crédit photo : CRA Auvergne

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

6 mai 2010
18 avril 2011
8 juin 2012
5 septembre 2013
5 décembre 2014
14 décembre 2015

Nombre de groupes de travail

9

Structure du plan d'action régional

Le plan d'action régional 2015 a été validé dans sa version actualisée en CROS le 5 décembre 2014
23 fiches actions classées selon les axes du plan national

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Auvergne

Le réseau de fermes DEPHY Auvergne rassemble une quarantaine d'exploitations agricoles, réparties en 4 groupes - 2 « grandes cultures » et 2 « polyculture-élevage ». Les réseaux sont animés par les Chambres d'Agriculture, 4 exploitations de lycées agricoles sont impliquées.

En 2014, plusieurs SCEP (Systèmes de Culture Economes et Performants) ont été identifiés en Auvergne, dans chacun des réseaux. La diffusion des résultats de ces exploitations est une priorité pour favoriser le transfert d'expériences réussies vers les autres agriculteurs de la région.

Un document régional qui permet d'accéder aux résultats chiffrés a été conçu. Il est issu d'un travail collaboratif entre les 4 ingénieurs réseaux, coordonné par la Chambre Régionale d'Agriculture (voir action d'initiative régionale).



Crédit photo : CA Haute Loire

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Une charte des jardineries pour les jardiniers amateurs

Les jardiniers amateurs sont des utilisateurs significatifs de produits phytosanitaires, et leurs pratiques peuvent présenter des risques pour leur santé et l'environnement. Ce public est difficile à toucher, aussi, pour diffuser les bonnes pratiques et accompagner le changement, il est essentiel d'intervenir sur les lieux d'achat des produits phytosanitaires.

La Charte « jardiner en préservant sa santé et l'environnement » a pour objectifs d'accompagner techniquement les jardineries volontaires dans leur démarche de réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires par leurs clients, de valoriser les jardineries signataires et de communiquer sur

l'expérience à l'échelle régionale. Cette charte est animée par PHYT'EAUVERGNE, groupe régional d'actions contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires, dont le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre sont la FREDON Auvergne.

Fin 2014, 41 jardineries sont signataires de la Charte. Des animations sur le thème de la conduite des jardins naturels ont lieu depuis 2 ans dans les jardineries adhérentes à la Charte, elles sont proposées par l'Union Régionale des Centres permanents d'initiative pour l'environnement, et ANIS Etoilé.

ACTION ▶ Réseau Fermes DEPHY : communiquer pour transmettre les bonnes pratiques

Les premiers résultats du réseau fermes DEPHY ont fait l'objet d'une présentation au CROS Ecophyto en 2014. Un document régional, conçu début 2015, présente l'évolution des IFT et les principaux leviers mis en oeuvre. Les IFT systèmes sont tous inférieurs à la référence régionale 2011 : les réseaux « grandes cultures » sont à 79% de la référence et les réseaux « polyculture-élevage » se situent à 47% de la référence. Des fiches trajectoires, traduisant les changements de pratiques, sont également disponibles, afin d'expliquer comment peut être réalisée la mise en oeuvre concrète des leviers

choisis. D'autres moyens de communication sont utilisés en complément, par exemple un calendrier, avec les dates des journées de communication sur le terrain et des photos, et un livret « Les 12 travaux des agris DEPHY » illustrant les leviers agronomiques mis en oeuvre dans le réseau du Cantal.

Une large diffusion de ces outils de communication est prévue lors des journées techniques DEPHY sur le terrain, auprès des conseillers des Chambres d'Agriculture, des responsables professionnels et des membres du CROS.

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

La FREDON Auvergne est en charge de l'animation des zones non agricoles (collectivités, grand public) au travers des actions du groupe PHYT'EAUVERGNE. 141 communes sont aujourd'hui adhérentes à la charte d'entretien des espaces publics, ce qui représente plus de 50% de la population régionale. Une charte « jardiner en préservant sa santé et l'environnement » permet, au travers des jardineries adhérentes, de sensibiliser et d'informer le grand public sur les méthodes alternatives de jardinage. L'affichage volontaire d'un panneau « Ensemble, réduisons les pesticides » est proposé aux habitants des communes signataires et aux

clients des jardineries engagées.

Un partenariat a été développé entre la FREDON et le Comité Parcs et Jardins d'Auvergne, fort de 300 adhérents. Les audits de jardins ont permis d'aborder les méthodes alternatives avec des personnes motivées.

Les gestionnaires des infrastructures linéaires longues ont constitué un groupe de travail spécifique. Ils se retrouvent régulièrement autour de démonstrations techniques de terrain et d'échanges d'expériences. Un document disponible sur le site de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes retrace les actions engagées par chacun des gestionnaires.



Crédit photo : FREDON Auvergne

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le dispositif d'épidémiologie végétale en Auvergne permet de suivre aujourd'hui neuf filières, couvrant ainsi les principales problématiques sanitaires végétales de la région. La chrysomèle du maïs, déréglementée en 2014, fait partie des parasites suivis.

Le réseau est aujourd'hui bien structuré, stabilisé et opérationnel. 240 parcelles sont suivies, 180 observateurs sont impliqués dont 44% d'agriculteurs, ce qui est un point fort du réseau auvergnat.

La diffusion des 120 Bulletins de Santé du Végétal annuels combine presse agricole, sites Internet des partenaires et listing mail (4 000 destinataires).

Le prochain objectif est de renforcer l'analyse de risque proposée dans les BSV et de progresser vers un meilleur suivi des adventices et de leur gestion.

Le suivi des Effets Non Intentionnels des pratiques agricoles sur l'environnement doit permettre de détecter et documenter tout changement au niveau de la flore et de la faune. Il se concrétise par la collecte de données d'observation sur des groupes d'espèces bio-indicatrices (vers de terre, coléoptères, flore de bords de champ et oiseaux).

Un document régional de présentation des données recueillies depuis 2012 est disponible sur le site de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	44	43
Petits fruits rouges	8	8
Cultures légumières	30	26
■ pomme de terre	14	13
■ lentilles	6	3
■ ail	10	10
Viticulture	14	12
Horticulture	8	6
Prairies (campagnols)	4	5
Zones non agricoles	9	8
TOTAL	117	108

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	12 086
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	589
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	1 244
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	2 394
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	1 057
Nombre total de Certiphyto délivrés	17 370

Les formations au Certiphyto ont été proposées en Auvergne dès la phase test du dispositif. Aujourd'hui, 16 organismes de formation agréés par la DRAAF dispensent les formations aux utilisateurs professionnels. Le nombre de Certiphytos délivrés atteint aujourd'hui le nombre de 17 000 dont 72% d'exploitants agricoles. Les Chambres d'agriculture se sont particulièrement impliquées dans le dispositif.

Les agents des collectivités sont intégrés au dispositif depuis 2013, environ 2 500 personnes de cette catégorie ont obtenu leur Certiphyto. Une communication importante a été réalisée par le CNFPT et la FREDON.



BOURGOGNE



Crédit photo : DRAAF Bourgogne



La Bourgogne est un territoire associant des productions et paysages agricoles multiples. La majorité du territoire est boisé (30% de la surface totale) et occupé par des prairies permanentes (46% de la SAU) avec le second cheptel français de vaches allaitantes. Le reste de la SAU est principalement dédié aux grandes cultures avec une rotation type « colza-blé-orge », implantées dans des conditions pédoclimatiques très variées. La Bourgogne est mondialement reconnue pour ses vins de qualité avec ses 32 220 ha de vigne occupant seulement 1,7% de sa SAU. Sa viticulture constitue à elle seule le tiers de la valeur de la production agricole régionale. Avec trois bassins versants et des filières « Grandes Cultures » et « Viticulture » particulièrement dépendantes des aléas sanitaires, les enjeux autour de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sont forts en Bourgogne. La région est également pionnière dans la recherche d'innovations agronomiques et de solutions alternatives, grâce notamment au pôle de recherche en agroécologie de l'INRA de Dijon et à de nombreuses expérimentations sur les systèmes de cultures innovants.

De nombreuses actions de sensibilisation et de communication sont menées dans le cadre d'Ecophyto avec les différents partenaires. En 2015, l'enjeu principal était de fédérer de nombreux acteurs autour de la thématique : services de l'Etat, collectivités, associations, interprofessions, organisations professionnelles, instituts techniques et organismes de recherche, dans le cadre du bilan et de la perspective de réorganisation du plan.



Crédit photo : CRA Bourgogne

ACTION PHARE

Site Internet Ecophyto

En 2014, la DRAAF Bourgogne a souhaité rassembler les partenaires du plan Ecophyto en Bourgogne autour d'une action commune pour renforcer la visibilité et la synergie des actions menées. Elle a ainsi mis en place un site Internet Ecophyto bourguignon. Ce site a pour objectifs de mutualiser, centraliser et relayer les informations relatives aux pesticides en Bourgogne auprès des différents publics d'Ecophyto, et de constituer un outil de travail et de partage entre les partenaires. Il s'adresse à tous les publics de manière différenciée (partenaires/agriculteurs/particuliers) et présente un état des lieux des milieux avec les actions concrètes menées en Bourgogne. On y trouve notamment un agenda des futurs événements, et des témoignages, tant en zones agricoles qu'en zones non agricoles. Ce site Internet permet notamment au grand public d'avoir une meilleure visibilité sur les différentes actions portées par chacun des partenaires du plan.

Il a aussi pour objectif de favoriser un dialogue entre les partenaires du plan via un

espace privé réservé. Le site s'accompagne d'une charte graphique et d'un logo, que les acteurs du plan en région peuvent choisir d'utiliser pour inscrire leurs actions sous une bannière régionale commune et ainsi renforcer la cohérence et la visibilité des actions régionales. Afin que ces outils de communication soient les plus efficaces et pertinents, la DRAAF et la FREDON ont fait appel à des prestataires externes qui ont construit une charte graphique autour d'un slogan régional : « Moins de pesticides pour mieux vivre en Bourgogne ».



Crédit photo : DRAAF Bourgogne

Gouvernance

Dates de réunion des CROS

26 janvier 2010
11 avril 2011
30 janvier 2012
19 juin 2013
16 avril 2014

Nombre de groupes de travail

6

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé : oui
Actualisation du plan régional : non
Nb d'enjeux régionaux : 5
Nb de fiches actions : 16

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Bourgogne

Le réseau DEPHY Ferme Bourguignon est orienté vers les grandes cultures et la viticulture et il est animé par les Chambres d'Agriculture Départementales. De nombreuses exploitations des lycées agricoles sont membres ou souhaitent intégrer les différents groupes DEPHY.

Elles mettent en œuvre dans le cadre de l'agro-écologie des systèmes de cultures innovants et déjà économes en produits phytosanitaires. Les lycées participent ainsi à la transmission de nouvelles techniques aux agriculteurs et conseillers de demain. Les groupes DEPHY Bourgogne sont très attachés à la démonstration de leur réussite aux exploitants en-dehors du réseau. Ainsi en 2014 plus de 1 000 agriculteurs et viticulteurs ont assisté à des événements présentant les réseaux DEPHY. En 2014 le chantier de la valorisation des résultats de DEPHY Ferme au niveau régional a mobilisé les ingénieurs réseaux, la Chambre Régionale d'Agriculture, la Cellule d'animation nationale DEPHY et la DRAAF. Les ingénieurs réseaux ont aussi travaillé sur l'animation de leur groupe et notamment sur la co-conception de systèmes de culture.



Crédit photo : CRA Bourgogne

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Première rencontre agriculteurs DEPHY Bourgogne - 39 participants

Cette rencontre des agriculteurs des groupes DEPHY et des ingénieurs réseaux avait pour objectifs de présenter les résultats des systèmes de culture du réseau DEPHY, leurs performances techniques, environnementales et sociales, et de faire un point sur le biocontrôle et les solutions au champ.

L'après-midi a été consacrée à des partages d'expériences et de pratiques à partir de témoignages d'agriculteurs et de viticulteurs (pilotage de systèmes de cultures économes et performants), à l'intérêt du travail en collectif et aux perspectives du réseau DEPHY.

ACTION ▶ Organisation de journées d'échanges sur les résistances aux produits de protection des plantes par l'INRA Dijon - 80 participants

Ces journées avaient pour objectifs de faire connaître les phénomènes de résistance chez les bioagresseurs pour mieux les gérer et d'identifier les besoins sur le terrain permettant de faire émerger de futurs axes de recherche. Ces rencontres

ont été organisées en trois sessions : les notions de bases sur les résistances aux pesticides, l'état des lieux des résistances en France, et les propositions de stratégies de prévention et de gestion des résistances.



Crédit photo : DRAAF Bourgogne

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Pour la troisième année consécutive, la FREDON, pilote du groupe ZNA en Bourgogne, a organisé des journées de démonstration de matériel alternatif. Ces journées avaient pour objectif de sensibiliser les élus et agents techniques de Bourgogne aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, mais aussi aux techniques alternatives existantes. Ces journées ont à nouveau eu un franc succès en présence d'entreprises de matériels alternatifs conviées afin de montrer concrètement aux participants les méthodes alternatives existantes (désherbage thermique, désherbage mécanique, techniques préventives, méthodes de biocontrôle). La FREDON a aussi diversifié ses actions envers les autres publics : elle réalise désormais des conférences en soirée à destination des élus pour les sensibiliser aux

évolutions réglementaires et alternatives techniques. Elle a également organisé une journée d'échanges à destination des gestionnaires d'infrastructures linéaires. Enfin, la réduction des produits phytosanitaires dans les cimetières étant un sujet sensible pour les élus s'inscrivant dans une démarche de réduction de l'utilisation de pesticides, un kit de communication spécifique sur les cimetières à destination des usagers a été réalisé. Parallèlement, le Conseil régional a pris l'initiative de passer en zéro phyto dans les lycées bourguignons et sensibilise les jeunes dans le cadre de sa démarche « Ecolycées ».



Crédit photo : FREDON Bourgogne

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Le nouveau dispositif de certification des professionnels est arrivé à échéance le 26 novembre 2015 et mobilise toujours les acteurs ; en parallèle de la délivrance des Certiphyto, la réhabilitation des centres de formation s'est réalisée sur la période allant d'octobre 2014 à mars 2015. Tous les centres habilités en Bourgogne, à une exception près, ont réitéré leur demande d'habilitation. En complément de cette action,

deux centres de formations ont été rencontrés en octobre 2014. Cette visite a permis de faire le point sur l'activité de chaque centre et de faire apparaître l'investissement de chacun dans le dispositif. Des réunions d'information ont été réalisées en 2014 par le CNFPT à destination des collectivités pour présenter le dispositif Certiphyto.

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

A ce jour, le réseau de Surveillance Biologique du Territoire peut être considéré comme totalement déployé en Bourgogne (toutes les filières principales sont suivies) et regroupant l'ensemble des partenaires régionaux (Coopératives, Négoces, Instituts, Chambres d'Agriculture). Une étude réalisée par des étudiants d'AgroSup Dijon a permis de montrer que le contenu des Bulletins de Santé du Végétal était bien repris dans les différents bulletins de préconisation édités sur la région.

Dans le cadre du réseau de suivi des effets non intentionnels, une synthèse régionale est désormais réalisée annuellement afin de faire un retour aux observateurs et aux agriculteurs qui sont mobilisés dans le dispositif. La fiabilité des observations est évaluée et s'accroît à mesure que les observations sont vérifiées grâce à l'organisation de formations spécifiques par l'animatrice régionale.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015		
	2014	2015
Grandes cultures	33	33
Cassis	7	9
Cultures légumières	7	8
Viticulture	19	17
Horticulture	17	18
Zones non agricoles	13	14
Prairies	2	2
TOTAL	98	101

Certification	
Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	12 872
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	606
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	1 775
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	2 443
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	1 989
Nombre total de Certiphyto délivrés	19 685

BRETAGNE



Crédit photo : MAAF

La Bretagne est une région densément peuplée : près de 120 habitants au km² avec un habitat dispersé. Peu perméable, le sous-sol breton favorise le ruissellement de l'eau en surface, créant ainsi un réseau hydrographique dense (1 km/km²) qui se découpe en plus de 560 bassins versants débouchant à la mer. L'agriculture occupe une place importante : SAU de 1,7 million d'hectares et près de 35 000 exploitations pour 100 000 actifs. Avec des orientations très tournées vers l'élevage, les SAU moyennes (60 ha pour les moyennes et grandes exploitations) y sont inférieures de plus de 20 ha à la moyenne nationale. Les cultures ayant pour principale vocation la nutrition animale sont dominantes avec près d'un million d'hectares de céréales et maïs, et plus de 700 000 ha de prairies. La Bretagne reste aussi très spécialisée dans la production légumière, marché du frais ou de la transformation, qui représente le quart de la production française avec 11 200 actifs sur 4 200 exploitations. Les choux-fleurs, artichauts, haricots verts et petits pois sont les légumes les plus cultivés. Enfin, la Bretagne est la première région exportatrice de plants de pomme de terre alors que les productions de fruits sont marginales, à l'exception des fraises et des pommes à cidre.

Le contexte pédoclimatique régional et les pratiques phytosanitaires expliquent le fort niveau de contamination des eaux. C'est pourquoi, la profession agricole et les collectivités territoriales se sont engagées dans des mesures de reconquête de la qualité de l'eau, qui se sont amplifiées dans la déclinaison régionale du plan Ecophyto.



Crédit photo : SRAL Bretagne

ACTION PHARE

Une journée technique autour du BSV

Les premières « rencontres du BSV grandes cultures » en Bretagne ont eu lieu fin février 2014. Cette journée, organisée par la Chambre Régionale d'Agriculture en partenariat avec Arvalis-Institut du végétal, le CETIOM, Coop de France Ouest, la FREDON Bretagne, l'INRA, le Ministère de l'Agriculture et Négoce Ouest avec l'appui financier de l'ONEMA au titre du plan Ecophyto, a réuni 100 personnes issues d'une trentaine de structures, pour la majorité des conseillers et techniciens observateurs pour le BSV. Les objectifs de cette journée étaient multiples :

- Valoriser les connaissances de la recherche et l'ensemble des données recueillies dans la SBT,
- Échanger entre acteurs sur les problématiques sanitaires,
- Apporter de meilleures connaissances sur les ravageurs et maladies,
- Proposer des solutions permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Les intervenants ont abordé les différents enjeux sanitaires en grandes cultures (par exemple la lutte contre les taupins, l'évolution de la rouille jaune) tout en proposant des solutions permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, avec des présentations sur la modélisation de la septoriose, le biocontrôle et le contrôle biologique. Ce type de journée devrait être reconduit.



Crédit photo : CRA Bretagne



Crédit photo : CRA Bretagne

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

10 mai 2010
14 novembre 2012
03 juillet 2014

Nombre de groupes de travail

2 comités régionaux : CRSBT et CROSOP
12 commissions thématiques : surveillance biologique pour 6 filières, indicateurs, agronomie, zones non agricoles, formation, communication, santé et sécurité

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé le 11 mai 2010
Nb de fiches actions : 32
Enjeux régionaux : qualité de l'eau, zéro phyto dans les collectivités, jardineries et amateurs, santé et sécurisation des utilisateurs

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Bretagne

En Bretagne, la bonne dynamique du réseau DEPHY se poursuit. Après les premières années de mise en place, l'heure est à la consolidation des références issues du dispositif. Des travaux ont également été initiés pour consolider le lien entre les volets FERME et EXPE et le lien avec les lycées et centres de formation, via des rencontres avec la Chambre Régionale d'Agriculture et les lycées.

En 2014 - 2015, un effort de communication particulièrement important a été fait, avec notamment la réalisation de trois vidéos (cf. paragraphe actions). De nombreux événements ont également été organisés, avec succès. 500 personnes étaient par exemple présentes lors de la journée « solutions d'avenir » organisée en mai 2014 chez un agriculteur DEPHY à Dolo (22).

En juin 2014, ce sont plus de 650 personnes qui se sont déplacées aux portes ouvertes de la station de Kerguéhennec (56), engagée dans le volet EXPE. Ces journées ont mis l'accent sur les systèmes de culture innovants, les nouvelles technologies, la sécurité des utilisateurs et les pollutions ponctuelles.



Crédit photo : Chambre d'Agriculture 29

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Des agriculteurs témoignent

Trois vidéos témoignages d'agriculteurs DEPHY en Bretagne ont été réalisées. Dans ces films, six exploitants bretons témoignent de leurs pratiques, des leviers qu'ils ont mobilisés pour réduire leur utilisation de produits phytosanitaires et des changements provoqués, autour de 3 thèmes :

- Des céréales bien protégées avec moins de phytos ;
- Allonger ses rotations dans un système de culture colza conduit de manière intégrée ;

- Introduire de l'herbe pour des systèmes plus pâturant et plus autonomes

Ces vidéos ont été réalisées avec le concours de tous les acteurs du dispositif DEPHY en Bretagne et l'appui financier de l'ONEMA au titre du plan Ecophyto. Elles sont disponibles sur Internet et régulièrement diffusées lors de sessions de formation ou de conseil, de réunions d'agriculteurs ou d'événements agricoles.

ACTION ▶ Une communication soutenue

Depuis le début du plan, les partenaires engagés dans la démarche Ecophyto Bretagne ont organisé de nombreuses journées de vulgarisation sur des exploitations agricoles ou des fermes expérimentales. On constate une mobilisation de plus en plus forte, au-delà même du dispositif DEPHY. Les

différents leviers de réduction des phytos sont régulièrement présentés, avec un intérêt particulier pour le désherbage mécanique, le choix des variétés, le biocontrôle et la santé des utilisateurs.



Crédit photo : SRAL Bretagne

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

La Surveillance Biologique du Territoire, mise en place dès 2009, a été le premier axe d'Ecophyto à se structurer. Sous la présidence de la Chambre d'Agriculture de Bretagne, le CRSBT (comité de pilotage) réunit les principaux partenaires et se rassemble deux fois par an pour suivre les actions. Après une première année, où seule la filière Grandes Cultures a fonctionné (9 BSV et 160 parcelles), 6 filières sont couvertes actuellement avec plus de 30 cultures et la surveillance de 500 parcelles réparties sur toute la Bretagne. Ce travail permet la diffusion de plus de 140 BSV par an. En 2014, 3 341 personnes étaient abonnées aux BSV et 22 300 connexions étaient enregistrées sur les deux principaux sites de diffusion (DRAAF et Chambre d'Agriculture de Bretagne).

Le réseau a atteint son organisation de croisière, l'enjeu est à présent de fidéliser et conserver les observateurs en veillant à toujours mieux les former, afin d'apporter une information de qualité. Par ailleurs, un travail sur l'évolution des BSV vers plus de conseils prophylactiques et de lutte alternative est en cours.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	38	37
Arboriculture fruits transformés	23	23
Cultures légumières : légumes frais	20	23
Cultures légumières : légumes industrie	13	13
Pommes de terre	18	18
Ornement - Zones non agricoles	14	14
Autres : édition inter-région lin	15	20
TOTAL	141	148

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

En Bretagne, les actions de sensibilisation à la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sont engagées en zone non agricole, avec des applications concrètes, depuis plus de 10 ans. Les résultats sont très positifs, puisque plus de 13% des communes ont totalement proscrit tout usage de produits phytosanitaires, et plus de 50% des communes sont engagées à leur réduction via un plan de désherbage communal. Afin d'accompagner les communes dans leur modification des pratiques, un colloque sur les aménagements des espaces urbains et une journée d'information technique sur l'entretien des terrains sportifs ont été organisés, avec

un très grand succès auprès des personnels techniques comme auprès des élus. Par ailleurs, un prix spécial « Zéro Phyto Villes et Villages Fleuris » a été remis pour la troisième année consécutive à 2 communes exemplaires en la matière. Parallèlement, la démarche « jardiner au naturel, ça coule de source » a permis aux distributeurs dans les jardineries de sensibiliser les jardiniers amateurs aux techniques alternatives. Toutefois, une réflexion est en cours afin de redynamiser cette action au plus près des utilisateurs finaux, par des opérations plus diversifiées, dans le cadre d'une nouvelle stratégie territoriale.



Crédit photo : SRAL Bretagne et CRA Bretagne

FORMER ET PROFESSIONNALISER

L'enjeu de la formation est particulièrement fort en Bretagne du fait du nombre élevé d'exploitations et d'actifs. Malgré la mobilisation des professionnels et la fin des échéances pour les agréments et les utilisateurs en propre, les besoins en formations restent importants. Pour les agents des collectivités territoriales, l'année 2015 s'est poursuivie au rythme de 2014 : avec plus de 2 000 Certiphytos, deux personnes sont formées par commune en moyenne. S'agissant des exploitations agricoles, 23 000 décideurs et opérateurs sont d'ores et déjà formés. Afin de satisfaire aux besoins, évalués à au moins 26 000 Certiphytos, il apparaît qu'il subsiste encore des exploitants à former. Les retours

des formateurs montrent que cela concerne des petites structures plus difficiles à toucher.

L'essentiel des formations des distributeurs, applicateurs en prestation et conseillers a été dispensé avant 2014. Cependant, les formations restent nécessaires du fait des renouvellements (anciens DAPA en particulier), c'est pourquoi les chiffres de 2015 restent importants. Parallèlement, la délivrance de la certification et de l'agrément se poursuit : près de 600 entreprises distributeurs professionnels ou grand public et applicateurs paysagistes ou entreprises de travaux agricoles sont agréés,

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	23 249
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	1 100
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	4 050
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	2 026
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	3 547

Nombre total de Certiphyto délivrés

33 972

CENTRE



Crédit photo : MAAF

L'objectif de réduction des usages des produits phytopharmaceutiques est perçu dans la région Centre comme un enjeu économique considérable en zone agricole. En effet, l'économie agricole de la région repose majoritairement sur les productions végétales consommatrices d'intrants (80% de la production brute standard) comme les grandes cultures de céréales et les oléagineux. Sur un total de 2,3 millions d'hectares, le blé et l'orge sont au premier rang avec 50% de la SAU et les colza et tournesol au deuxième rang avec 20% de la SAU.

Les filières spécialisées en légumes, fruits, vigne, horticulture ornementale et semences sont bien représentées. Toutes filières confondues, 32 000 ha sont consacrés à la production biologique (1,4% de la SAU). L'évolution vers des systèmes de culture moins consommateurs d'intrants constitue un axe de travail prioritaire.

En zone non agricole, des initiatives émergent pour limiter le désherbage chimique des voiries et espaces publics, mais la démarche doit encore s'étendre et être accompagnée techniquement.

La qualité de l'eau et de l'air est marquée par la présence de substances herbicides utilisées en zones agricoles et en zones non agricoles.



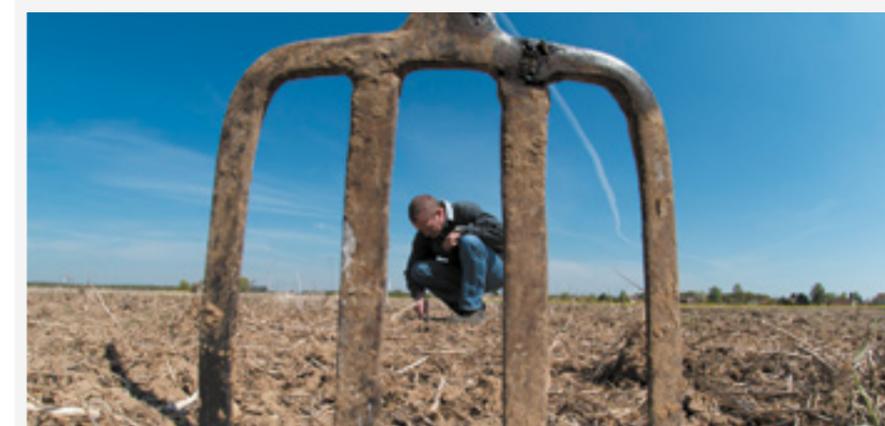
Crédit photo : MAAF

ACTION PHARE

L'agriculture au « Dephy »

Un retour d'expérience a été organisé le 2 décembre 2014 entre les agriculteurs engagés dans le réseau DEPHY « cultures assolées » et leurs conseillers techniques. Au programme, des exposés et des tables rondes sur les mécanismes du changement et les trajectoires vers des systèmes de cultures plus économes en intrants. 50 personnes ont participé, et des articles ont été publiés, mettant en valeur les résultats de cette journée.

Les retours positifs sur cette journée ont justifié l'organisation d'une nouvelle journée d'échanges avec l'ensemble de la profession en 2015, orientée sur la gestion des adventices. Les expériences acquises par le réseau DEPHY « cultures assolées » seront encore valorisées.



Crédit photo : MAAF

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

27 novembre 2009
22 novembre 2010
17 novembre 2011
12 décembre 2012
28 janvier 2014
04 février 2015

Nombre de groupes de travail

4

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé
44 fiches actions
7 thèmes régionaux

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Centre

En région Centre, 9 réseaux DEPHY sont en place : 5 réseaux grandes cultures, 2 réseaux viticulture, un réseau en cultures légumières et un réseau en polyculture-élevage. Des visites d'exploitations du réseau FERME par des agriculteurs du réseau EXPE ont été organisées en 2014 afin de favoriser les échanges d'expériences entre agriculteurs et ingénieurs réseaux et territoriaux. Ces journées ont notamment permis d'identifier des besoins particuliers en expérimentations pour répondre à certaines questions locales. Cette dynamique sera poursuivie et amplifiée en 2015 avec une journée régionale d'échange organisée par la Chambre Régionale d'Agriculture. En outre, des résultats du dispositif régional DEPHY ont été valorisés sur la plateforme EcophytoPIC. Une journée portes ouvertes a également été réalisée le 16 avril 2014 au lycée agricole de La Saussaye (28) dans le cadre de la campagne « Produisons autrement avec Ecophyto ». Cet événement a permis de valoriser les travaux de l'exploitation relatifs aux systèmes de cultures innovants et économes et de rappeler que cette exploitation joue un rôle moteur dans la démonstration par l'exemple.



Crédit photo : DRAAF Centre

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Ferme Expo : santé et sécurité de l'utilisateur

Sur le salon « Ferme Expo » qui s'est tenu du 14 au 16 novembre 2014 à Tours, la Mutualité Santé Agricole et la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire ont tenu un stand ludique sur les risques que présentent les produits phytopharmaceutiques sur la santé et l'environnement. Quatre jeux interactifs ont été proposés dont le kit

« phytoflu » de visualisation du risque d'exposition mis au point par la MSA. Des quizz sur les thématiques phyto ont également été animés. L'aspect ludique du stand a joué en faveur de sa fréquentation et de sa réussite auprès des 40 000 visiteurs du salon, tant des professionnels de l'agriculture que du grand public.

ACTION ▶ INNOV'action et l'agriculture de conservation : mettez le couvert !

Dans le cadre de la semaine d'innovation « INNOV Action » organisée par la chambre régionale d'agriculture en juin 2014, une exploitation de 165 hectares travaillant en techniques culturales simplifiées a ouvert ses portes. Cette opération a permis aux agriculteurs visiteurs de débattre sur les difficultés à modifier un système de culture et sur la

viabilité d'un système en techniques culturales simplifiées. Le technicien-conseiller de cette exploitation pilote a saisi l'occasion pour suggérer des pistes d'évolution aux agriculteurs visiteurs intéressés par ce type de changement de système.



Crédit photo : DRAAF Centre



Crédit photo : DRAAF Centre

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Un effort particulier a été produit en 2014 pour accompagner les gestionnaires techniques des collectivités et les jardiniers amateurs dans les évolutions introduites par la loi « Labbé ». Ainsi, la FREDON et le Comité de développement horticole de la région Centre ont réalisé une promotion remarquable des produits de biocontrôle et des méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques lors de rencontres-diagnostic autour des maladies et ravageurs des jardins amateurs, et par des animations de stands lors des manifestations la « fête des

plantes » et le « salon terre naturelle ». En complément, Loiret Nature Environnement a animé une journée d'envergure régionale sur la réduction de l'usage des produits phytos en espaces verts. Une centaine de collectivités de la région Centre étaient représentées. Au programme : conférences, démonstrations de méthodes alternatives et remise d'un guide technique sur la conception des espaces verts pour réduire les usages de produits phytopharmaceutiques.



Crédit photo : DRAAF Centre

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau de surveillance biologique du territoire en région Centre s'étend sur 1 000 parcelles d'observation, couvre 20 filières et 45 espèces végétales représentatives des productions régionales. Ce réseau s'est stabilisé depuis 2013 autour de 130 structures partenaires et 200 observateurs. Son dynamisme découle de la forte implication de l'ensemble des organisations professionnelles. Les bulletins de santé du végétal présentent systématiquement une analyse de risque fondée sur des modèles épidémiologiques et sur des analyses biologiques complémentaires (dénombrements, déterminations), afin d'améliorer leur qualité prédictive.

Une initiative a été prise pour diffuser en masse le BSV via un service gratuit de diffusion en ligne (logiciel web de gestion de base de données par mailing list - 3 400 abonnements et envois par semaine).

Depuis 2014, le dispositif de suivi des effets non intentionnels s'est renforcé avec une animatrice régionale en charge de la valorisation des données locales.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	150	156
Arboriculture fruitière	39	39
Cultures légumières	28	29
Viticulture	18	20
Horticulture	15	15
Zones non agricoles	8	9
TOTAL	258	268

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	21 427
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	1 353
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	3 188
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	3 934
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	3 941
Nombre total de Certiphyto délivrés	33 843

La région Centre compte une cinquantaine d'organismes de formation agréés pour le Certiphyto, toutes catégories de certificats individuels confondues. La quasi-totalité des conseillers et distributeurs sont désormais certifiés ainsi qu'une large majorité d'utilisateurs. La campagne de formation pour les utilisateurs en collectivités se poursuit jusqu'en novembre 2015.

Neuf exploitations d'établissements publics d'enseignement agricole mettent en œuvre des actions en faveur de la

réduction des usages de produits ou du changement de système de culture dans le cadre du projet « enseigner à produire autrement » ou du dispositif DEPHY FERME.

Deux lycées agricoles ont participé aux observations du réseau de surveillance biologique du territoire dans les filières horticulture-pépinières en 2014. En 2015, deux autres lycées envisagent de rejoindre ce réseau dans les filières grandes cultures.

CHAMPAGNE- ARDENNE



Crédit photo : MAAF

Le territoire agricole de la Champagne-Ardenne s'étend sur 1,5 million d'hectares de SAU, soit 60% de la superficie totale, réparti sur 4 départements (Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne). La région comptait 24 587 exploitations en 2010 (5% du total national) et 50 067 personnes actives sur une exploitation agricole. Le secteur agricole constitue une composante forte de l'économie régionale, près de 10% de la valeur ajoutée brute régionale provient de l'agriculture et de la sylviculture. La région se place parmi les premières régions en termes de production et de surface pour les céréales, le colza, la betterave industrielle. Avec près de 50 000 ha, la Champagne-Ardenne est la première région productrice de luzerne déshydratée.

La superficie en vigne AOC Champagne s'élève à un peu plus de 31 765 ha. Avec ses 2% de la SAU, la part de cette production représente 53% dans la valeur de la production régionale. L'agriculture régionale est diversifiée, s'appuie sur des filières fortes, portées par des acteurs agro-industriels qui rayonnent à l'échelle nationale, européenne et mondiale, et sur plusieurs AOC (Champagne, Langres, Chaource pour les plus connues). Elle est compétitive, techniquement très performante et créatrice de valeur ajoutée pour le territoire. Cependant, cette agriculture s'est aussi développée au prix d'une certaine dépendance aux intrants (notamment engrais et produits phytosanitaires). Réduire cette dépendance de l'agriculture vis-à-vis de l'utilisation des produits phytosanitaires constitue donc un enjeu important pour l'ensemble des acteurs engagés dans la mise en œuvre du plan Ecophyto.



Crédit photo : SRAL Champagne Ardenne

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

03 février 2012

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé en 2010
Actualisation du plan régional :
en cours
Nb d'enjeux régionaux : 4

ACTION PHARE

Visite des réseaux DEPHY alsaciens et lorrains en Champagne

Même si les surfaces sont plus modestes en Alsace et en Lorraine, diminuer la pression d'utilisation des produits phytosanitaires est également une préoccupation dans ces régions septentrionales où la vigne est présente. La proposition d'une rencontre avec les réseaux viticoles champenois a été accueillie avec succès et ce sont 17 viticulteurs membres des réseaux DEPHY des trois régions et huit de leurs « ingénieurs-réseaux » qui se sont rencontrés au printemps 2014.

Le rendez-vous était donné sur le domaine de Plumecoq, site expérimental du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne (CIVC). La rencontre a débuté par la partie « matériel végétal » qui sert à produire des greffons pour environ 3 millions de plants par an. Ensuite les échanges sont très vite revenus sur la problématique des produits phytosanitaires.

Le CIVC a rappelé son objectif de descendre en dessous de 50% de l'IFT de référence régional. Les moyens pour y arriver sont connus : bon dosage, précision du volume nécessaire, réglages et adaptation de dose, mais leur généralisation est encore difficile. Le groupe s'est ensuite rendu chez un viticulteur membre d'un des trois réseaux DEPHY champardennais.

En alliant le retour au travail mécanique du sol, les préconisations déjà présentées au CIVC, l'accompagnement par son « ingénieur-réseau », ce viticulteur limite son IFT à 12,7, soit un résultat 46% inférieur à la moyenne régionale et cela en préservant une quantité de récolte suffisante pour satisfaire ses droits de production.



Crédit photo : MAAF

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Champagne-Ardenne

Regroupées en 9 réseaux, 97 exploitations de Champagne-Ardenne adhèrent au dispositif DEPHY. Ces réseaux représentent la diversité de l'agriculture champardennaise : viticulture, grandes cultures et polyculture-élevage. Dans une région où la productivité est un objectif fort, les exploitants de ces fermes ont la volonté d'expérimenter des systèmes de cultures économes en intrants phytosanitaires, de démontrer que la réduction d'utilisation des phytosanitaires est possible et d'acquiescer des références technico-économiques.

Le soutien de l'ingénieur-réseau et les rencontres entre pairs sont cruciaux dans une démarche où le doute et l'inconnu peuvent parfois être des freins. Mais le défi est relevé, la plupart des fermes ont atteint l'objectif assigné lors des appels à candidature, être au-dessous de 70% de l'IFT régional. En moins de trois ans, certaines exploitations, notamment en viticulture, sont déjà proches de l'objectif final du plan, une utilisation diminuée de 50% l'utilisation des pesticides.



Crédit photo : Pascal Xicluna/Min.Agr.Fr

Action d'initiative régionale

ACTION ▶ Journée de sensibilisation ECOPHYTO auprès des élèves des lycées agricoles et viticoles de la région

Forte de l'expérience des années précédentes, l'organisation d'une journée dédiée à ECOPHYTO a été renouvelée au lycée de Saint Pouange à la rentrée 2014. Elle fait suite à deux autres événements du même type sur les lycées de Somme-Vesle et d'Avize. La nouvelle formule a été voulue plus dynamique et plus fluide en limitant la partie en séance plénière. Les différentes actions du plan et les actions emblématiques que sont le Bulletin de Santé du Végétal et le réseau DEPHY ont été présentés le matin à l'ensemble des élèves par les acteurs concernés : animateur surveillance biologique du territoire, ingénieur-réseau et agriculteurs. Pour conclure

cette demi-journée, le chef d'exploitation de la ferme du lycée est venu présenter la démarche engagée dans le cadre de l'agroécologie.

Quatre ateliers ont rythmé l'après-midi. Les thèmes abordés, « Reconnaissance des insectes ravageurs et auxiliaires », « Un exemple en lutte intégrée : la lutte contre les campagnols », « La gestion des espaces non-agricoles sans produit phytopharmaceutique », « La protection de l'utilisateur de produits phytopharmaceutiques », ont permis d'apporter des exemples et des expériences concrètes.



Crédit photo : MAAF



Crédit photo : MAAF

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Dans sa sixième année de fonctionnement, le réseau Champagne-Ardenne est bien structuré et les partenaires restent fortement impliqués. Les grandes filières, céréales, colza, betteraves, pomme de terre, sont largement couvertes. Elles ne sont pas les seules à bénéficier des observations, quelques filières plus minoritaires comme la luzerne, les pois, les féveroles, le tournesol, le chou, font l'objet d'une surveillance attentive. Un réseau d'observation des populations de campagnols permet de produire 6 BSV spécifiques pour venir en appui aux décisions de lutte intégrée contre ces déprédateurs des cultures.

Le BSV est maintenant un outil reconnu pour la production des bulletins de préconisation des distributeurs et conseillers. Il est devenu un excellent canal de diffusion des notes nationales, des alertes, des méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques de synthèse.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	41	41
Viticulture	19	18
Zones non agricoles	16	17
Campagnols	6	6
TOTAL	82	82

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Avec le soutien des Agences de l'eau, la FREDON Champagne-Ardenne continue son action pour maintenir la dynamique en zones non agricoles. L'action vise l'ensemble des utilisateurs de produits phytopharmaceutiques, qu'ils soient jardiniers amateurs ou gestionnaires de collectivités et d'espaces publics. Le travail réalisé s'appuie sur plusieurs outils. Tout d'abord par des engagements au travers de la signature de chartes, la charte « Jardiner en préservant sa santé et son environnement » à destination des jardineries, la charte « entretien des espaces publics » à destination des gestionnaires de collectivités. Mais aussi en favorisant les rencontres, comme en 2014 à la foire

de Chalons-en-Champagne avec une conférence où se sont rassemblés concepteurs d'aménagement paysagers et urbains et gestionnaires des espaces publics. L'objet de cette conférence était de voir quelles étaient les pistes pour la réduction, voire la suppression d'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans la réalisation de nouveaux aménagements. Une autre forme de rencontre est très prisée, « Les journées de démonstration » et « Les matinées techniques ». Elles permettent non seulement de présenter les techniques et les matériels préventifs et curatifs, mais aussi de faire bénéficier les participants des retours d'expériences des collectivités déjà engagées dans une démarche « zéro phyto ».



Crédit photo : FREDON Champagne Ardenne

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification	
Décideur en exploitation agricole	18 369
Opérateur exploitation Agricole	2 898
Décideur travaux & services	2 350
Opérateur travaux & services	1 910
Distributeur de produits professionnels	740
Distributeur grand public	1 107
Applicateur collectivités territoriales	965
Applicateur opérationnel collectivités territoriales	856
Conseiller	1 088
Nombre total de Certiphyto délivrés	30 283

Avec 42 centres de formation habilités en Champagne-Ardenne, 30 283 certificats individuels professionnels ont été délivrés au 1^{er} octobre 2015.

Le plus grand nombre concerne le certificat individuel « décideur en exploitation agricole » au nombre de 18 369. En rapprochant ce chiffre des 24 500 exploitations recensées en 2010, il peut être estimé que 80% des exploitations seront en conformité avec les obligations de formation imposées par les textes européens dans le cadre d'une utilisation durable des pesticides dans l'Union Européenne.



Crédit photo : MAAF

CORSE



Crédit photo : MAAF



Crédit photo : MAAF

Troisième plus grande île de la Méditerranée, la Corse est un territoire particulièrement marqué par son relief, se répercutant de fait sur son agriculture, qui dispose seulement de 11% de terres cultivables (168 000 ha de SAU). La production agricole insulaire est résolument tournée vers la qualité, comme en attestent les nombreux signes de qualité obtenus dans l'île.

La viticulture est la première culture sur l'île (plus de 6 000 ha). L'arboriculture (agrumes, oliviers, fruits à noyau, fruits à coques) constitue la deuxième activité : les agrumes avec leurs 1 420 ha constituent le principal bassin de production français. Le verger oléicole, constitué de vergers traditionnels et de jeunes plantations représente 2 000 ha, en faisant ainsi la première culture fruitière en superficie. La châtaigneraie, en proie à une invasion de cynips, représente 1 360 ha.

La Corse bénéficie par ailleurs d'un bon état à très bon état écologique des eaux. Afin de préserver cette situation, un suivi de la qualité des eaux doit être poursuivi, tout comme la sensibilisation des exploitants agricoles et des professionnels de l'aménagement et de l'entretien du territoire au travers de la formation et de la vulgarisation de systèmes économes en produits phytosanitaires. Il est essentiel de développer et pérenniser le dispositif de surveillance du territoire mis en place notamment au travers du plan Ecophyto.

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

CROS restreint
18 février 2014
9 juillet 2015
Pas de CROS
2014 et 2015

Nombre de groupes de travail

- CRE le 08/04/14 et le 13/06/15
- COPIL DEPHY FERME + EXPE + ACTION
16 le 30/06/15
- Groupe de travail PHYTOMIEUX
le 01/04/15 et le 13/05/15
- Réunion de tous les acteurs d'ECO-PHYTO le 02/04/15

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé
en décembre 2013
Pas d'actualisation du plan régional

ACTION PHARE

Colloque sur l'agro-écologie

La Chambre d'Agriculture de Haute-Corse a organisé, dans le cadre des structures de Cors'agropôle de San Giulianu, un colloque consacré à l'agro-écologie. Jean-Marc Venturi, premier vice-président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse, revient sur l'événement.

« Nous voulons accélérer encore un peu plus le mouvement de transition vers l'agro-écologie pour que, dans les délais les plus brefs, la totalité de la Corse développe une agriculture à haute valeur environnementale.

Les objectifs du colloque ont été multiples :

- démystifier le concept de l'agro-écologie, en donnant aux professionnels des clés pour s'orienter vers une agriculture permettant d'optimiser la production tout en valorisant les agro-écosystèmes,
- montrer qu'il existe des outils, comme l'outil de diagnostic agro-écologique, qui permet d'accompagner les agriculteurs dans leur réflexion autour des pratiques et performances de leur exploitation, mais aussi d'animer un groupe ou de nourrir la réflexion dans la construction d'un projet agro-écologique,
- montrer que l'agro-écologie est déjà en état de marche en Corse et que nous pouvons en être les acteurs.

Il faut impliquer l'ensemble des partenaires locaux dans la réflexion d'un plan agro-écologique pour la Corse. La Corse a à son actif de nombreux atouts à valoriser pour devenir un « leader » de l'agro-écologie : une agriculture identitaire et écologique, des productions diversifiées, qualité des savoir-faire et des terroirs Mais rien ne sera possible sans la mobilisation de tous : opérateurs économiques, instituts de recherche, formation, conseillers de développement agricole, collectivités locales »



Crédit photo : CA 2B

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

En Corse, un réseau DEPHY a été constitué en 2012 sur la culture de la clémentine. Il est constitué de 12 exploitations, et est animé par la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse, et a été le lieu d'organisation de plusieurs journées d'échanges de pratiques :

- Deux journées sur l'application d'argile contre les attaques de cicadelle verte
- Une journée sur le désherbage mécanique au lycée agricole
- Une journée d'échange avec le groupe DEPHY oléiculture de PACA
- Une journée sur l'amélioration des pratiques de pulvérisation sur agrumes, avec démonstration in situ des différents matériels disponibles en Haute-Corse, et qui a rassemblé 60 participants.

Par ailleurs, un projet DEPHY EXPE est en place sur la diminution des intrants en arboriculture et viticulture en Corse. Les parcelles expérimentales sont placées en Haute-Corse, et le projet est piloté par l'AREFLEC (Association Régionale d'Expérimentation Fruits et Légumes En Corse).



Crédit photo : CA 2A

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Informer et sensibiliser les agriculteurs sur les nouvelles techniques de désherbage mécanique. Démonstration pratique en verger.

Depuis 2012, le réseau DEPHY FERME s'est déployé en Corse via l'animation d'un groupe de 11 producteurs de clémentines. Dans ce cadre, une journée technique a été organisée sur le thème : « Techniques alternatives au

désherbage chimique », avec une première partie en salle par des conférences (Corsic'Agropôle) puis une visite de l'exploitation d'un agriculteur DEPHY FERME pour les démonstrations de matériel.

ACTION ▶ Informer sur la phytothérapie végétale comme technique alternative pour limiter le recours aux produits phytosanitaires

Pour atteindre les objectifs du plan Ecophyto, il faut repenser les pratiques culturales dans leur ensemble à l'échelle de l'exploitation, pour essayer de prévenir la présence des bioagresseurs plutôt que d'appliquer des traitements curatifs.

Suite à leur formation Certiphyto, de nombreux agriculteurs ont souhaité recevoir une information complémentaire sur des moyens de lutte naturels, et sur les manières de renforcer les plantes et les rendre plus résistantes aux attaques

extérieures. La phytothérapie apparaît comme une réponse majeure en productions végétales.

La Chambre d'Agriculture de Corse-du-Sud a organisé des conférences sur la phytothérapie appliquée aux productions végétales. Le programme a notamment abordé les sujets suivants : qualité de l'eau employée, types de préparations et plantes utilisées, utilisation de la propolis, isothérapie (notions), huiles essentielles (utilisation et réglementation), argiles (types et utilisations).



Crédit photo : MAAF

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

La structuration du réseau de surveillance biologique du territoire en Corse se poursuit : la filière grandes cultures-fourrage a été initiée en 2014 et l'animateur œuvre pour la mobilisation de partenaires-observateurs auprès des exploitants. La dynamique au niveau du réseau d'observateurs des filières ZNA et grandes cultures est plus difficile à mettre en place et nécessite un travail d'animation plus important.

Dans le cadre du réseau de suivi des effets non intentionnels, le suivi des différents indicateurs a permis de confirmer la nécessité de réviser les listes et plus particulièrement pour la flore et les oiseaux. Un recensement de la flore en parcelles de vignes sur l'ensemble des bassins de production a été initié en complément du suivi des parcelles de références. Il a été poursuivi et complété en 2015.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Arboriculture fruitière	35	25
Cultures légumières	11	8
Viticulture	11	9
Zones non agricoles	5	2
TOTAL	62	44

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

La région Corse ne s'est pas encore engagée de manière significative dans des actions en ZNA ; c'est un des objectifs forts des années à venir.

Depuis 2013 néanmoins, des enquêtes en matière d'usage de produits phytosanitaires sont en cours dans toutes les

communes de l'île (enquêtes FREDON), et également auprès des distributeurs de produits phytosanitaires à destination du grand public (enquêtes de l'Office de l'Environnement Corse). Une action de sensibilisation des jardiniers amateurs a eu lieu en Corse du Sud.



Crédit photo : MAAF

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification

Nb d'agriculteurs et salariés agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	702
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	40
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	162
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	130
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	165
Nombre total de Certiphyto délivrés	1 199

En 2014, la Corse compte 12 organismes de formation habilités à délivrer le Certiphyto.

La grande majorité des Certiphytos ont été obtenus par la voie de la formation. Ce mode d'acquisition répond très bien à la difficulté de mobiliser les publics concernés. En effet, les 2 CFPPA ont mis en œuvre des sessions de formation ouverte à distance (FOAD), ce qui permet aux professionnels de ne pas devoir se déplacer et pour les centres de formation, il

s'agit d'accueillir facilement des publics différents qui ne pourraient pas suivre ensemble la formation en présentiel.

Depuis 2011, 642 exploitants agricoles (dont 211 en 2014) ont été formés sur les 1 300 agriculteurs identifiés.

Par ailleurs, un besoin en formation est apparu pour les équipes pédagogiques, notamment, les enseignants et les formateurs techniques. Cette formation sera mise en place en 2015.

FRANCHE-COMTÉ



Crédit photo : MAAF



Crédit photo : MAAF

La Franche-Comté, avec 88% de son territoire réparti à parts égales entre forêts et terres agricoles, possède un caractère rural et agricole marqué avec des spécificités locales que l'on peut regrouper au sein de quatre grandes zones :

- la zone haute (montagne et piedmont) spécialisée en production de lait transformé en fromages sous signes de qualité,
- le vignoble, essentiellement dans le Jura,
- une large zone jouxtant les Vosges, incluant la porte de Bourgogne et le nord de la région des plateaux où la polyculture-élevage domine (viande et lait standard),
- la façade ouest (plaines et plateaux de Haute-Saône et ouest du

Jura) où les grandes cultures sont majoritaires et côtoient des ateliers laitiers spécialisés.

Sur les 7 000 exploitations agricoles professionnelles, plus du quart se situent en zones de montagne et près de 75% détiennent des bovins laitiers. Les eaux superficielles et souterraines bénéficient d'un suivi régulier et malgré une contamination en baisse pour la plupart des stations, elles restent sensibles, de par la pédologie et l'origine géologique des sols (zone karstique), aux molécules issues de pesticides, dont on observe une plus grande diversité dans les molécules identifiées.

Le comité régional d'orientation et de suivi du plan ECOPHYTO assure le suivi des avancées régionales, favorise la concertation et la coordination des actions de l'ensemble des acteurs répartis en 6 groupes de travail, correspondant à 6 enjeux identifiés. Un groupe de travail dédié à la communication et un groupe « santé » ont été mis en place.

ACTION PHARE

L'ambrosie en milieu agricole

L'ambrosie à feuille d'armoise, plante invasive et allergisante, colonise de plus en plus les surfaces agricoles de Franche-Comté notamment dans la plaine du Jura.

Les cultures au désherbage délicat comme le tournesol sont particulièrement impactées par le développement de cet adventice.

Dans le cadre de l'appel à projet Ecophyto – communication régionale 2014 et 2015, la Chambre Régionale d'Agriculture et la FREDON Franche-Comté ont créé une plaquette d'information. Ce document reprend le cycle de développement de cette plante annuelle estivale, détaille les méthodes préventives à mettre en place, telles que : les rotations de cultures, le travail du sol et le nettoyage des engins agricoles limitant ainsi la dissémination des graines d'un champ à l'autre et insiste sur les méthodes de lutte curatives existantes autres que chimiques.

Cette plaquette a été envoyée à plus de 6 600 agriculteurs francs-comtois, accompagnée d'un courrier expliquant les enjeux économique et de santé publique de cette lutte. En 2015, des tours de plaine, animés par la FREDON, ont été organisés dans chaque département, pour permettre aux agriculteurs, aux référents communaux ambrosie et aux techniciens des Chambres d'Agricultures, d'identifier l'ambrosie en plein champ parmi d'autres adventices et de connaître les bonnes pratiques de culture à mettre en œuvre pour lutter efficacement contre ce fléau.



Crédit photo : Karine AFFLARD

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

30 juin 2010
19 octobre 2011
14 décembre 2012
19 novembre 2013
28 janvier 2015

Nombre de groupes de travail

8

Structure du plan d'action régional

6 enjeux régionaux :

- Enjeu 1 : Réduction de l'usage des pesticides en agriculture (9 fiches action)
- Enjeu 2 : Réduction de l'usage des pesticides en zone non agricole (7 fiches action)
- Enjeu 3 : Qualification des acteurs (3 fiches action)
- Enjeu 4 : Suivi de l'état sanitaire des cultures (1 fiche action)
- Enjeu 5 : Suivi de l'évolution de l'usage des pesticides (2 fiches action)
- Enjeu 6 : Gouvernance et communication (2 fiches action)

Nombre de fiches actions : 24

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

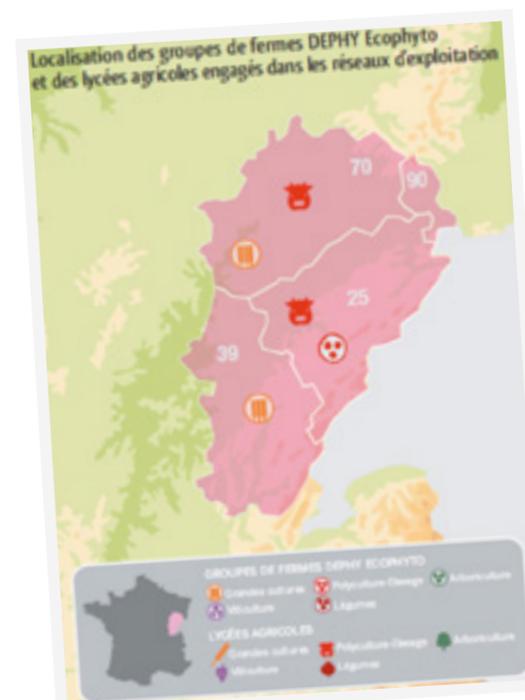
Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Franche-Comté

Accompagnées par leur ingénieur réseau, ce sont aujourd'hui 33 exploitations franc-comtoises qui participent au réseau national de Fermes DEPHY dont deux exploitations de lycées agricoles (une en Haute-Saône et une dans le Doubs). Elles se répartissent en trois réseaux animés par des techniciens des trois chambres départementales de la région.

Des premiers résultats encourageants sont disponibles : malgré des conditions climatiques favorables au développement des maladies cryptogamiques, 16 systèmes de culture ont réduit l'Indice de Fréquence de Traitement (IFT) d'au moins 10% par rapport à leur entrée dans les réseaux. 7 systèmes de cultures sont très économes en produits phytosanitaires, avec un IFT moyen de 1,93.

Le 28 octobre 2014 à Dorans (90), la Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles a organisé une journée sur l'agriculture de précision. Le matin était consacré à une table ronde animée par 3 personnes : Christiane Lambert, vice présidente de la FNSEA, Nicolas Munier-Jolain spécialiste de l'agro-écologie et Laurent Tessier directeur de la délégation Franche-Comté de l'agence de l'eau RMC. L'après-midi, des ateliers techniques accueilleraient les participants.



Crédit photo : CRA Franche Comté

Action d'initiative régionale

ACTION ▶ La journée de l'observation

Au niveau de la filière grandes cultures, chaque année, des journées de l'observation organisées par l'animateur du réseau sont proposées à tous les techniciens réalisant les observations. En 2014, les deux journées ont été consacrées à la problématique des adventices et de leur contrôle. Pour la première, l'INRA de Dijon a présenté l'intérêt du suivi des adventices et les résultats de la biovigilance. En deuxième

partie la Chambre d'Agriculture du Jura a exposé les résultats d'une étude, d'une durée de 4 ans, sur le salissement des parcelles de blé réalisée dans le cadre du GVA de Chemin. La seconde journée, consacrée aux systèmes de cultures, a permis à l'INRA Epouisse de présenter 10 ans de travaux sur la réduction de la dépendance aux herbicides.



Crédit photo : Pascal Xicluna/Min.Agri.Fr

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau d'épidémiosurveillance a été construit progressivement entre 2009 et 2012. Aujourd'hui, animé par la Chambre Régionale d'Agriculture, il couvre 6 filières. Une centaine de structures participent aux observations. Au total 446 bulletins ont été publiés.

Depuis 2014, le suivi des adventices complète le réseau de surveillance. Il comprend un inventaire exhaustif des adventices présentes après désherbage sur toutes cultures. Pour la première année une centaine d'inventaire a été réalisée. Deux nouveaux réseaux sont constitués, en 2015, pour suivre la chrysomèle du maïs et le campagnol des champs.

Depuis 2012, le suivi des Effets Non Intentionnels (ENI) de l'utilisation des produits phytosanitaires est réalisé sur 12 parcelles, dont deux conduites en agriculture biologique. La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) assure les observations ornithologiques. Le Groupe Régional Agronomie Pédologie Environnement (GRAPE) qui a rejoint, en 2015, la Chambre Régionale d'Agriculture réalise le suivi des vers de terre et la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) les comptages et l'identification des coléoptères et des espèces messicoles.



Crédit photo : CRA Franche comté

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	35	34
Cultures légumières	12	11
Viticulture	19	17
Zones non agricoles	6	5
Prairies	5	5
TOTAL	77	72

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

La ville de Belfort est engagée depuis 2012 dans une démarche de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires, avec l'objectif « Zéro phyto » en 2016. Depuis 2013, une zone pilote a été définie dans laquelle aucun pesticide n'est utilisé. Le 13 juin 2014, la ville de Belfort a présenté au grand public un panel de techniques alternatives d'entretien des espaces verts de la ville, à travers une promenade dans les quartiers de la zone pilote. Ont été présentées différentes techniques préventives comme la mise en place de paillage, l'acceptation de la végétation spontanée, le réaménagement des espaces, des techniques

curatives comme le désherbage manuel, thermique, mécanique. Les milieux d'intervention ont été également très divers : surfaces sablées, pavées, voiries, pieds de murs. Un livret de visite a été distribué à l'occasion de cette déambulation, afin de présenter aux visiteurs le plan « zéro phyto » et l'impact des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement. Ce support de communication a été également diffusé aux autres communes de l'agglomération Belfortaine lorsque cette démarche « zéro phyto » leur a été présentée.



Crédit photo : DRAAF Franche Comté



FORMER ET PROFESSIONNALISER

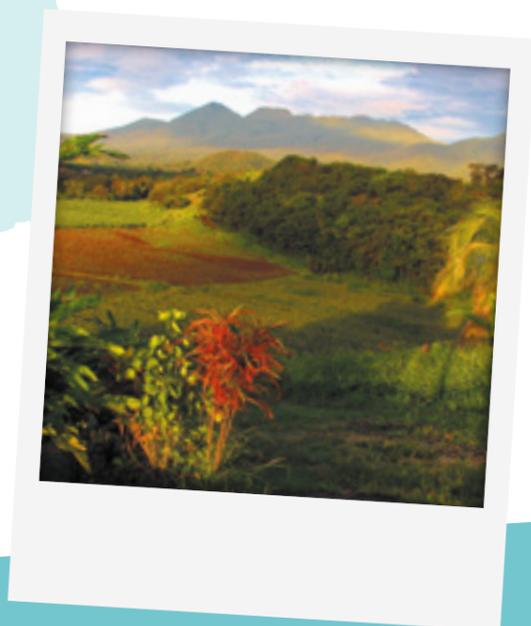
En 2014, le dispositif de formation à la certification individuelle a été pleinement opérationnel. Au total, sur l'année, 2 596 personnes ont obtenu le certiphyto, dont 1 131 pour les utilisateurs en zones non agricoles et 899 décideurs en exploitation agricole.

En 2014, 128 entreprises ont été agréées. Elles se répartissent en 40 établissements pour l'application, 71 pour la distribution à destination du grand public, 13 pour la vente aux professionnels et 4 agréées pour le conseil.

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	4 700
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	184
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	1 105
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	1 348
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	819
Nombre total de Certiphyto délivrés	8 156

GUADELOUPE



Crédit photo : DAAF Guadeloupe

La Guadeloupe est un ensemble de 6 îles habitées de la Caraïbe qui présentent des différences géomorphologiques très marquées : îles volcaniques de Basse-Terre, Terre-de-Haut et Terre-de-Bas, îles calcaires de Grande-Terre, Marie-Galante, Désirade.

Sur une surface agricole utile (SAU) de 31 768 ha représentant 20% de la surface totale du département, un peu moins de la moitié est plantée en canne à sucre (14 173 ha), 2 453 ha en bananes et 1 895 ha en maraîchage.

Du fait de son climat tropical, la Guadeloupe subit des contraintes et menaces phytosanitaires fortes sur l'ensemble des productions agricoles. Ainsi, la cercosporiose noire a contaminé la production bananière en 2012 et la maladie du citrus greening dépotée en 2013 a altéré fortement les vergers d'agrumes entraînant une très forte baisse de production.

L'enherbement est également une préoccupation pour toutes les cultures. Ainsi, pour la maîtrise de l'enherbement, des actions visant à trouver des alternatives au désherbage tout chimique en canne à sucre (MAGECAF) et des recherches de mécanisation ou de rationalisation de techniques telles que le paillage dans le cadre de DEPHY EXPE, sont menées.

Enfin, la petite taille des exploitations et leur nombre relativement important (7 852 au recensement de 2010) nécessitent de mettre l'accent sur les sessions de formation pour le Certiphyto.



Crédit photo : DAAF Guadeloupe

ACTION PHARE

Expérimentation sur les usages orphelins

Le Centre technique de la canne à sucre de la Guadeloupe poursuit le programme d'expérimentation sur les usages orphelins que lui confie la DGAL. Ce programme vise à tester et faire homologuer des produits phytosanitaires à destination des filières tropicales des DOM.

En 2014, 19 essais de 16 produits ont été réalisés sur différentes cultures tropicales (canne à sucre, banane, igname, ananas, patate douce et avocatier).

Les cibles visées sont l'enherbement, les cercosporioses de la banane, le tigre de l'avocatier, les cochenilles de l'ananas et le charançon de la patate douce. 30% des produits étaient composés de substances d'origine naturelle, chiffre qui montre que les acteurs des filières agricoles de la Guadeloupe sont en quête de solutions phytosanitaires plus respectueuses de l'environnement.

Côté fabricants, ce chiffre marque également leur volonté de travailler sur la recherche de solutions autres que chimiques.

Parmi les 16 produits testés, certains ont donné de bons résultats qui vont compléter les dossiers d'homologation déposés par les fabricants. Certaines cibles nécessitent encore quelques années de recherche pour trouver des solutions suffisamment efficaces, notamment l'enherbement en culture de canne à sucre. Certaines espèces comme *Rottboellia cochinchinensis* et *Panicum maximum* (Poacée) sont maîtrisées soit par une seule spécialité commerciale ou par aucune. C'est aussi le cas du charançon de la patate douce qui provoque de nombreuses pertes sur la récolte. La phéromone testée attire parfaitement les charançons mâles mais les dégâts causés sur les tubercules sont encore importants.



Crédit photo : DAAF Guadeloupe

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

23 février 2015
COFIL ECOPHYTO
17 avril 2014
5 septembre 2014
24 avril 2015

Nombre de groupes de travail

3

- Communication
- EXPE/FERME DEPHY
- Epidémiologie et méthodes alternatives

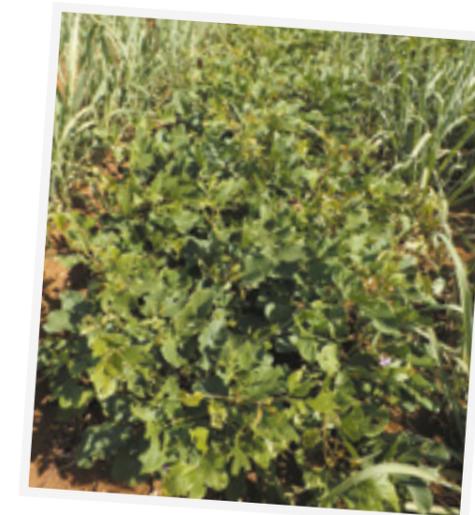
Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé
4 enjeux régionaux
Nb de fiches actions : 12 actions

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Le réseau DEPHY Ferme de Guadeloupe poursuit ses actions de capitalisation des modifications de pratiques sur la culture de la canne à sucre en accompagnant 9 exploitations développant des systèmes de culture en polyculture-élevage à dominance canne à sucre (IFT annuel et suivi des itinéraires techniques). Afin d'impulser le changement chez de nombreux exploitants, une étude prospective des pratiques d'une dizaine d'agriculteurs ayant franchi le pas a permis d'identifier : les critères de motivations, les contraintes et des pratiques innovantes sur d'autres spéculations (pastèque, banane plantain, maraîchage...). Les exemples recensés viennent étoffer les perspectives de réduction des pesticides et seront valorisés dans le cadre du réengagement du réseau de fermes. Les premières expérimentations réalisées en 2014 portent sur des essais de petits matériels et de plantes de couverture sur culture de canne à sucre. Ces techniques visent à lever les contraintes des petites exploitations agricoles guadeloupéennes, disposant de surfaces en canne à sucre limitées. Suite aux résultats d'une expérimentation de paillage mécanique sur igname et l'application de cette technique à une plus large échelle, les données sont en cours de diffusion, et des essais pourraient être réalisés chez des agriculteurs volontaires, avec la collaboration technique de DEPHY EXPE. Des essais consistant à la mise en place de jachères améliorées sont prévus en cultures vivrières.



Crédit photo : CTCS Guadeloupe

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Communication

Trois journées techniques ont permis la diffusion de pratiques éprouvées pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en canne à sucre et la promotion de pratiques alternatives innovantes (outil mécanique combiné, petite mécanisation).

La réalisation d'un film documentaire de huit minutes permettra de communiquer sur le plan ECOPHYTO et l'intérêt

d'une mutation des pratiques agricoles. Conscient que les innovations techniques de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires ne sont pas épuisées, un essai sur l'usage des plantes de service chez un exploitant est en cours. Afin de favoriser la diffusion des BSV, auprès des agriculteurs, deux livrets seront publiés à 1 000 exemplaires chacun.

ACTION ▶ A la recherche d'alternatives aux herbicides en canne à sucre

Le CTCS Guadeloupe poursuit les essais sur les Méthodes Alternatives de Gestion de l'Enherbement en Canne à Sucre (MAGECAF). Deux outils ont été acquis et testés. Il s'agit de deux désherbeuses de deux fabricants qui offrent la possibilité de désherber les inter-rangs mécaniquement et les lignes de cannes chimiquement. Ces deux outils permettent

de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques de post-levée.

Des essais ont été mis en place avec des plantes de couverture (*Cajanus cajan*, *Canavalia ensiformis*, *Vigna unguiculata* et *Crotalaria juncea*). Deux ont montré de bons résultats dans le contrôle de l'enherbement.



Crédit photo : DAAF Guadeloupe



Crédit photo : MAAF

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Fonctionnel depuis 2011, le réseau de surveillance biologique du territoire de la Guadeloupe est animé par la FREDON Guadeloupe. Il compte six animateurs-observateurs répartis dans cinq structures partenaires (CTCS, Chambre d'Agriculture, SICACFEL, ASSOFWI et SICA-LPG), et permet de sécuriser six filières de productions végétales (canne à sucre, banane, horticulture, arboriculture fruitière, cultures maraîchères et vivrières).

En 2014, au total 145 parcelles ont été suivies, dont 70 sites fixes et 59 bulletins de santé du végétal ont été publiés retranscrivant les données d'observation de 25 nuisibles. Tandis que pour l'année 2015 (chiffres arrêtés au 31/08), 101 parcelles ont été suivies, dont 72 fixes. Un total de 30 BSV concernant de 27 nuisibles a déjà été publié.

Un travail de validation des protocoles de surveillances pour les cultures tropicales est en cours pour une intégration des données dans Epiphyt.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	30	22
Arboriculture fruitière	12	7
Cultures légumières	7	7
Horticulture	4	5
Autres : Cultures vivrières	6	5
TOTAL	59	46

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE



Crédit photo : MAAF

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification

Nb d'agriculteurs et salariés agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	3 059
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	205
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	184
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	256
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	811
Nombre total de Certiphyto délivrés	4 515

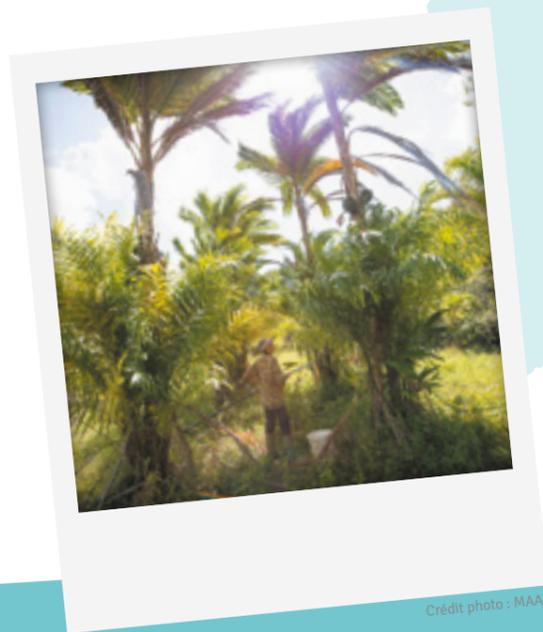
En Guadeloupe, 3 059 chefs d'exploitation sur 4 916 sont titulaires du Certiphyto ; cela correspond à une surface de 25 804 ha, soit 62,2% de la SAU de Guadeloupe.

Les opérateurs applicateurs en exploitation agricole titulaires du certificat représentent 31,8% des 1 876 ouvriers agricoles recensés dans le cadre de l'enquête structure 2013. Sur l'année 2015, 812 personnes ont été formées au total dont 553 décideurs en exploitation agricole.



Crédit photo : MAAF

GUYANE



Crédit photo : MAAF

La Guyane est la seule région ultrapériphérique à se situer en Amérique Latine et à être continentale. C'est également le seul département qui voit son nombre d'agriculteurs et sa surface agricole progresser rapidement (+8% et +10% sur 10 ans), à l'instar de l'explosion démographique que vit la région (2 à 3% par an).

Concentrée sur le bord des fleuves frontaliers ainsi que sur le littoral, l'agriculture guyanaise couvrait 28 686 ha en 2013, soit 0,3% de la surface départementale. Elle se caractérise par la coexistence d'une agriculture traditionnelle familiale (environ 80% des exploitants, sur un tiers de la SAU), et d'une agriculture mécanisée à vocation marchande située sur la bande littorale, dont la production est plus sédentaire.

Dans ce contexte, l'amélioration du taux de couverture des besoins alimentaires par une production endogène respectueuse de la santé et de l'environnement constitue un enjeu important pour l'agriculture locale. Au-delà de la question des usages orphelins, ce développement reste toutefois confronté à de fortes contraintes géographiques (accessibilité limitée de certaines zones, difficulté de contrôle des frontières), socio-économiques et culturelles (diversité des communautés et des langues, illettrisme), agronomiques (faible fertilité des sols), biotiques (climat et environnement propices aux bioagresseurs) et structurelles (faible organisation des filières).

Ces contraintes ont affecté le déploiement du plan Ecophyto en Guyane, même si ce plan a su mobiliser la quasi-totalité des parties prenantes autour des préoccupations phytosanitaires.



Crédit photo : INRA-AG

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

04 octobre 2011
22 octobre 2012 (CROSOP)
13 mai 2014
05 septembre 2014 (CROSOP)
13 mai 2015 (CROSOP)
15 décembre 2015 (CROS)

Nombre de groupes de travail

7

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé
Actualisation du plan régional : non
Nb d'enjeux régionaux : 20
Nb de fiches actions : 5 en cours

ACTION PHARE

Campagne d'élimination de déchets agricoles

En septembre 2014, une campagne de collecte gratuite d'emballages vides (EVPP), de produits phytosanitaires non utilisables (PPNU) et de plastiques usagers (PAU) a été organisée conjointement par la Chambre d'Agriculture et la DAAF.

Réalisée sur deux sites durant deux semaines, cette opération a permis de récolter plus de 3 tonnes de produits phytosanitaires non utilisables, 480 kg de bidons vides de produits et 700 kg de plastiques agricoles usagés (bâches, sacs d'engrais, vieux pulvérisateurs et tuyaux d'irrigation,).

Malgré un certain succès, tant sur le plan de l'organisation que de la communication, cette campagne a été marquée par une faible participation des agriculteurs (25 au total) principalement due à l'absence de collectes durant de nombreuses années. Sur la base des freins recensés, une nouvelle campagne a été programmée pour septembre 2015, sur trois semaines et six sites.

En parallèle, suite à l'étude réalisée sur la pérennisation des collectes par ADIVALOR, des travaux sont en cours pour que la Chambre d'Agriculture de Guyane se dote d'un agent chargé de la préfiguration du dispositif.



Crédit photo : Chambre d'agriculture Guyane

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Du fait de la faiblesse de l'organisation des filières végétales en Guyane, les appels à projets DEPHY de 2011 et 2012 sont restés infructueux. Pour autant des expérimentations liées à Ecophyto perdurent depuis 2008 et visent à adapter des pratiques alternatives aux produits phytosanitaires afin de réduire leur utilisation, à combler des usages vides, et à servir de support pratique pour la vulgarisation de ces pratiques.

Depuis juin 2012, ces expérimentations sont intégrées au Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole de Guyane dont un des objectifs est d'assurer le transfert de ces techniques innovantes.

En 2014, trois actions d'expérimentations ont été subventionnées via l'axe 6 du plan Ecophyto. Deux de ces actions, sur les filières agrumes et ananas, se poursuivent en 2015. En parallèle, d'autres actions d'expérimentations sont menées avec les organisations professionnelles agricoles sur d'autres sources de financements (solarisation, plantes de couverture, filets,).

Face aux nombreux usages orphelins, les besoins en solutions de lutte phytosanitaires, chimiques et alternatives restent une des préoccupations majeures des professionnels agricoles de Guyane.



Crédit photo : MAAF

Action d'initiative régionale

ACTION ▶ Lettre-Ecophyto

Action portée par la Chambre d'agriculture de Guyane, la Lettre-Ecophyto Guyane a été validée au CROSOP de septembre 2014 suite à l'appel à projet « communication » du plan Ecophyto.

Reconduite en 2015, cette lettre trimestrielle destinée aux agriculteurs et techniciens agricoles est un outil de diffusion et de transfert focalisé sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Ce support propose des témoignages d'agriculteurs et des articles sur les bonnes pratiques phytosanitaires, l'état de connaissance des bio-agresseurs (en lien avec le réseau

d'épidémiosurveillance) et l'avancement des projets (essais, expérimentations, outils de transfert,) en lien avec le Réseau d'innovation et de transfert agricole. La lettre comporte également un calendrier afin d'informer les parties prenantes des grandes évolutions du plan (Certiphyto, appels à projets) et des réunions passées et à venir.

En offrant une vue synthétique et en valorisant les travaux en cours dans le domaine de la réduction des phytosanitaires, la lettre-Ecophyto permet également de créer un lien entre les différents acteurs du monde agricole et les porteurs de projets.



Crédit photo : MAAF



Crédit photo : Chambre d'Agriculture Guyane

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Compte-tenu des difficultés de structuration des filières, la première phase de mise en place du réseau de surveillance épidémiologique de Guyane a démarré tardivement en mars 2014, avec l'embauche d'un agent dédié à cette tâche.

Les premiers travaux ont consisté en la recherche d'observateurs auprès des organisations professionnelles, la sélection de sites et de cultures à observer et l'élaboration de protocoles d'observation adaptés. Cette mise en place initiale a été handicapée par la faiblesse de l'organisation professionnelle et le manque de moyens humains (ingénieur filière, observateurs) disponibles qui limitent, pour l'instant, l'ampleur du réseau.

Malgré cette situation, l'édition des premiers Bulletins de Santé du Végétal sur les cultures de diversification a démarré au dernier trimestre 2014. Une fois les parcelles d'observation et les organismes nuisibles sélectionnés, les premières observations, réalisées par la Chambre

d'Agriculture, ont débuté en mai 2015. La structuration du réseau des observateurs via la signature des conventions tripartites devrait être finalisée au dernier trimestre 2015.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Arboriculture fruitière	0	1
Cultures légumières	1	3
Autres (Cultures Guyanaises)	1	1
TOTAL	2	5

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Le domaine des ZNA a été pris en charge initialement par la FREDON Guyane à l'issue du premier CROS. Un premier bilan des connaissances de ce milieu aux nombreux acteurs et aux pratiques phytosanitaires dans l'ensemble peu connues a été réalisé.

Devant ce premier constat, le groupe ZNA a envisagé de lancer une enquête auprès des différents acteurs identifiés

afin d'établir un état des lieux plus précis. CNFPT et UNEP, déjà impliqués dans le domaine des ZNA (formations aux bonnes pratiques, Certiphyto), se sont proposés en tant que facilitateurs dans cette action.

Cette action doit encore être conduite. Le plan Ecophyto II est attendu pour permettre de donner de l'ampleur à l'action en ZNA.



Crédit photo : DAAF Guyane

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	635
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	19
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	52
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	0
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	111
Nombre total de Certiphyto délivrés	817

Depuis 2012 avec la mise en place de la nouvelle procédure d'agrément et de certification individuelle, sept organismes de formation, ont été habilités en Guyane, dont deux supplémentaires sur la période 2014 - 2015. On compte désormais trois organismes de formation régionaux et quatre nationaux.

A fin 2015, 817 certificats ont été délivrés. Ils ont été obtenus à 78% par des agriculteurs, à 14% par des applicateurs en prestation de services, à 6% par des distributeurs, et à 2%

par des conseillers agricoles. A noter qu'aucun utilisateur en ZNA n'a encore fait de demande d'obtention du certiphyto.

Il reste cependant des efforts de communication et d'animation à faire pour espérer certifier toutes les personnes concernées, notamment en ce qui concerne les agriculteurs, les conseillers agricoles et les utilisateurs en ZNA. Sans Certiphyto, les utilisateurs professionnels ne peuvent plus acheter de produits depuis le 26 novembre 2015.

ÎLE-DE-FRANCE



Crédit photo : DRIAAF-SRAL

Avec 48% de la surface totale régionale, l'agriculture occupe une place importante en Île-de-France. Très largement dominantes, les cultures de céréales, d'oléo-protéagineux et de betteraves s'appuient sur un modèle cherchant à valoriser au mieux des conditions pédo-climatiques très favorables.

La métropole du Grand Paris se caractérise par le maintien, mais en régression, d'une ceinture verte avec une activité maraîchère, arboricole et horticole orientée vers l'approvisionnement de proximité.

L'agriculture biologique progresse sensiblement mais reste cependant à un niveau modeste avec près de 2% (10 000 ha) de la surface agricole utile. Par ailleurs, avec 12 millions d'habitants, l'Île-de-France est la région la plus peuplée et la plus urbanisée de France. Elle dispose de zones non agricoles d'une surface bien supérieure aux autres régions françaises, avec une grande variété d'acteurs : parcs et jardins, routes et voiries, réseaux SNCF-RFF et RATP, golfs, jardins des particuliers, espaces verts des logements collectifs et des zones d'activités

La reconquête de la qualité de l'eau est un enjeu majeur de cette région à forte densité de consommateurs. Cette reconquête s'appuie notamment sur le déploiement en cours des plans d'action sur 30 captages Grenelle et la sélection de 50 nouveaux captages, l'ensemble formant les captages prioritaires SDAGE 2016 - 2021.



Crédit photo : DRIAAF-SRAL

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

22 mars 2010
22 septembre 2012
22 mars 2013
16 avril 2015

Nombre de groupes de travail

6

Structure du plan d'action régional

Le plan d'action régional validé lors du CROS du 22 mars 2010
Actualisation du plan régional : non
Nb d'enjeux régionaux : 6
Nb de fiches actions : 18

ACTION PHARE

6 rendez-vous Ecophyto sur les techniques alternatives en zones non agricoles

Dans le cadre des financements régionaux, la FREDON a élaboré une séquence de 6 demi-journées visant à promouvoir les techniques alternatives en zones non agricoles. Ces rendez-vous ont permis de réunir près de 200 personnes (principalement des responsables et agents de collectivités territoriales, mais également des élus, des bailleurs sociaux et des responsables d'entreprises du paysage) autour des thématiques d'intérêt : « gestion des cimetières sans pesticides », « écopâturage », « protection biologique appliquée aux espaces verts », « gestion écologique des pelouses sportives », « utilisation de plantes couvre-sol », « utilisation et mise en place de prairies fleuries ».

Pour les thématiques « écopâturage » et « production biologique intégrée en espaces verts », deux vidéos ont été réalisées en complément et sont disponibles sur le site EcophytoZNA-Pro.

L'écopâturage représente une alternative très efficace aux produits herbicides et débroussaillants. Cette approche permet de gérer des populations d'adventices nuisibles ou envahissantes comme les chardons, les renouées ou les ronces, et peut par ailleurs favoriser une amélioration de la biodiversité entomologique et ornithologique.

La lutte biologique repose sur l'utilisation d'auxiliaires vivants (insectes, nématodes) et permet de répondre à des problématiques très variées, sur arbres, arbustes, plantes à massifs et pelouses, telles que les invasions de pucerons, de cochenilles, d'acariens, d'aleurodes, de vers blancs, de tipules et d'otiorhynques.



Crédit photo : FREDON IDF

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Île-de-France

En Île-de-France, le réseau de fermes DEPHY Ecophyto est constitué de 3 groupes de fermes « grandes cultures » pour 4 300 ha engagés. Il s'agit de systèmes en grandes cultures avec des rotations à dominante de betterave pour les potentiels élevés et de colza pour les autres situations à potentiels élevés ou moyens.

Les situations initiales contrastées, en terme de recours aux produits phytosanitaires, montraient un usage global moyen initial de -23% par rapport à l'IFT de référence (5,80). Depuis la mise en place des réseaux, le recours aux pesticides a connu des oscillations annuelles, et sur la

période 2011 - 2014 la moyenne globale des groupes DEPHY Île-de-France constate une évolution à la baisse (-28% / IFTref) dans un contexte régional qui dans le même temps a connu une évolution à la hausse.

Ainsi pour ces réseaux de fermes DEPHY, certaines situations sont proches de répondre aux critères « économiques » et « performant » et d'autres montrent des trajectoires d'intérêt qui doivent être poursuivies et stabilisées : utilisation combinée de leviers agronomiques tels que le retard de la date de semis, le choix variétal, le recours au désherbage mécanique, et la lutte biologique.

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Colloque régional « Vers le zéro phyto dans les espaces publics »

A l'initiative de la DRIAAF et en collaboration avec la DRIEE, ce colloque thématique s'est tenu le 28 octobre 2014.

L'objectif était d'informer l'ensemble des services de l'Etat, des établissements publics et collectivités territoriales des évolutions réglementaires concernant l'utilisation de pesticides dans leurs espaces verts ouverts au public et de contribuer à mettre en partage les outils existants pour atteindre le zéro phyto.

Ce colloque a également permis de présenter des témoignages et retours d'expérience d'actions en cours au sein de collectivités pilotes.



Crédit photo : DRIAAF-SRAL

ACTION ▶ Échanger sur les pratiques économes en intrants avec les agriculteurs du territoire (DEPHY77)



Crédit photo : Chambre d'agriculture 77

Cette action des réseaux DEPHY s'inscrit dans le cadre des financements régionaux ECOPHYTO. Le programme se décline en 5 visites de terrain et vise à diffuser les bonnes pratiques phytosanitaires auprès des agriculteurs et des conseillers du territoire en s'appuyant sur le cas concret et l'expérience des agriculteurs DEPHY.

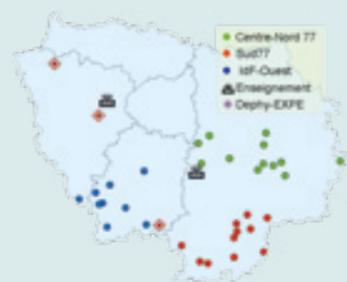
Il s'agit de faciliter l'échange et le contact de proximité pour inciter les agriculteurs à mettre en œuvre des leviers agronomiques et adapter leurs traitements en fonction de la pression phytosanitaire.

Chaque rendez-vous se décline en une présentation de l'exploitation avec le témoignage de l'agriculteur DEPHY, un point d'actualité technique et un « tour de plaine ».

Les thématiques abordées étaient les suivantes : « optimiser la lutte contre les bioagresseurs du colza », « limiter le désherbage chimique des betteraves, c'est possible », « adapter son programme fongicide sur céréales en cours de campagne », « les associations d'espèces ».

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau de surveillance biologique du territoire, structuré autour des 5 grandes filières de la région (grandes cultures, ZNA, horticulture - pépinières, maraîchage et arboriculture), répond aux objectifs d'information sur l'état sanitaire des végétaux. Il permet d'apprécier le risque et de limiter le recours aux produits phytosanitaires. Cette action est animée par la chambre régionale d'agriculture et supervisée par la DRIAAF. Elle s'appuie sur l'expertise de techniciens (chambres, Fredon, instituts techniques, coopératives et négoce), d'agriculteurs et de responsables d'espaces verts et fédère 174 observateurs sur plus de 372 sites d'observation. Les données recueillies permettent la rédaction annuellement de 140 BSV diffusés chaque semaine à plus de 4 000 destinataires. Depuis 2012, la mise en place d'un réseau d'observation des effets non intentionnels contribue à appréhender les effets des produits phytosanitaires sur l'apparition de résistances et sur la biodiversité. En Ile-de-France, le réseau représente 21 parcelles dont 13 étaient suivies dans le précédent réseau de biovigilance. Les résultats des relevés de flore, de coléoptères, de vers de terre et d'oiseaux ont fait l'objet d'une fiche de synthèse régionale.



Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	40	28
Arboriculture fruitière	41	35
Cultures légumières	22	15
Horticulture	20	14
Zones non agricoles	17	9
TOTAL	140	101

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Outre les actions conduites par des acteurs historiquement investis dans la recherche de réduction d'usage en zones non agricoles, les enveloppes régionales du plan ECOPHYTO pour 2014 et 2015 ont permis de mettre en place 24 projets portés par 7 acteurs régionaux couvrant l'ensemble des thématiques ZNA : espaces verts, pelouses sportives, golf, cimetières, jardiniers amateurs, acteurs des collectivités territoriales, entreprises du paysage et SNCF. Différents supports guides, documents techniques, vidéos sont produits dans ce cadre.

Afin d'anticiper les évolutions législatives visant à interdire l'usage des produits phytosanitaires à partir du 1^{er} janvier 2017 dans les espaces publics, la DRIAAF a publié et fait parvenir aux 1 290 collectivités d'Île-de-France un guide réglementaire des bonnes pratiques dans les zones non agricoles. Ce guide récapitule les dispositions réglementaires ainsi que les bonnes pratiques et les restrictions d'usages pour la protection de l'eau et de la santé.



Crédit photo : MAAF

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification	
Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	4 306
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	711
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	2 569
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	5 744
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	595
Nombre total de Certiphyto délivrés	13 925

Le Certiphyto est généralisé à tous les utilisateurs de produits phytosanitaires (agriculteurs, salariés des agriculteurs et des collectivités, organismes et entreprises du paysage). 36 structures ont été habilitées pour dispenser les formations en Île-de-France. Au total, 13 925 certificats ont été délivrés au 31 décembre 2014, avec une forte progression en 2013 et 2014 dans la perspective initiale de l'échéance de 2014 où la détention du Certiphyto devait être obligatoire. Les formations pour les collectivités ont débuté en 2013 ; depuis 5 744 décideurs / utilisateurs ont été certifiés.

Les entreprises de distribution, d'application et de conseil en produits phytosanitaires doivent également obtenir un nouvel agrément, en remplacement du DAPA, pour exercer leur activité. Cet agrément est obtenu via un organisme certificateur. Au 31 décembre 2014, 480 agréments ont été délivrés, dont l'agrément multi-site de l'APCA qui couvre 76 établissements, et 272 demandes sont en cours d'instruction.



Crédit photo : Cheick.Saidou/Min.Agr.Fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON



Crédit photo : MAAF

Avec le premier vignoble de France par sa superficie (234 500 Ha en 2013, 30% du vignoble national), le Languedoc-Roussillon a une économie agricole très marquée par la viticulture (plus de la moitié de la valeur de la production agricole), secteur aux revenus faibles (19,5K€ par travailleur non salarié en 2013). Ainsi le revenu moyen par actif agricole non salarié situe le Languedoc-Roussillon en 20^{ème} position sur les 22 régions françaises. Les disparités accentuent ce problème : 45% des exploitations de l'OTEX viticulture ont un revenu inférieur à 10K€ par an. La région est un amphithéâtre sur la mer avec de l'élevage en Lozère et dans les Pyrénées. L'essentiel des cultures consommatrices en pesticides sont dans la plaine littorale et l'ouest audois : viticulture, fruits et légumes, grandes cultures et semences...

dans un contexte méditerranéen dominant (à nuancer dans les montagnes). Les quatre départements littoraux ont été classés à « enjeu pesticides » dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée, révélant une contamination importante des eaux.

Le plan d'action régional, validé le 8 juillet 2010, s'articule autour de 4 enjeux :

- organiser la gouvernance régionale, suivre les réalisations et communiquer ;
- réduire l'utilisation des phytosanitaires en agriculture ;
- tendre vers le « zéro phyto » en zone non agricole (ZNA) ;
- mettre en synergie les actions de recherche, d'expérimentation, de démonstration et de formation.



Crédit photo : DRAAF Languedoc-Roussillon

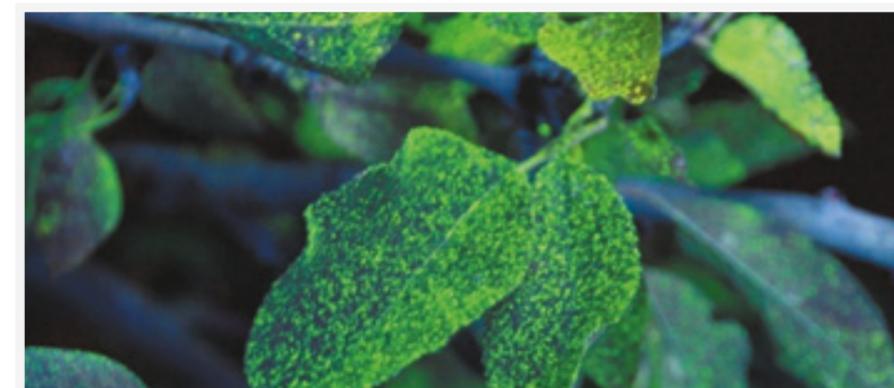
ACTION PHARE

La pulvérisation en arboriculture (Sudexpé / Chambre d'Agriculture de l'Hérault)

Les 13 et 17 novembre 2014, lors des deux soirées organisées sur le site du Centre Expérimental Horticole de Marsillargues (CEHM), un exposé en salle a permis de faire un point sur les contraintes et voies de progrès liées à la pulvérisation : réglage et choix de matériels pour une sécurisation des interventions, vitesse de travail pour optimiser les délais d'intervention et les coûts de main-d'œuvre, réduction des charges en carburant, en vue d'optimiser les applications de phyto-protection et d'en limiter les impacts environnementaux.

En fin de soirée, une visite en vergers a permis de visualiser de façon plus concrète les effets de différentes modalités de pulvérisation par lumière noire.

Ainsi les différences de répartition de la bouillie avec des buses classiques ou avec des buses à réduction de dérive ont pu être observées. Les effets du mouillage (350 ou 1 000 l/ha) ou bien l'incidence de l'architecture des pulvérisateurs ont également fait l'objet de démonstrations.



Crédit photo : CEHM

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

8 juillet 2010
11 juillet 2012
8 juillet 2014
7 juillet 2015

Nombre de groupes de travail

3
Comités techniques

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé
le 8 juillet 2010
4 enjeux régionaux
Nb de fiches actions : 16 actions

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

En viticulture, quatre groupes FERME impliquent 44 exploitations situées dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude, l'Hérault et le Gard. Les synthèses sur ces exploitations engagées démontrent que les leviers mis en œuvre permettent de diminuer leur IFT. Cette baisse, grâce à l'évolution de leurs pratiques, varie selon le millésime, la valorisation de la production, la structure de l'exploitation (la taille et l'organisation du travail permettant ou non un travail manuel ou mécanique). Les leviers de réduction mis en évidence sont notamment :

- l'adaptation du nombre de passages, levier déjà largement utilisé ;
- l'adaptation au volume appliqué, qui se développe bien que déjà largement utilisée (Optidose®) ;
- le réglage du pulvérisateur, levier largement adopté. Mais il apparaît que l'acquisition de matériel plus performant ne se développe pas à cause du coût d'achat ;
- l'acceptation de présence d'adventices, maladies et/ou ravageurs, en augmentation dans les situations où elle n'engendre aucune concurrence ;
- l'utilisation de produits de biocontrôle, en augmentation, principalement due au déploiement de la confusion sexuelle.



Crédit photo : CRA Languedoc-Roussillon

Action d'initiative régionale

ACTION ▶ Pérennisation de la démarche Ecophyto par les opérateurs de filière

Dans le cadre de son X^{ème} programme d'actions 2013 - 2018 et du PDR, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse accompagne les opérateurs économiques dans leur stratégie économique intégrant les enjeux environnementaux, notamment les évolutions de pratiques à partir de clauses de leur cahier des charges de production. Ces démarches allient ainsi technique, environnement et économie. Ce dernier aspect est une condition majeure de pérennisation des nouvelles pratiques.

Après des programmes d'actions pionniers dans le cadre du IX^{ème} programme (Côtes de Signargues autour du Briançon, Camp de César avec la coopérative Laudun-Chusclan, ou le Malaven avec l'organisme de gestion ODG Tavel), des animateurs au sein d'ODG ou coopératives développent cette dynamique sur d'autres terroirs : Faugérois, Syndicat des vins des Côtes de Thongue, Fédération des vins de pays de l'Hérault, coopératives d'Ensérune, des vignobles d'Hérault (Vergèze), ou encore des vignobles Dom Brial (Baixas).



Crédit photo : DRAAF Languedoc-Roussillon

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le programme « zéro herbicide en viticulture » a été mis en place grâce aux financements de FranceAgriMer et de la Région, dans le cadre du contrat Etat-Région. Sa poursuite dépendra de l'aide apportée par la région et le FEADER : un dossier a été déposé dans le cadre des nouvelles modalités du PDR.

Pour le volet enherbement sous le rang, l'enjeu est de définir un catalogue de solutions permettant de s'adapter à la diversité des contextes pédoclimatiques et des exploitations (cépage, type de plantation). Dans l'Aude, le conseil départemental a appuyé ces essais en fournissant les plants nécessaires grâce à la pépinière départementale. Divers couverts méditerranéens, choisis sur des critères de faible concurrence avec la vigne, de pérennité, de faible hauteur (de l'ordre de 3 à 4 cm sous le rang), d'adaptation au terroir, des périodes de floraison (à limiter pour le respect de "l'arrêté abeilles") sont testés en suivant les coûts, l'impact sur la vigne (rendement, diamètre des sarments, poids des bois de taille), l'abri éventuel de ravageurs ou prédateurs. Une dégustation sera mise en œuvre pour évaluer l'incidence sur les arômes quand les couverts seront stabilisés, sous réserve d'obtenir les financements et aides correspondants.

Les tout premiers résultats indiquent une bonne couverture

des rangs. De plus, ils ne montrent pas d'impact sur les bois de taille. Il est également noté un effet positif d'inhibition des pampres. La recherche de cultivars stériles lèverait le problème de la floraison qui interdit les traitements phytosanitaires pour préserver les abeilles.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015		
	2014	2015
Grandes cultures	13	11
Arboriculture fruitière	21	21
Cultures légumières	18	21
Viticulture	21	20
Prairies	5	6
TOTAL	78	79

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Le 8 juillet 2015 a été lancée la charte régionale "Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages" proposée aux collectivités de la région Languedoc-Roussillon qui s'engagent à réduire leur utilisation de pesticides. Elle est portée par la FREDON Languedoc-Roussillon (structure animatrice), la Préfecture du Languedoc-Roussillon (DRAAF-DREAL), l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Agence régionale de santé et la Région Languedoc-Roussillon.

Cette charte s'inscrit dans les objectifs du plan régional Ecophyto et répond à trois objectifs :

- Accompagner les collectivités dans le changement de leurs pratiques
- Proposer un outil pour atteindre les objectifs du plan ECOPHYTO
- Harmoniser et valoriser les actions menées par les signataires

Quatre niveaux d'engagement sont proposés aux collectivités du Languedoc-Roussillon :

- 1- mise en place d'un plan d'action vers le zéro phyto
- 2- zéro phyto sur voirie et espaces verts
- 3- zéro phyto étendu aussi aux cimetières et terrains de sports
- 4- label « Terre Saine ».

Ces niveaux sont concrétisés par l'apposition de panneaux d'entrées de ville.



Crédit photo : DRAAF Languedoc-Roussillon

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification	
Nb d'agriculteurs et salariés agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	17 201
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	840
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	1 904
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles (collectivités) ayant obtenu leur Certiphyto	1 970
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	2 522
Nombre total de Certiphyto délivrés	24 437

En juillet 2015 ont été reconnus les premiers GIEE de la région. Parmi eux, le GIEE du GDA DE NAUROUZE (Naurouze et Fresquel, dans l'Aude) associe 45 exploitations, dont celle de l'EPL de Castelnaudary et la ferme expérimentale de Bonanza (coopérative Arterris), dans l'aménagement concerté des activités agricoles sur le bassin versant, en développant les actions déjà menées dans le cadre d'un Groupe DEPHY-FERME en grandes cultures : allongement de la rotation, introduction de légumineuses, utilisation d'un matériel de précision et d'outils d'aide à la décision (OAD), mise en place de zones tampons et

IAE, prospection pour des débouchés économiques aux nouvelles cultures.

Par ailleurs, au titre du plan « Enseigner à produire autrement », sont en cours dans les exploitations des lycées agricoles :

- un autodiagnostic de leur performance agro-écologique
- l'élaboration d'un plan d'action pour atteindre les objectifs du plan Ecophyto
- l'identification de situations pédagogiques types pour transférer les résultats au sein des enseignements et en direction des acteurs du territoire.

LIMOUSIN



Crédit photo : MAAF



Crédit photo : CRA Limousin

Le Limousin se caractérise par la prédominance de surfaces herbagères et de rotations culturales longues. Les exploitations de polyculture-élevage, réalisant de 1 à 2 traitements/an, sont donc naturellement des systèmes économes en produits phytosanitaires. L'enjeu pour le Limousin est de concilier cette performance écologique avec la performance économique des exploitations. La clé principale est le développement de l'autonomie alimentaire du bétail, tout en maîtrisant le recours aux produits phytosanitaires.

Les cultures spécialisées, moins prépondérantes en termes de surface agricole utile, contribuent cependant de façon significative à l'économie agricole du Limousin, notamment la pomoculture. Bien qu'historiquement engagée dans la lutte biologique contre les ravageurs, la pomme du Limousin requiert en moyenne 39 traitements par an, du fait d'une pression « tavelure » élevée. La filière travaille donc notamment sur la qualité de la pulvérisation et les choix variétaux pour réduire à la source le recours aux fongicides. Confrontée en outre aux dégâts de campagnols, elle poursuit ses investigations sur les outils préventifs et curatifs non chimiques pour lutter contre ce ravageur.

Le Limousin reste une région peu consommatrice de produits phytosanitaires, mais les herbicides, qui représentent près de la moitié des ventes, ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi la promotion des méthodes alternatives au désherbage chimique reste une priorité. Les collectivités se mobilisent en ce sens, en témoignent les 7 communes (sur 49 en France) candidates au Label national Terre Saine dès son lancement.

ACTION PHARE

Le désherbage mixte du maïs

La Chambre d'Agriculture de la Creuse a souhaité vulgariser en conditions locales le désherbage chimique localisé associé au binage, sur maïs ; l'objectif est de promouvoir des techniques alliant efficacité, intérêt agronomique et réduction des herbicides. Un pulvérisateur monté sur le semoir permet de traiter uniquement le rang lors du semis du maïs ; un passage de bineuse est réalisé plus tard en saison. Ce « désherbage mixte » permet de sécuriser le contrôle des adventices sur le rang tout en ayant les avantages de l'action mécanique de la bineuse.

Afin de mesurer les effets obtenus en conditions culturales creusoises diverses, 4 parcelles ont été suivies et ont fait l'objet de démonstrations en 2014 et 2015. A ce jour, les résultats 2014 confirment l'intérêt de cet itinéraire mixte : avec un rendement identique, il permet de faciliter le binage (travail rapproché des pieds de maïs non nécessaire), et de le différer si besoin pour attendre des conditions météorologiques favorables (pas de concurrence sur la ligne de semis à la levée de maïs). Enfin, ce désherbage localisé sur le rang au semis, suivi d'un binage en saison, a permis de réduire de 60% la quantité de produits phytosanitaires utilisés, pour un coût de désherbage in fine plus bas. Ces résultats doivent cependant être confirmés en 2015, eu égard au contexte pédo-climatique favorable au maïs en 2014.



Crédit photo : Chambre d'Agriculture 23

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

02 avril 2015

Nombre de groupes de travail

4 groupes de travail se réunissent
1 à 3 fois / an

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé en 2011
et actualisé lors du dernier CROS
7 axes régionaux
23 fiches actions

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Limousin

En partenariat avec une coopérative fruitière limousine et le réseau DEPHY Pomme Limousin, l'établissement d'enseignement agricole de Brive Voutezac a décidé de renouveler en 2014 son verger par surgreffage, en testant 2 mélanges variétaux : Golden (sensible à la tavelure), Opal® (résistante) et Evelina® (tolérante). L'objectif est de tester l'influence de ces mélanges sur la pression globale tavelure et puceron cendré. En parallèle, les organisations professionnelles poursuivent l'intégration de ces variétés dans leur politique de renouvellement des vergers.

Chaque année, le réseau corrézien DEPHY Fruits rouges organise des ateliers de « co-conception » avec le CFPPA de Tulle-Cornil, pour allier expérience et apprentissage. Après avoir visité 2 ou 3 exploitations du réseau DEPHY, trame de questionnement à l'appui, les candidats à l'installation étudient en groupes et en salle les systèmes de cultures présentés, afin de faire un diagnostic de l'existant, mettre en avant les points forts et faibles, et proposer des pistes d'amélioration. Une restitution de ces travaux permet d'échanger entre apprenants et avec l'agriculteur, sur les solutions proposées.



Crédit photo : MAAF

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Tests de biocontrôle en grandes cultures

En partenariat avec les 2 réseaux DEPHY Polyculture-élevage, la coopérative Natéa a mis en place plusieurs essais en 2014 et 2015, pour tester en conditions limousines des solutions pour réduire les phytos. Alors que l'utilisation de la laminarine (substance de biocontrôle) ne fut pas concluante,

l'essai de réduction du glyphosate en inter-culture montre l'intérêt d'adapter la dose aux adventices visées. Certains essais comme le mélange variétal en colza pour lutter contre les mélégèthes, nécessitent d'être reconduits pour confirmer leur intérêt.

ACTION ▶ Barrières contre les campagnols en arboriculture

Depuis 3 ans, la filière pommicole limousine est confrontée à un ravageur jusqu'alors inféodé aux prairies : les campagnols. Devant la faible efficacité de la solution phytosanitaire, le réseau DEPHY Pomme Limousin travaille sur les méthodes alternatives. Un de ses membres a installé dès 2012 un grillage semi-enterré autour du verger couplé à des pièges

fonctionnant grâce à la prédation naturelle. Différents échanges et voyages d'étude ont été organisés : visite de verger expérimental, échanges avec des producteurs belges, travaux de chiffrages de différentes techniques, réflexion sur l'organisation pour la lutte et les achats de matériels.

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Les Bulletins de Santé du Végétal (BSV) du Limousin participent au développement du biocontrôle et des techniques alternatives et ce, au sein de ses 10 éditions. Sans omettre les méthodes déjà bien répandues, telles que le broyage des feuilles de pommier contre la tavelure, la détermination des périodes clés pour le déclenchement de la confusion sexuelle contre le carpocapse, l'observation des auxiliaires prédateurs, ou encore l'utilisation de variétés tolérantes ; le BSV limousin est le vecteur de toutes les nouveautés en matière de techniques alternatives ou prophylactiques. Ainsi le BSV Châtaigne Sud-Ouest participe depuis 2014 à la diffusion de l'information sur les lâchers de micro-guêpes parasitoïdes du Cynips. Le BSV Prairies

consacre quant à lui au moins une page à chacune de ses parutions aux alternatives adaptées à la saison : piégeage, travail du sol, moyens pour favoriser la prédation naturelle... Du côté des Grandes cultures, des encarts spécifiques ont été réalisés en 2015 sur la gestion mécanique des adventices en culture de maïs. Enfin, le BSV Zone Non Agricole présente, pour la quasi-totalité des bio-agresseurs observés, les méthodes alternatives à privilégier.



Crédit photo : MAAF

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	31	28
Arboriculture fruitière : pomme-poire, noix, châtaigne	45	47
Cultures légumières : fraise-framboise, pomme de terre	35	30
Viticulture	20	19
Zones non agricoles	7	7
Autres : prairies, tabac	16	16
TOTAL	154	147

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Le CFPPA Limoges-Les Vaseix a organisé à l'automne 2014 un forum régional sur les techniques alternatives aux pesticides, à destination des entreprises d'espaces verts et des collectivités. L'accent a été mis sur la préservation de la biodiversité végétale avec l'intervention du Conservatoire Botanique du Massif Central. Les différentes méthodes alternatives aux produits phytosanitaires utilisables en zones non agricoles, ont été présentées par la FREDON Limousin. L'après midi a été consacré à des démonstrations de matériels mécaniques ou thermiques.

La bibliothèque francophone multimédias de Limoges a consacré l'été 2015 à la thématique des jardins en ville au travers d'expositions, de conférences, d'ateliers et de balades pour petits et grands. Cette animation a mis en lumière les partenaires et initiatives locales en matière de jardinage au naturel : vidéo sur la parcelle de démonstration d'un jardin collectif de la ville, panneaux pédagogiques sur les techniques de jardinage raisonné, ouvrages de référence... Des bacs de jardinage répartis à travers la ville en partenariat avec l'association Incroyables Comestibles, ont permis de démultiplier les lieux d'ateliers et d'échanges.



Crédit photo : CRA Limousin

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification	
Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	6 866
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	317
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	846
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	917
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	599
Nombre total de Certiphyto délivrés	9 545



Crédit photo : DRAAF Limousin

Sollicitée pour expliquer les actions du plan Ecophyto, la Chambre Régionale d'Agriculture est intervenue en mai 2014 et février 2015 auprès d'élèves de l'EPLEFPA de St-Yrieix-la-Perche. Les incidences des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement, l'observation des cultures, les bonnes pratiques d'utilisation, ainsi que les techniques alternatives, ont été discutées. De quoi interpellier les élèves qui seront pour la plupart utilisateurs de ces produits dans leur vie professionnelle.

Souhaitant également sensibiliser dès le plus jeune âge, cet EPLEFPA a organisé une journée d'échange avec des élèves de primaire en juin 2015. Les enfants ont participé à plusieurs ateliers : la protection phytosanitaire d'un verger en production ; les alternatives aux pesticides dans les jardins ; les impacts des traitements sur l'environnement avec observation d'une mare ; le rôle de consomm'acteur pour agir sur les modes de production agricole.

A la veille des échéances réglementaires, la quasi totalité des utilisateurs agricoles du Limousin ont obtenu leur Certiphyto. Quant aux agents des collectivités, ce sont plus de 900 personnes qui ont été certifiées en moins de deux ans.

LORRAINE



Crédit photo : MAAF



La Lorraine est une région d'élevage, avec une forte vocation laitière (AOC Munster et AOP Brie de Meaux), ainsi que de grandes cultures, caractérisée historiquement par des exploitations de grande taille. On y trouve aussi des productions locales plus mineures mais très emblématiques de l'identité des terroirs : la mirabelle (avec 75% de la production nationale) et deux vins AOC (Côtes de Toul et Moselle). Le principal enjeu du plan Ecophyto en Lorraine porte sur la réduction du recours aux herbicides et de leur impact sur l'environnement, en particulier sur la qualité des eaux. Cet enjeu est soumis à des contraintes fortes :

- les herbicides sont les principaux produits phytopharmaceutiques utilisés, aussi bien en secteur agricole que non agricole.
- la rotation culturale dominante est courte, généralement triennale (colza-blé-orge et maïs-blé-orge) et peu diversifiée, or c'est sans doute la principale clé pour répondre à cet enjeu.
- des situations pédologiques souvent difficiles, avec à la fois des sols lourds et fortement drainés et des sols superficiels très filtrants et très caillouteux.
- un important développement des techniques simplifiées de travail des sols.

La Lorraine bénéficie toutefois d'atouts pour y faire face : des ressources importantes en matière d'organismes de recherche et d'enseignement supérieur impliqués sur ces questions, ainsi qu'une profession agricole attentive et mobilisée depuis longtemps, sur la question de la qualité des eaux, à travers des partenariats actifs pour l'évolution des pratiques phytosanitaires et la recherche de systèmes de cultures durables.



Crédit photo : MAAF

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

15 juin 2010
13 mai 2011
19 septembre 2012
16 mai 2013
2 octobre 2014
8 septembre 2015

Nombre de groupes de travail

7

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé
le 13 mai 2011
Nb de fiches actions : 31

ACTION PHARE

Vidéos de présentation de techniques alternatives mises en place dans les fermes DEPHY

Afin de compléter les outils de communication pour la diffusion des techniques alternatives, et pour valoriser les initiatives mises en place dans les fermes DEPHY régionales, trois vidéos de 7 à 11 minutes ont été réalisées. Chaque vidéo s'appuie sur au moins un témoignage d'agriculteur engagé dans une des fermes DEPHY animée par le réseau des chambres d'agriculture. Ces témoignages sont complétés par les rappels des seuils et des modalités d'analyse de risque du BSV, et de résultats d'expérimentations agronomiques. Trois thèmes y sont abordés :

- Les adventices (désherbage mécanique herse étrille et binage observation et reconnaissance des mauvaises herbes, conditions optimales d'application, rotation culturale, acceptabilité de salissement en fonction du système de production).
- Les insectes ravageurs (plantes compagnes, observation et seuils d'intervention du BSV, utilisation des trichogrammes).
- Les maladies des plantes (choix variétaux, observation au champ et seuils d'intervention du BSV, effet des dates de semis).

Ces vidéos sont notamment utilisées lors de sessions de formation au Certiphyto, à l'occasion de journées techniques ou de mise en place d'espace « Ecophyto ». Elles sont disponibles en ligne sur le site Internet des chambres d'agriculture de Lorraine (à l'adresse : <http://cra-lorraine.fr/> à la rubrique Ecophyto/réseau DEPHY), sur le site YouTube, et sur le site de la DRAAF Lorraine.



Crédit photo : MAAF

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Lorraine

Le réseau DEPHY FERME lorrain comprend : 1 groupe en Grandes Cultures et 5 en Polyculture Élevage, 1 groupe Viticulture, 1 groupe Maraîchage et 1 groupe Arboriculture. Quatre exploitations de lycées agricoles publics et un lycée agricole privé y participent.

Ces fermes servent aussi de support à la réflexion sur les systèmes de cultures. Ainsi la Chambre d'Agriculture de la Meuse a organisé deux journées techniques portant sur l'allongement de la rotation pour sortir du « colza-blé-orge » sur deux exploitations DEPHY, qui ont rassemblé 33 exploitants. Le réseau EXPE est constitué de 4 plates-formes travaillant sur les systèmes innovants en Grandes Cultures et Polyculture Élevage, animé par la Chambre Régionale d'Agriculture, et 1 plate-forme du réseau EXPE arboriculture hébergée par l'Association Régionale d'Expérimentation Fruitière de l'Est.

En 2014 la coopérative EMC2 a organisé une journée technique sur la plate-forme « Gaïa » qu'elle suit dans le cadre du réseau EXPE régional lorrain. Y ont été présentés à la fois les premiers résultats de l'expérimentation longue durée sur des systèmes de culture en protection intégrée pour réduire les IFT, ainsi que des ateliers interactifs sur la mise en œuvre de techniques alternatives. Cette journée a accueilli 103 participants.



Crédit photo : MAAF

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Edition d'un livret pour la gestion écologique des vergers de mirabelliers

L'AREFE (Association Régionale d'Expérimentation Fruitière de l'Est) anime un réseau DEPHY Ferme « prunes » depuis 2012. Plusieurs techniques économes en intrants mises en place chez des producteurs du réseau se sont avérées efficaces. Le but de ce livret est de diffuser ces pratiques, en s'appuyant sur la parole des producteurs, qui apportent leurs

crédits et leur expérience, en plus de la validation scientifique de l'AREFE. Sept techniques sont ainsi présentées : préconisations de non traitement, grille de risque monilia fleur, mise en place de la confusion sexuelle... Ce livret a été édité à 300 exemplaires et transmis à l'ensemble des arboriculteurs professionnels de la région.

ACTION ▶ Création de deux fiches techniques sur la gestion des problèmes de campagnol

L'enherbement des vergers et le maintien de grandes surfaces en prairies permanentes forment des habitats propices au développement des campagnols. Leur pullulation non contrôlée peut causer des préjudices très importants à ces productions. Afin de prévenir l'emploi de la lutte chimique, et pour accompagner son encadrement réglementaire, la FREDON Lorraine a réalisé 2 fiches techniques (prairies

et vergers) récapitulant les techniques de maîtrise des campagnols, en mettant l'accent sur l'évaluation des populations, et sur les pratiques agronomiques permettant de les réguler. Ces fiches ont été diffusées en format numérique auprès de plus de 5 000 destinataires professionnels et via les BSV.



Crédit photo : MAAF

Crédit photo : MAAF

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau d'épidémiologie-surveillance, placé sous la présidence de la Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine, rassemble 27 organismes techniques et couvre toutes les productions végétales régionales : grandes cultures (avec trois filières : céréales à pailles, oléagineux-protéagineux et maïs), arboriculture, viticulture, cultures maraîchères, horticulture-pépinières et zones non agricoles. Depuis 2012 il est complété d'un suivi des effets non intentionnels des pratiques phytosanitaires sur la biodiversité et sur les risques d'apparitions de bio-agresseurs résistants aux traitements chimiques.

Les 6 éditions de Bulletins de Santé du Végétal sont accessibles sur les sites Internet de la DRAAF et de la CRAL. Ils sont aussi relayés par un nombre croissant de partenaires, le plus souvent directement auprès des utilisateurs professionnels.

En appui aux observateurs et aux agriculteurs, un recueil des seuils utilisés pour l'analyse de risque dans le cadre du BSV Grandes Cultures a été édité en 2014. Il compile les éléments d'observation et de décision pour éviter les traitements inutiles.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	35	22
Arboriculture fruitière	27	23
Cultures légumières	30	16
Viticulture	20	14
Horticulture	19	14
Zones non agricoles	15	10
TOTAL	146	99

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Dans le cadre de son partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la FREDON Lorraine met en œuvre différentes actions pour promouvoir la réduction de l'usage des pesticides en zones non agricoles. On retiendra en particulier le colloque interrégional sur la gestion durable des espaces verts qui a réuni 170 gestionnaires de collectivités publiques sur ce thème. La FREDON a aussi mis en place un dispositif d'animation centré sur des communes « vitrines » en matière de gestion durable et qui servent de support à des journées techniques adressées aux collectivités situées dans un rayon proche. Pour une diffusion plus large, un bulletin d'information technique est envoyé à 2 280 collectivités de

la région (3 numéros en 2014). Enfin, pour toucher le grand public, la FREDON a organisé le 1^{er} trophée des jardineries, qui valorise les magasins les plus engagés dans la promotion des solutions sans pesticide au jardin.

Afin de promouvoir la protection biologique intégrée (PBI) en horticulture auprès des producteurs professionnels, notamment sous l'angle économique, l'AREXHOR Grand Est (Association régionale d'expérimentation horticole) a organisé une journée technique chez un horticulteur la pratiquant. Seize professionnels ont participé à cette journée.



Crédit photo : MAAF

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Avec plus de 2 000 nouveaux certificats délivrés en une année, le réseau des organismes de formation habilités s'est remarquablement mobilisé afin que la majorité des utilisateurs professionnels ayant besoin d'un Certiphyto pour la conduite de leur activité soit prête pour l'échéance du 26 novembre 2015.

Depuis le bilan de l'année dernière, ce sont ainsi près de 800 agriculteurs qui ont obtenu leur certificat, le plus souvent à la suite d'une formation. Le nombre de Certiphyto agricoles délivrés est aujourd'hui presque équivalent au nombre d'exploitations dites « professionnelles » (sur des critères

statistiques de taille et de production).

L'autre catégorie qui progresse fortement est celle des utilisateurs en zones non agricoles (personnel des collectivités territoriales), avec près de 700 certificats. Il est à noter que ces personnels garderont largement le bénéfice des formations suivies à l'occasion de la mise en place des solutions de traitement alternatives aux produits phytosanitaires dans les espaces publics qui seront déployées afin d'appliquer les dispositions de la Loi Labbé (interdiction des traitements chimiques sur les espaces accessibles au public) à l'échéance 2017.

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	7 321
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	455
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	1 752
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	1 270
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	1 538
Nombre total de Certiphyto délivrés	12 336

MARTINIQUE



Crédit photo : Cécile MAHE

La Martinique, située dans les Petites Antilles, bénéficie d'un climat chaud et humide favorable aussi bien au développement des productions agricoles que des adventices, ravageurs et pathogènes. Dans un contexte où peu de produits sont homologués pour les cultures tropicales (seuls 29% des usages couverts), il est nécessaire encore plus ici qu'ailleurs de trouver des alternatives aux produits phytosanitaires.

Les deux filières historiques - banane et canne à sucre - représentant à elles deux la moitié de la SAU, se tournent activement vers l'expérimentation de nouvelles techniques et des innovations en termes de machinisme agricole et de conception de produits de biocontrôle. Les autres filières dites de diversification qui représentent 70% des exploitants de l'île s'intéressent de plus en plus à l'héritage culturel et agronomique du jardin créole. Véritable modèle pour une agro-écologie adaptée au territoire et à ses contraintes, ses enseignements notamment sur les associations culturales, sont validés au fur et à mesure que la recherche agronomique progresse. Ainsi accrédité et revalorisé, ce modèle pourrait être la clé de l'agriculture de demain dans les Caraïbes.

Cette dynamique positive du réseau Ecophyto commence à porter ses fruits au moment du passage à la V2, avec l'aboutissement cette année de plusieurs années de travail, notamment en zone non agricole, avec la certification des communes « zéro phyto ». En grandes cultures, le désherbage constitue le principal enjeu pour franchir durablement les seuils de réduction définis comme objectifs du plan Ecophyto II.



Crédit photo : Cécile MAHE

ACTION PHARE

Un élevage d'insectes auxiliaires pour la lutte biologique

En lutte biologique, il y a d'une part la possibilité de favoriser la présence d'auxiliaires sur les cultures, c'est la lutte de conservation, et d'autre part de réaliser ponctuellement des lâchers d'auxiliaires, en grand nombre, c'est la lutte inondative.

Mais des lâchers d'insectes auxiliaires ne seront possibles qu'à condition qu'un élevage soit mis en place localement. Il est en effet très difficile d'importer des auxiliaires en raison du coût, des risques de détérioration et de la maîtrise de la chaîne d'approvisionnement.

L'élevage lancé par la FREDON avec le concours d'un spécialiste cubain concerne les chrysopes et les trichogrammes. Les larves des premiers se nourrissent de pucerons, d'aleurodes et de cochenilles entre autres. Les trichogrammes sont de petits hyménoptères (minuscules abeilles) qui parasitent les œufs de lépidoptères et notamment de la pyrale des cucurbitacées. Les premiers résultats sont encourageants et tendent à confirmer la possibilité d'entretenir un élevage à grande échelle.

L'élevage de masse va être mis en place en 2015 avec pour objectif de commercialiser ces auxiliaires pour 2017 afin d'approvisionner les maraîchers de l'île et réduire significativement le recours aux produits phytopharmaceutiques par un changement des mentalités.

Le recours aux auxiliaires ne peut en effet intervenir que dans le cadre d'un raisonnement plus large de lutte intégrée : favoriser la présence de zones refuges, limiter le recours aux produits susceptibles de détruire les insectes utiles à la protection des cultures.



Crédit photo : Pierre-Damien LUCAS, FREDON

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

16 juin 2010
28 juin 2011
6 juin 2012
18 juin 2013
26 juin 2014
30 avril 2015

Nombre de groupes de travail

10

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé
Actualisation du plan régional : 06/06/2012
Nb d'enjeux régionaux : 3
Nb de fiches actions : 4

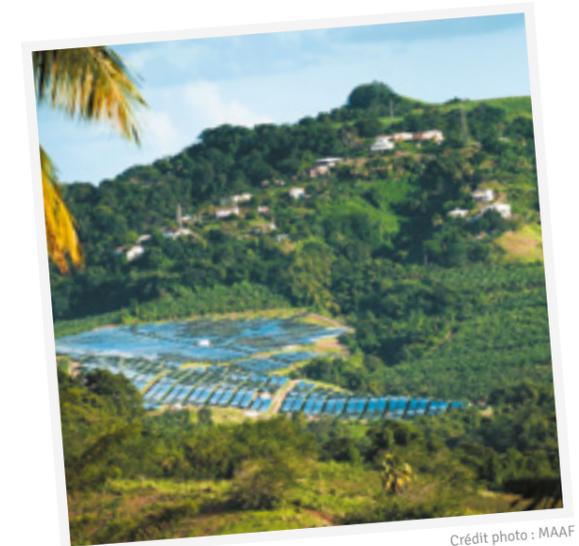
TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Trois groupes DEPHY-FERME ont été retenus : Ananas, Banane et Canne à sucre. En tout, 26 exploitations agricoles sont suivies par deux ingénieurs réseaux de la Chambre d'Agriculture. Des résultats ont été obtenus sur les IFT en Canne et en Banane qui ont diminué respectivement de 16% entre 2013 et 2014 et de 48% entre 2010 et 2013. Les journées de démonstration sont l'occasion de partager ces pratiques.

Le Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole (RITA), a, quant à lui, pour objectif de traduire les problématiques des agriculteurs en projets d'expérimentation, puis de leur transférer les connaissances acquises. Fin 2014, pour clôturer le premier volet de ce programme, un séminaire a été organisé. Il a réuni plus de 200 participants et permis de partager les résultats des différentes expérimentations, à la fois en salle et sur le terrain. A cette occasion, un film a été diffusé avec des témoignages d'agriculteurs.

Enfin, un programme d'expérimentation interDOM dans le cadre du réseau DEPHY-EXPE est en place depuis 2009. Il est conduit par différents centres d'expérimentations.



Crédit photo : MAAF

Action d'initiative régionale

ACTION ▶ Campagne d'élimination des déchets phytosanitaires

En octobre 2015, la 4^{ème} grande collecte gratuite d'emballages vides (EVPP) et de Produits Phytosanitaires Non Utilisés (PPNU) a pu être menée. Elle a de nouveau été organisée par l'APROMAR, l'association des distributeurs d'intrants de la Martinique, avec le soutien de la Chambre d'Agriculture, pour les aspects communication notamment. Malgré le succès de ce type d'opérations ponctuelles auprès des agriculteurs, il est souhaitable qu'une filière pérenne se mette en place le plus tôt possible. Les difficultés rencontrées (saturation des outils de traitement en local, coût du transport des PPNU vers la France, besoin en personnel

qualifié) doivent être levées durablement. Dans cette optique et suite à la restitution d'Adivalor en fin d'année 2014 de l'étude de faisabilité d'un réseau pérenne, un chargé de mission a été recruté afin de réaliser l'étude de préfiguration de cette filière. Il est guidé par un Comité de pilotage composé de la Préfecture, du Conseil Régional et du Conseil Général (prochainement Collectivité Unique), de la DEAL, de la DAAF, de la Chambre d'Agriculture, de l'APROMAR, d'ADIVALOR, de l'ADEME, de l'ODE et de BANAMART.



Crédit photo : Hélène MARIE-NELY, Chambre d'Agriculture

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

La surveillance biologique du territoire : une nécessité

En Martinique, ces dernières années ont été difficiles avec l'arrivée de deux maladies sur agrumes : le HLB (Huanglongbing) puis le chancre citrique. La DAAF s'efforce de mettre en place les mesures nécessaires pour éradiquer ces maladies. Le HLB a récemment beaucoup progressé malgré la faible pression de psylles vecteurs, du fait de la forte présence de l'auxiliaire, Tamarixia, introduit au même moment.

Concernant le BSV, 125 parcelles constituent le réseau d'épidémiologie en Martinique. Il n'a pas encore un caractère prédictif suffisant. En effet, l'absence de seuils de nuisibilité d'une part et les micro-climats et variations d'une année sur l'autre d'autre part, ne permettent pas d'établir systématiquement des corrélations exploitables. Il mentionne néanmoins des mesures prophylactiques destinées à réduire le recours aux PPP. Le suivi des adventices est d'ores et déjà intégré cette année pour certaines cultures ; le BSV traitera

ainsi de la problématique des adventices, majeure tant en termes de situation sanitaire que de réduction d'utilisation de produits phytosanitaires herbicides.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
BSV multifilières (canne à sucre, ananas, agrumes, banane plantain, goyave, igname)	24	24
TOTAL	24	24

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Case-Pilote, première commune des DOM labellisée « Zéro phyto »

Le 2 juin 2015 à la Préfecture de Fort-de-France s'est tenue la remise officielle du label de niveau 3 de la Charte d'entretien des espaces publics (ne plus traiter chimiquement). Il récompense la démarche engagée par Case-Pilote avec la FREDON depuis mars 2014. Aujourd'hui, la commune est non seulement la première de Martinique à ne plus traiter chimiquement les espaces publics, mais aussi la première commune des départements d'outre-mer à avoir atteint ce degré de technicité.

Une visite de la commune a permis au Comité de labellisation

de se rendre compte des efforts et des actions mises en place : sensibilisation des citoyens à l'enherbement du canal pour permettre la reproduction des poissons à une certaine période de l'année, utilisation de paillage et de plantes couvre-sol, gestion du planning pour les coupes et le désherbage manuel, compostage des déchets verts. L'objectif est que cela inspire d'autres communes à obtenir le label, sachant qu'elles sont plusieurs à être déjà engagées dans la réduction du recours aux produits phytopharmaceutiques et à se préparer pour l'application de la Loi Labbé en 2017.



Crédit photo : Jean-Marie MONARD

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	2 176
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	101
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	162
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	138
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	325
Nombre total de Certiphyto délivrés	2 902

Dans le cadre du réseau d'épidémiologie, la formation des observateurs est un enjeu fort. Cette année, ce sont les maladies de la canne qui ont fait l'objet d'une formation organisée par le CTCS avec un chercheur au CIRAD de Montpellier. Elle a donné lieu à la publication d'un numéro spécial du BSV, richement illustré avec les principales maladies présentes en Martinique. En 2015, une formation à la reconnaissance des auxiliaires et des insectes ravageurs est prévue.

Le Certiphyto est également un moment d'information et de sensibilisation au concept d'Agro-écologie, et un temps privilégié pour répondre aux interrogations plus techniques comme le dosage des produits, l'étalonnage des pulvérisateurs avec des exercices

pratiques Les bénéficiaires de cette formation sont informés de l'existence du BSV et inscrits à sa liste de diffusion. Par ailleurs, le film « ECOPHYTO » réalisé l'année dernière a reçu un excellent accueil à chacune de ses projections. Son succès a même dépassé les limites du département, et c'est un outil pédagogique efficace selon les formateurs qui l'utilisent systématiquement. Enfin, la DAAF a relancé l'édition de son magazine « Phytosanitairement Vôtre ». Tiré à 1 000 exemplaires et diffusé largement sur le web, il a pour objectif de rappeler les évolutions réglementaires et d'informer sur l'actualité liée aux produits phytopharmaceutiques, dont les résultats du plan Ecophyto.

MAYOTTE



Crédit photo : MAAF

L'agriculture mahoraise a un rôle « d'amortisseur social » important : on recense, en plus des 8 870 exploitations, 6 860 ménages exerçant une activité agricole mais autoconsommant la totalité de leur production. Au sein de cette catégorie, 1 050 ménages dépendent entièrement de l'agriculture ; elle constitue pour eux le seul moyen de subsistance.

Les systèmes de production sont de très petite taille. La superficie moyenne cultivée par les agriculteurs est très faible : 0,53 hectare en moyenne. 44% des exploitations cultivent moins de 0,3 ha, alors qu'elles ne sont que 3,2% à cultiver 2 ha et plus.

La majorité de la population agricole pratique une agriculture de polyculture, associant des productions vivrières et des arbres fruitiers. Ce système de polyculture associée constitue un mode de production durable et contribue, entre autres, à la faible utilisation des produits phytosanitaires malgré la forte pression parasitaire liée au climat tropical de l'île.

La faible organisation de l'agriculture mahoraise et l'absence de structure de recherche et de centre technique constituent un frein à la maîtrise des données techniques phytosanitaires.

Dans ce contexte, la mise en place du plan Ecophyto nécessite la mobilisation de tous les acteurs locaux pour favoriser l'organisation des professionnels, pour la mise en valeur des méthodes et la recherche des nouvelles techniques moins gourmandes en produits phytosanitaires, ainsi que pour la formation et la sécurisation de producteurs.



Crédit photo : MAAF

► Gouvernance

Dates de réunion des COPSAV

17 septembre 2014
13 octobre 2015

Nombre de groupes de travail

1 (communication)

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé
Nb de fiches actions : 6

ACTION PHARE

Des spots télévisés pour renforcer la sécurité des utilisateurs de phytos.

La mauvaise utilisation des produits phytosanitaires par un bon nombre d'usagers qui n'ont les outils ni pour doser, ni pour se protéger, est encore fréquente. Ils ne sont pas conscients des risques qu'ils encourent lorsqu'ils utilisent sans protection les produits phytosanitaires, et ont une faible connaissance des dangers sur la santé et l'environnement ainsi que de la réglementation (fiche de registre, Certiphyto).

Ainsi 4 campagnes de communication via des spots de 30 secondes diffusés à la radio et à la télévision ont été lancées dès la mi-octobre 2014. Ces spots ont été diffusés en français et en langue locale plusieurs fois par jour pendant 15 jours avec un intervalle de 15 jours entre chacune des 4 campagnes. Cette méthode de communication est justifiée par le fait qu'un grand nombre d'agriculteurs mahorais n'ont pas accès à Internet : la radio et la télévision restent donc les meilleurs moyens de communication pour le monde agricole. Une large diffusion des dépliants rédigés en français et en langue locale sur « comment utiliser les produits phytosanitaires » a été réalisée auprès des producteurs.



Crédit photo : CAPAM

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

La candidature de Mayotte pour intégrer le dispositif DEPHY a été retenue en 2014. Un réseau de 10 exploitations en production maraîchère a été constitué depuis janvier 2015, dont la ferme de l'exploitation du lycée agricole de Coconi. La

phase de diagnostic et d'identification des leviers permettant la conception des méthodes économes en produits phytopharmaceutiques est en cours de finalisation.



Crédit photo : CAPAM

Action d'initiative régionale

ACTION ▶ Formation des producteurs

Dans le cadre de la mise en place de la formation Certiphyto à Mayotte, les actions de sensibilisation des producteurs ont été reconduites en 2015 par le CFPPA de Coconi afin qu'ils s'inscrivent aux différentes sessions de formation. En plus

des courriers et des sorties terrain expliquant la nécessité de détenir le certificat pour leur activité, une émission interactive radiophonique a permis d'échanger avec la population sur ce sujet.



Crédit photo : CAPAM



Crédit photo : CAPAM

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Il n'existe pas de réseau de surveillance épidémiologique organisé à Mayotte. En effet la faible organisation des professionnels n'a pas encore permis la création d'une Fredon sur laquelle se reposerait ce réseau. La mise en place de ce dernier, piloté par la Chambre d'Agriculture, est en cours. Un ingénieur a été recruté en octobre 2015 à la CAPAM.

Cependant la DAAF suit depuis 2011 l'évolution des populations des mouches des fruits de Mayotte et diffuse un bulletin annuel d'information.

Un bulletin d'information sur la mineuse de la tomate « tuta asoluta » détectée pour la première fois en août 2015 est en cours de rédaction.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Toutes filières	2	4
TOTAL	2	4

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Il y a très peu de ZNA à Mayotte. Les rares ZNA présentes n'ont pas eu recours aux produits phytosanitaires jusqu'à présent.



Crédit photo : CAPAM

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification	
Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	277
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	11
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	6
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	0
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	2
Nombre total de Certiphyto délivrés	296

Suite à la nouvelle réglementation sur le dispositif de certification individuelle, d'agrément et certification des entreprises, un seul organisme de formation est habilité à dispenser les formations à Mayotte (le CFPPA de Coconi). Des formations à l'adresse des distributeurs et applicateurs ont débuté depuis 2013 et se sont poursuivies en 2014 et 2015 avec les agriculteurs. La participation des producteurs à la formation s'est accrue depuis le début de l'année. 296 personnes (277 décideurs, 11 conseillers et 8 distributeurs/applicateurs en prestation de service) ont participé aux formations.



Crédit photo : CAPAM

MIDI-PYRÉNÉES



Crédit photo : Xavier Remongin/Min.Agrl-Fr



La diminution de la population active agricole se poursuit en Midi-Pyrénées comme partout en France, et porte à environ 45 000 le nombre d'exploitations agricoles (10% des exploitations de la métropole) pour près de 2,5 millions d'hectares de surface agricole utile (9% de la SAU de la France métropolitaine). En outre la population des chefs d'exploitation poursuit son vieillissement avec la part des « plus de 50 ans » qui en représente près de 60% (et les « plus de 60 ans » composent 25% du total).

Néanmoins, avec près de 60 000 emplois agricoles directs en production et 30 000 emplois dans les services agricoles, et une production caractérisée par une exceptionnelle diversité (élevage bovin ou ovin, blé, maïs, soja, pois, lentille, fruits, raisin, ail), l'agriculture reste un secteur économique majeur en Midi-Pyrénées. L'élevage, éventuellement associé à de la polyculture, y reste majoritaire mais sa part diminue à 56% des exploitations au profit des « grandes cultures » (blé, maïs, tournesol, colza) qui progressent à 33%, tandis que « cultures pérennes » (viticulture ou arboriculture) et « cultures spécialisées » (melon, fraise) représentent respectivement 8 et 3%.

L'élevage et les prairies restent concentrés dans l'Aveyron et le piémont pyrénéen, tandis que les grandes cultures occupent les plaines ; les cultures pérennes sont implantées dans des secteurs spécialisés : pomme autour de Montauban, noix et châtaigne dans le nord du Lot.

Or, la consommation d'intrants phytosanitaires varie fortement selon les productions : peu de produits en grandes cultures mais déployés sur de grandes surfaces (environ 950 000 hectares), en particulier les herbicides ; tandis que les interventions en cultures pérennes portent sur des surfaces moindres (environ 55 000 hectares) mais restent très fréquentes ; le tout dans un territoire caractérisé par l'étalement de l'habitat et des infrastructures.



Crédit photo : L. Durand-Lagarrigue

► Gouvernance

Dates de réunion des comités régionaux

Assemblée générale de la charte Ecophyto le 12 juin 2015
Comité régional d'orientation et de suivi le 12 juin 2015
Comité régional « surveillance biologique du territoire » les 19 février 2015 et 3 décembre 2015

Nombre de groupes de travail

Cinq groupes de travail poursuivent leurs travaux pour la diffusion et le partage d'informations concernant les pratiques économes en pesticides et économiquement viables.
Réunions une fois par trimestre en moyenne.

Structure du plan d'action régional

En complément des actions nationales déclinées localement, le plan régional Ecophyto se concrétise au travers de 5 axes stratégiques : information, innovation, alternatives, valorisation et dialogue.

Optimiser la qualité de pulvérisation pour protéger la santé

Pour protéger la santé des opérateurs et celle des voisins des vignes, ainsi que la qualité de l'air et de l'environnement en général, la **pulvérisation dite confinée** requiert des pulvérisateurs à panneaux récupérateurs.

La chambre d'agriculture et le domaine expérimental viticole du Tarn ont organisé le 24 juillet 2015 une journée de démonstration de nouveaux matériels utilisables en viticulture ; cette action a bénéficié d'un financement Ecophyto en Midi-Pyrénées.

Une soixantaine de participants ont pu assister à quatre ateliers le matin :

- présentation du matériel par les fabricants,
- la dérive de pulvérisation (Institut français de la vigne et du vin),
- préparation et récupération (Institut français de la vigne et du vin),
- réglage de l'appareil (domaine expérimental viticole du Tarn).

L'après-midi étaient présentés :

- les résultats et les intérêts de la pulvérisation confinée,
- le coût de sa mise en place,
- la gestion de la « zone non traitée »,
- un témoignage d'un exploitant qui a renouvelé tout son matériel.

Cette journée faisait suite à une autre proposée en janvier dans le même département, par la fédération départementale des CUMA. Les interventions portaient sur l'optimisation de la pulvérisation en grandes cultures, la prévention des risques, le guidage GPS, le choix des buses de pulvérisation ou encore la gestion des fonds de cuve. L'après-midi, des démonstrations étaient proposées, avec l'appui des concessionnaires locaux et d'Arvalis (Institut du Végétal) qui présentait son banc d'essai.



Crédit photo : G. Girard

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Le réseau régional de démonstration et expérimentation de systèmes économes en phytosanitaires (DEPHY) regroupe 134 agriculteurs en Midi-Pyrénées. Accompagnés par un technicien de chambre d'agriculture ou de coopérative, ils testent sur leur exploitation des solutions techniques de réduction des produits phytosanitaires, en combinant toutes les méthodes, et en développant certaines parfois délicates à mettre en œuvre, tel le recours à la « herse étrille », désormais un « classique » en Midi-Pyrénées.

Dans le cadre des fermes DEPHY, des systèmes de cultures économes en produits phytosanitaires et performants ont été identifiés et certains, plus innovants, comme les semis sous couverts végétaux, proposés en découverte à la ferme pédagogique de Bernussou en Aveyron le 15 septembre 2015, ou bien toute l'année sur la plate-forme de développement du pôle viticole de l'Isle-sur-Tarn. A l'occasion de ces journées de démonstration, le transfert de références vers d'autres agriculteurs est engagé immédiatement, en les incitant à appliquer dans leurs parcelles les techniques Ecophyto pour aller vers la baisse générale d'utilisation de produits phytosanitaires.



Crédit photo : J. Moïnard

2015 DEPHY FERME

Nb de groupes	12 groupes rassemblant 134 fermes
Nb de journée de démonstration	24
Nb de participants	1 500
Dont agriculteurs(%)	100%

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Débat « Les pesticides et le vivant, mieux comprendre pour mieux agir »

Les signataires de la charte Ecophyto de Midi-Pyrénées ont invité le grand public au Muséum d'histoire naturelle de Toulouse le 26 mai 2015. Après une introduction sur l'évolution de l'agriculture au 20^{ème} siècle et les utilisations des pesticides, un groupe régional, appuyé

par un « facilitateur graphique », a animé le débat avec 80 personnes. Dans un contexte régional parfois tendu entre agriculture et environnement, les propos ont été constructifs ; preuve qu'une démarche partenariale favorise une ambiance propice à la réflexion.

ACTION ▶ Colloque régional « biodiversité agricole »

Dans le cadre du réseau de biovigilance sur les effets non-intentionnels des produits phytosanitaires, une journée « Biodiversité et Agriculture » - organisée le 15 octobre 2014 par la Chambre d'Agriculture et l'INRA de Toulouse - a confirmé le vif intérêt de 120 participants (agriculteurs, conseillers, chercheurs)

pour les composantes de la biodiversité (oiseaux, insectes, plantes, vers de terre) et permis de partager connaissances régionales et relations entre biodiversité et bonnes pratiques agricoles. Tous sont repartis avec un bel ouvrage didactique de 40 pages sur la biodiversité du Sud-Ouest.

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau régional d'observations épidémiologiques qui comporte 545 parcelles fixes suivies, 480 pièges et 61 stations météo, est désormais enrichi de 36 parcelles fixes dédiées au suivi des adventices de Midi-Pyrénées après deux années d'expérimentation. En plus des observations couramment pratiquées dans toutes les filières agricoles, et avec l'appui de six animateurs de réseaux Dephy, des données de phénologie des adventices sont utilisées pour établir des bulletins hebdomadaires spécifiques. Ceux-ci, diffusés de novembre à début avril, visent à aider agriculteurs et techniciens des secteurs concernés dans leur prise de décision, en

plus du BSV et en matière de stratégies alternatives de désherbage. Ainsi renforcé, et également adossé aux pratiques innovantes de couvert et d'entretien des sols déployées dans les réseaux Dephy, comme aux opérations de sensibilisation à la protection de la santé de l'abeille et aux services de pollinisation, le réseau de surveillance soutient le déploiement des méthodes de diagnostic agronomique étendu qui diffusent progressivement, au service de l'agro-écologie et de la qualité des productions respectueuses de l'environnement.



Credit photo : G. Girard

(1) : bulletins inter-régionaux

(2) : projection annuelle au 10/09/15

Retrouvez tous les BSV de Midi-Pyrénées sur <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Surveillance-du-territoire> ou sur <http://www.bsv.mp.chambagri.fr/>

Nombre de partenaires		Nombre de filières suivies		Nombre d'observateurs		Nombre d'abonnés (consultation site DRAAF)		Mise en place des ENI
2011	2015	2011	2015	2011	2015	2013	2015	Nombre d'observateurs
50	75	24	28	80	102	80 000 visites sur 1 an	65 000 visites sur 9 mois	14 observateurs sur 33 parcelles

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Le réseau d'observation en zones non agricoles (jardins particuliers ou de collectivités, zones d'activité ou de loisirs) compte aujourd'hui 26 observateurs qui relaient signalements, comptages et résultats de piégeages pour alimenter le bulletin de santé du végétal « ZNA » avec 64 pièges à mineuse du marronnier (+25%), 35 pièges à processionnaire du pin (+75%) et 25 pièges à pyrale du buis (+130%).

Ainsi conforté, le BSV propose en outre des dossiers consacrés à des problématiques préoccupantes : le chancre coloré du platane occasionnant des dégradations du patrimoine paysager, la pyrale du buis dégradant des jardins parfois classés monuments historiques, les ambrosies allergènes dont l'expansion s'accélère, etc.

Les professionnels du paysage savent aussi se mobiliser

collectivement pour accompagner le plan Ecophyto : un public nombreux (140 entrepreneurs, 60 jeunes en formation) a été rassemblé le 29 septembre 2015 à l'occasion d'un colloque professionnel organisé par le CFPPA d'Auzerville et la délégation régionale de l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage.

Cette journée - bénéficiant de fonds Ecophyto de l'ONEMA sous convention avec la DRAAF et la Chambre Régionale d'Agriculture - a permis d'évoquer les actualités techniques et réglementaires et de partager atouts, contraintes et témoignages de méthodes alternatives aux pesticides. Par exemple, la ville d'Albi a affiché son engagement volontaire dans le « zéro phyto » et un prestataire a détaillé ses méthodes de protection biologique intégrée.

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification	
Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	16 042
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	1 309
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	2 760
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	2 849
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	3 256
Nombre total de Certiphyto délivrés ou en cours de délivrance	26 216

En Midi-Pyrénées, 42 organismes sont agréés pour dispenser les formations débouchant sur la délivrance du Certiphyto : des Chambres d'Agriculture, des établissements d'enseignement, des fédérations professionnelles, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, etc.

L'évolution du dispositif vise à présent l'objectif d'intégrer des références régionales issues des projets Dephy et de la recherche appliquée en région, et d'inciter les organismes de formation à mettre à jour leurs contenus de formation sur la base des actualités régionales.

Pour cela trois journées de séminaire de formation des

formateurs régionaux ont été déployées dans le Sud-Ouest, dont une qui s'est tenue au lycée d'Auzerville le 28 mai 2015, rassemblant près de 40 participants, en salle et sur le terrain. Par ailleurs la DRAAF et ses partenaires du dispositif (Chambres d'Agriculture, Vivéa, Fafsea) recherchent désormais, à l'occasion de ces formations, la diffusion d'une approche de la production tournée vers l'agro-écologie telle qu'elle peut être déployée dans le cadre des groupements d'intérêt économique et environnemental, ou bien comme à l'occasion du séminaire de l'INRA du 17 juin 2015, ou encore en s'adressant aux jeunes en formation.

NORD-PAS-DE-CALAIS



Crédit photo : MAAF

Une région très urbanisée

La région Nord-Pas-de-Calais est réputée pour sa forte densité de population (324 hab/km²) et son important maillage d'infrastructures et ses industries. Sous leur effet, la surface agricole utile (SAU) a régressé entre 2000 et 2010 de 20 500 ha, soit environ 2 000 ha/an.

pourtant majoritairement agricole

La part dédiée à l'agriculture reste très importante puisque la SAU représente 66% de sa surface. La forêt occupe 11% du territoire. L'agriculture régionale se caractérise par ses performances et ses productions diversifiées qui ont en commun d'être globalement productives et consommatrices d'intrants. A l'échelle nationale, l'agriculture régionale se situe dans les premiers rangs pour plusieurs productions. Ainsi en 2013, elle est :

- 1^{ère} région productrice de pommes de terre (35% de la production nationale) et d'endives (55% de la production nationale)
- 3^{ème} région pour la betterave sucrière,
- 5^{ème} région productrice de lait,
- 10^{ème} région pour les céréales.

L'industrie agroalimentaire se situe au 3^{ème} rang national par son chiffre d'affaires. Elle est très diversifiée. Les produits phares sont le sucre, les légumes transformés, la pomme de terre, la chicorée, les produits amylacés, la bière.

En raison de son assolement, de son fort potentiel agronomique et de ses conditions climatiques, l'enjeu de la diminution de l'utilisation des pesticides est majeur en Nord-Pas-de-Calais.



Crédit photo : MAAF

Gouvernance

Dates de réunion des CROS

11 décembre 2014

Nombre de groupes de travail

3 COPIL en 2014 : 21 février, 8 juillet et 28 octobre
1 COPIL en 2015 : 20 février

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé
Actualisation du plan régional : non
Nb d'enjeux régionaux : 7
Nb de fiches actions : 32

CROS Ecophyto

CROS et conférence technique Dephy

Le Comité Régional d'Orientation et de Suivi (CROS) Ecophyto 2014 s'est déroulé le jeudi 11 décembre 2014 matin à l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) de Tilloy-les-Mofflaines. En 2014, un nouveau format a été proposé pour rendre le CROS plus dynamique : le choix a été fait de ne plus présenter l'intégralité des actions menées (reprises dans le rapport fourni en fin de réunion).

Le CROS a été introduit conjointement par la DRAAF, le Conseil Régional et la Chambre d'Agriculture de région, et a présenté les témoignages des lycées agricoles de Tilloy et de Genech, associés aux réseaux de ferme Ecophyto et engagés sur Ecophyto. Ils ont été suivis par les interventions de partenaires agissant en zones non agricoles : l'Agence de l'eau, la direction de la modernisation du réseau routier du Conseil Général du Pas-de-Calais et la ville d'Arques engagée dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires.

L'après-midi a été consacré à la conférence technique organisée par la Chambre d'Agriculture de région illustrant les premiers résultats des actions menées par les exploitations du dispositif DEPHY. Devant un public de 250 personnes, composé d'étudiants, d'agriculteurs, de techniciens et conseillers agricoles ont été présentés des exemples concrets de démarches favorables à la réduction des produits phytosanitaires : introduction d'une culture dans la rotation, dernières avancées en désherbage mécanique, outils d'aide à la décision pour améliorer la gestion des risques sanitaires ou encore biocontrôle.



Crédit photo : DRAAF

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Le réseau DEPHY Ferme comporte cinq groupes (grandes cultures, légumes frais, grandes cultures-légumes d'industrie, polyculture-élevage, grandes cultures-pommes de terre-légumes) qui regroupent 49 exploitations. Afin de valoriser les 3 années de pratiques auprès des professionnels du milieu agricole et du grand public, une plaquette a été élaborée et distribuée lors de la conférence technique du 11 décembre 2014.

Par ailleurs, deux lycées agricoles à Tilloy-les-Mofflaines et Genech sont engagés sur Ecophyto. Les élèves et les enseignants participent aux observations des cultures et aux propositions d'évolution de systèmes de cultures mis en place sur les exploitations.

Enfin, une plate-forme d'expérimentation DEPHY EXPE, pluriannuelle sur 6 ans, est déployée depuis 2012 sur le Pôle Légumes de la Région Nord à Lorgies et l'EPL du Pas-de-Calais à Tilloy-les-Mofflaines. Deux itinéraires de cultures sont comparés : le « conventionnel » et l'itinéraire « de réduction », avec un IFT réduit d'au moins 50% par rapport à la référence régionale. Les 1^{ers} résultats de DEPHY EXPE ont été présentés au COPIL de juillet 2014 et concernaient les rendements obtenus pour la campagne 2012/2013.



Crédit photo : Chambre d'Agriculture de région NPDC

Action d'initiative régionale

ACTION ▶ Terres en Fête, premier salon agricole au nord de Paris

Les 13, 14 et 15 juin 2014 à Tilloy-lès-Mofflaines, Terres en Fête, le premier salon agricole au nord de Paris, a accueilli 70 000 visiteurs.

Terres en Fête est l'événement de la région Nord-Pas-de-Calais où l'on peut communiquer vers un public varié (agriculteurs, étudiants, grand public).

Pour cette 11^e édition, la communication Ecophyto avait pour objectif de sensibiliser principalement deux publics cibles :

- le vendredi, les étudiants de l'enseignement agricole par un quizz sur les techniques mises en place qui visent à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et la distribution de clés USB avec des publications Ecophyto réalisées par le

réseau DEPHY régional.

- les samedi et dimanche, les enfants et jardiniers amateurs par des jeux (questions/réponses) et distribution de ballons et sachets de graines Ecophyto.

Cette animation organisée par la chambre d'agriculture était également l'occasion de faire participer l'ensemble des partenaires Ecophyto présents sur le salon Terres en Fête.

Même sans pouvoir définir précisément le nombre de personnes touchées par le stand Ecophyto, il est certain que de nombreux visiteurs ont pu être sensibilisés aux enjeux du plan Ecophyto.



Crédit photo : Chambre d'Agriculture de région NPDC



Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau d'épidémiosurveillance en région Nord-Pas-de-Calais est composé de 6 filières : grandes cultures, légumes, pommes de terre, arboriculture fruitière, jardins et espaces verts, et effets non intentionnels (ENI).

En 2014, 270 observateurs ont émis plus de 6 700 observations sur 600 parcelles réparties sur l'ensemble de la région.

Le 21 mai 2015, la Chambre d'Agriculture de région Nord-Pas de-Calais en partenariat avec le lycée agricole de Tilloy-lès-Mofflaines a organisé une demi-journée ayant pour objectif de communiquer sur les techniques employées par les observateurs du réseau ENI et de valoriser leur travail.

Une conférence d'ouverture a permis de rappeler les objectifs du réseau ENI et d'avoir un aperçu des premiers résultats à l'échelle régionale et nationale au travers l'intervention d'experts de la Surveillance Biologique du Territoire et de témoignages d'agriculteurs concernés par les suivis.

Puis les différentes structures activement impliquées dans ces travaux d'épidémiosurveillance (observations,

analyses, interprétations) ont animé des stands spécifiques correspondant au quatre indicateurs de biodiversité suivis.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015		
	2014	2015
Grandes cultures	40	40
Arboriculture fruitière	50	45
Cultures légumières	42	42
Zones non agricoles	11	9
Autres : Pommes de terre	34	43
TOTAL	177	179

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Le 26 novembre 2014, une journée régionale de partage d'expériences destinée aux élus et aux responsables techniques des collectivités de la région a été proposée par la FREDON Nord-Pas-de-Calais. Cette journée avait pour objet d'échanger sur les expériences de collectivités régionales qui ont réduit l'usage des désherbants chimiques, par le biais de techniques alternatives, et qui prennent en compte l'entretien dès l'aménagement de l'espace. Les participants ont été très nombreux lors de cette journée de 2014 : près de 230 participants pour 100 communes différentes.

En plus des actions destinées aux collectivités territoriales, la FREDON développe différentes stratégies pour sensibiliser les jardiniers amateurs de la région à la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques. Depuis l'automne 2012, 9 éditions de la lettre d'information Ecophyto ont été ainsi diffusées aux membres du groupe de travail Ecophyto ZNA élargi aux associations de jardiniers-amateurs et associations relais soit 118 contacts (collectivités, association), qui relayent la diffusion auprès de leurs adhérents (soit près de 5 200 contacts).



Crédit photo : MAAF

FORMER ET PROFESSIONNALISER

La problématique des secteurs agricole et paysage étant différente, le groupe régional sur la formation s'est scindé en deux depuis 2013 :

- le sous-groupe « secteur agricole » : l'offre de formation est déjà bien étoffée mais elle a des difficultés à mobiliser les agriculteurs et salariés agricoles ;
 - le sous-groupe « secteur de l'aménagement paysager » : des besoins en formation restent à couvrir par une offre de formation supplémentaire à l'existant.
- Le sous-groupe « secteur de l'aménagement paysager » a constaté :
- des besoins de formation des entreprises paysagères et des collectivités territoriales sur les méthodes alternatives

à l'utilisation des produits phytosanitaires en tenant compte des contraintes économiques des entreprises.

- que le Certiphyto répond aux besoins en formation des vendeurs « grand public » de la grande distribution. Cependant, même s'ils sont en capacité de donner des conseils, ils ont peu de temps à consacrer à la sensibilisation des jardiniers amateurs.
- que les jardiniers amateurs utilisent de moins en moins de produits phytosanitaires sauf pour le désherbage. Une offre de formation vis-à-vis de ce public est proposée par les centres de formation agricole sur les thèmes de la plante, du sol, de la valorisation des déchets.

Certification	
Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	9 389
Nb de salariés agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	420
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	534
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	2 426
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto (les collectivités territoriales)	3 095
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	3 179
Nombre total de Certiphyto délivrés	19 043

Remarque : Parmi les publics ayant demandé leur Certiphyto, 9 389 agriculteurs sur 13 500 l'ont obtenu. Toutefois, certains agriculteurs font également de la prestation de services et sont titulaires du Certiphyto « décideur en travaux et services » (comptabilisé dans la ligne « Nb d'applicateurs en prestation de service ayant obtenu leur Certiphyto »), lequel valide le certificat « décideur agricole ».

NORMANDIE



Crédit photo : MAAF

L'agriculture est très présente sur le territoire normand : la surface agricole utile représente près des trois quarts de son territoire. Avec une activité fortement orientée vers l'élevage bovin en Basse-Normandie et les céréales en Haute-Normandie, la SAU se partage entre les prairies (0,88 million ha) et les grandes cultures (1,28 million ha).

Face aux forts enjeux environnementaux de la région (espaces naturels fragiles, ressources en eaux souterraines et superficielles fragilisées), les pratiques économes en produits phytosanitaires se développent en zone agricole, dans l'objectif de concilier performances économique, sociale et environnementale des exploitations. En zone non agricole, dans la lignée de l'adoption de la loi du 6 février 2014, dite « loi Labbé », la mobilisation des collectivités sur cette thématique prend beaucoup d'ampleur.

En 2014 - 2015, la déclinaison régionale du plan Ecophyto se poursuit avec la volonté forte d'impliquer et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes des mondes agricole et non agricole, qu'il s'agisse d'utilisateurs professionnels de produits phytosanitaires, de jardiniers amateurs, de conseillers ou de distributeurs.

Le développement des actions de communication montre que la dynamique de mobilisation s'intensifie et permet à un plus grand nombre d'acteurs de s'approprier les pratiques exemplaires. Parallèlement, les actions structurantes du plan Ecophyto comme le certiphyto, le réseau d'épidémiosurveillance ou les fermes pilotes DEPHY, qui sont aujourd'hui bien déployées et reconnues sur le territoire, entretiennent la dynamique d'ensemble.



Crédit photo : CRA Normandie

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

5 juillet 2010
9 décembre 2010
14 juin 2011
24 novembre 2011
18 décembre 2012
12 juin 2013
26 juin 2014
24 juin 2015

Nombre de groupes de travail

4

+ 1 sous-groupe Action 21
+ 1 groupe Ferme Dephy

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé le 24 novembre 2011
Bilan complet réalisé en 2014
6 enjeux régionaux :

- Réduction de l'usage des pesticides en agriculture
- Réduction de l'usage des pesticides en zones non agricoles
- Qualification des acteurs concernés par les produits phytopharmaceutiques
- Suivi de l'état phytosanitaire des cultures
- Suivi de l'évolution de l'usage des pesticides et de leurs impacts
- Organisation de la gouvernance et de la communication

Nb de fiches actions : 37

ACTION PHARE

Organisation du 2nd colloque Ecophyto normand : « Conseillers : TOUS Concernés »

Le 25 septembre 2014 à Bois-Guillaume (Seine-Maritime), dans le cadre de l'appel à projets Ecophyto normand, la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie a organisé un colloque régional ciblé sur les conseillers agricoles. Les objectifs de cette journée étaient de favoriser les échanges entre conseillers, technico-commerciaux, prescripteurs, et animateurs du monde agricole et de les engager dans la démarche de réduction des produits phytosanitaires.

Près de 140 participants dont 80 conseillers ont assisté à ce second colloque Ecophyto normand, marquant ainsi l'atteinte des objectifs de fréquentation souhaités par les organisateurs. Les participants ont pris connaissance du contenu de la loi d'avenir, présentée par le Ministère en charge de l'agriculture. Les conseillers et animateurs agricoles présents ont également pu échanger sur la gestion du risque et la posture du conseiller. Différentes pistes de travail et d'évolution ont été présentées aux participants, le message de fond ayant été qu'« accompagner le changement, c'est changer soi-même ».

L'après-midi, en ateliers, a été consacré aux stratégies de réduction des herbicides en grandes cultures et à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires en polyculture/élevage.

Les experts de la recherche présents ont échangé, avec les participants, sur des résultats d'essais, des réseaux de fermes, des témoignages d'agriculteurs, etc.



Crédit photo : CRA Normandie

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Premiers résultats des réseaux DEPHY Normandie

La démonstration, l'acquisition de références et l'expérimentation de systèmes de cultures économes en produits phytosanitaires, sont au cœur de la déclinaison régionale du plan Ecophyto avec 11 réseaux de fermes DEPHY, 4 sites EXPE DEPHY et de 2 lycées agricoles engagés dans l'action 16 du plan Ecophyto. Les nombreuses actions de démonstration ou de communication menées dans le cadre du plan Ecophyto et du dispositif DEPHY permettent de faciliter la diffusion et l'appropriation, par le plus grand nombre, d'initiatives agricoles exemplaires, d'outils existants, de leviers agronomiques et mécaniques, d'innovations testées ainsi que de connaissances agronomiques, environnementales et économiques spécifiques à la région. Les actions réalisées en 2014 dans le cadre du dispositif DEPHY ont été déclinées ainsi : 23 actions dans, ou en dehors, des fermes du réseau DEPHY (portes ouvertes, tenues de stands lors de colloques/salons, témoignages/formations lors de réunions), 13 actions vers l'enseignement agricole, 12 articles parus dans la presse agricole ou « grand public », etc. Au total, plus de 62 actions de communication ont présenté le dispositif Fermes DEPHY en Normandie en 2014.



Crédit photo : CRA Normandie

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Parution des résultats et pratiques remarquables des réseaux Fermes DEPHY normands

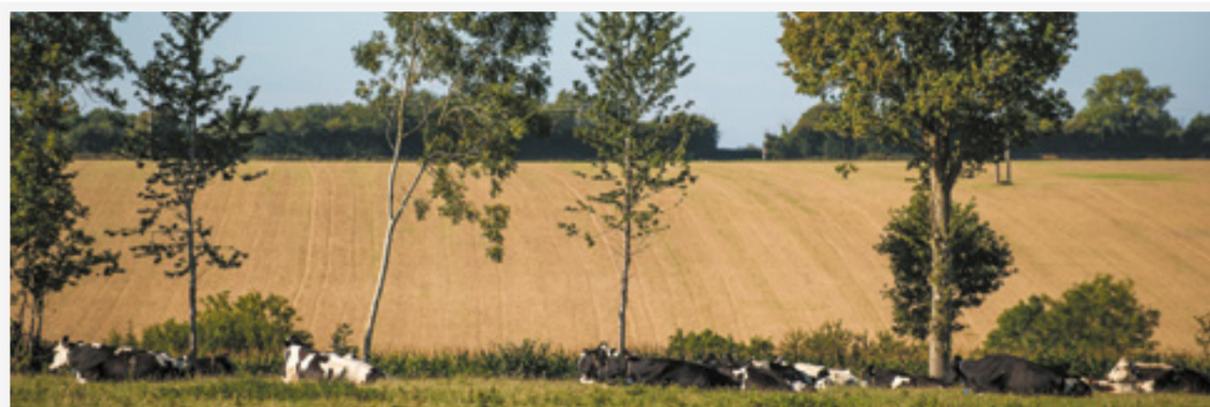
La Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie a publié fin novembre 2014, dans le cadre de l'appel à projets régional Ecophyto, une plaquette présentant les premiers résultats des exploitations normandes impliquées dans les fermes DEPHY. Cette publication met en avant les références et pratiques

remarquables des 106 exploitations engagées dans les 11 réseaux DEPHY normands et permet de les diffuser auprès des agriculteurs, conseillers et prescripteurs, apprenants, élus et administrations.

ACTION ▶ Des outils pédagogiques pour l'enseignement agricole

Pour sensibiliser les étudiants en formation agricole à l'enjeu de réduction des produits phytosanitaires, le Groupement Régional d'Agriculture Biologique de Haute-Normandie a conçu 3 animations graphiques pour expliquer simplement des notions parfois complexes d'évolution de systèmes de production.

Ces 3 vidéos facilitent la compréhension et la mémorisation des idées présentées : l'allongement des rotations, l'itinéraire technique du blé sans traitement et le désherbage mécanique. Ces outils constituent un support innovant pour introduire, de façon ludique, des méthodes de lutte agronomiques.



Crédit photo : MAAF

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau de surveillance biologique du territoire regroupe chaque année plus de 300 observateurs, issus d'horizons diversifiés (distribution, chambre d'agriculture, instituts techniques, industries agroalimentaire, agriculteurs). Les observations réalisées sur plus de 800 parcelles par ces observateurs ont conduit en 2014 à l'édition de 272 BSV. La diffusion des BSV est assurée par les animateurs-filières, par une mise en ligne sur les sites des DRAAF et de la Chambre Régionale d'Agriculture, par courriel pour les abonnés et par la publication hebdomadaire d'extraits dans la presse agricole locale. 509 BSV ont ainsi été diffusés en 2014 par les animateurs à destination des techniciens, producteurs et collectivités. La consultation des BSV sur le site de la DRAAF Haute-Normandie a fortement augmenté en 2014 pour atteindre 34 371 vues. Le nombre d'abonnements est également en constante progression : 846 abonnements ont été enregistrés au 31/12/2014. La forte implication des différents acteurs du monde agricole permet la reconnaissance du dispositif et le renforcement de

la cohérence des informations transmises aux agriculteurs, dans l'objectif de réduction de l'usage des produits phytosanitaires.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Grandes cultures	141	129
Arboriculture fruitière	23	23
Cultures légumières	73	73
Horticulture	25	22
Zones non agricoles	10	11
TOTAL	272	258

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Au 01/09/2015, 419 collectivités normandes avaient adhéré à la charte d'entretien des espaces publics développée par les FREDON : 93 en Haute-Normandie, dont 27 sont labellisées au premier niveau de cette charte et 8 au troisième niveau (« 0 phyto »), et 326 en Basse-Normandie.

Les FREDON de Haute et Basse Normandie organisent annuellement une Journée de l'Entretien des Espaces Publics. Cet événement permet notamment la veille technique et réglementaire, ainsi que l'échange entre les différents acteurs de l'espace public. La journée se compose généralement d'un colloque le matin et de démonstrations et expositions de méthodes alternatives d'entretien l'après-midi.

En Haute-Normandie, la journée du 10 juin 2015 a réuni une centaine de personnes au lycée Edouard de Chambray. En Basse-Normandie, la journée de démonstration des techniques alternatives 2014 s'est tenue à Vire (Calvados) le 2 octobre. Elle a accueilli 25 exposants et 255 visiteurs représentant 133 collectivités bas normandes.



Crédit photo : CRA Normandie

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	15 464
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	878
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	3 005
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	2 939
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	3 278
Nombre total de Certiphyto délivrés	25 564



Crédit photo : CRA Normandie

En Normandie, au 28/08/2015, 15 464 agriculteurs (décideurs et opérateurs) sont détenteurs du Certiphyto (10 488 en Basse-Normandie et 4 976 en Haute-Normandie) sur un total de 67 625 actifs pour 35 374 exploitations normandes (recensement agricole 2010).

A cette même date, 878 certificats « conseil » avaient également été délivrés (419 en Basse-Normandie et 459 en Haute-Normandie).

La formation à la réduction de l'utilisation des pesticides se traduit aussi par la mobilisation des lycées agricoles : 9 établissements normands sont impliqués dans Ecophyto dont 2 dans l'action 16. Des plates-formes d'expérimentation et de démonstration sont mises en place pour servir de supports d'enseignement sur les pratiques économes en intrants. Cette mobilisation a notamment été valorisée lors de deux temps forts en 2014 : le colloque « Produisons autrement avec Ecophyto » organisé par le lycée agricole de Chambray (27) en avril (40 étudiants, 35 enseignants et formateurs, 20 agriculteurs et 20 techniciens et agents de développement présents) et la journée proposée en septembre par le lycée agricole de Coutances (50) autour de 7 ateliers sur l'agro-écologie et ayant réuni plus de 150 participants.

PAYS-DE-LA-LOIRE



Crédit photo : MAAF

Avec 2,1 millions d'ha de SAU, les Pays de la Loire représentent 8% de la SAU nationale.

Caractérisée par la diversité de ses productions et la renommée de ses cultures spécialisées, la région contribue fortement à l'assolement et à la production agricole en France. Les cultures fourragères y sont majoritaires (56% de la SAU), suivies par les Céréales et Oléo-Protéagineux (40% de la SAU). Les cultures spécialisées (vigne, fruits/légumes, horticulture, plantes aromatiques et médicinales) couvrent 57 000 ha. Dans ce contexte, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires s'avère un enjeu majeur : l'objectif est de développer et de transférer les bonnes pratiques au plus grand nombre afin de limiter leur usage et de réduire leurs impacts.

Les résultats de l'Observatoire des Achats de Produits Phytosanitaires (OAPP) sont encourageants en termes de réduction du recours aux produits phytosanitaires. Toutefois, le suivi annuel des eaux superficielles montre une présence récurrente de pesticides et, en particulier, des herbicides. Un bilan pluriannuel en 2015 permettra de savoir si les bons résultats de l'OAPP se traduisent par une amélioration notable de la qualité de l'eau.

Par ailleurs, la santé et la protection des utilisateurs reste également un des enjeux majeurs. A ce titre, de nombreuses actions de sensibilisation et de promotion de bonnes pratiques ont été réalisées.

Le plan Ecophyto régional a permis de développer des outils adaptés et de mobiliser efficacement des partenaires variés. Il s'agit maintenant de permettre la diffusion des références au-delà des pionniers. C'est pourquoi il est important de maintenir l'implication et l'engagement des acteurs régionaux.



Crédit photo : Ecophyto Pays de la Loire

► Gouvernance

Date de réunion des CROS

12 décembre 2014

Nombre de groupes de travail

- 14 : CROS, bureau, ST, Comité financeurs, GT formation
CPEA, SBT, CP ZNA, GCEA, GTZNA, GT indicateurs, GT eau, GT biodiversité, GT santé
- 21 : si ajout des Comités techniques SBT
- 23 : Si ajout du GTméaldéhyde, GT observatoire

Structure du plan d'action régional

- Plan d'action régional validé
Actualisation du plan régional : Oui, le 24 avril 2014
- Nb d'enjeux régionaux : 3
- Réduire l'usage des produits phytosanitaires en zones agricoles et non agricoles et limiter leurs impacts.
 - Promouvoir le transfert des pratiques économes en produits phytosanitaires au plus grand nombre
 - Prévenir les risques liés à l'usage des produits phytosanitaires et protéger les utilisateurs.
- Nb de fiches actions : 21

ACTION PHARE

Observatoire régional des achats de produits phytosanitaires : un outil au service des territoires

Mis en place par le CROS en 2010, l'Observatoire des Achats de Produits Phytosanitaires (OAPP) a permis de recenser les achats de produits phytosanitaires par code postal de l'utilisateur final. Piloté par la DRAAF en partenariat avec l'agence de l'eau Loire Bretagne, la DREAL, Coop de France Ouest, Négoce Ouest et la FREDON, son objectif est d'une part, d'assurer le suivi de l'usage des phytos, d'autre part, de permettre une valorisation par les acteurs des bassins versants et à terme la proposition d'actions adaptées sur leurs territoires.

L'analyse des données montre une baisse de 22% de la quantité de substance active (QSA) entre la période 2008 - 2010 et 2010 - 2012 (dont plus de la moitié est due au métam-sodium). La tendance à la baisse est observée pour les usages professionnels et amateurs ainsi que pour les cinq départements (avec des amplitudes variables). Avec 36%, les herbicides contribuent largement à la QSA, les traitements généraux du sol et les fongicides représentent 25% chacun.

La baisse notable des produits les plus dangereux (T/T+ et CMR) s'explique par la réduction de l'usage et l'interdiction de nombreuses molécules. Compte tenu de l'importance des dynamiques territoriales pour l'émergence d'actions adaptées aux contextes locaux, un essai a démarré en 2013 en partenariat avec 4 SAGEs ; les données ont été mises à leur disposition afin de tester une démarche de valorisation destinée à être largement diffusée. La journée Ecophyto « partenariats pour réduire l'usage et les impacts des phytos sur les BV » du 1^{er} octobre 2015 a permis de présenter le travail réalisé et d'annoncer son élargissement.



Crédit photo : DRAAF Pays de la Loire

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Le réseau FERME DEPHY compte toujours 24 groupes et 226 exploitations dont 6 en lycées agricoles. La mobilisation régionale forte concerne toutes les filières : 11 groupes polyculture-élevage (PE), 5 grandes cultures (GC), 3 viticulture, 3 productions maraîchères et 2 arboriculture. La phase de valorisation des premiers enseignements initiée fin 2013 s'est largement développée courant 2014 avec l'élaboration de dépliants de synthèse et de fiches témoignages dans les 3 filières PE-GC, viticulture et maraîchage pour une large diffusion. Les actions de communication locale des groupes DEPHY se sont poursuivies avec un effort constant : 36 actions en 2014 réunissant environ 1 650 participants, avec plus d'actions auprès des étudiants.

Dans le réseau EXPE DEPHY, 10 sites intéressent notre région, dont 2 basés dans le Centre en "Val de Loire". Les filières sont toutes représentées : 2 en polyculture-élevage, 1 en grandes cultures, 3 en viticulture, 2 en maraîchage, 1 en arboriculture et 1 en horticulture. La ferme du lycée agricole Le Fresne à Angers (49) est particulièrement impliquée dans le groupe pilote Ecophyto des lycées agricoles (filiale horticulture).



Crédit photo : CRA Pays de la Loire

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Produits phytosanitaires, les utiliser tout en préservant sa santé

La mise en place du groupe santé sécurité des utilisateurs s'est vite concrétisée par la réalisation de plusieurs outils de sensibilisation des agriculteurs sur ce sujet. Un dépliant à l'attention des agriculteurs présente les risques d'exposition, des conclusions d'études sur la santé et les consignes globales de prévention. Il est complété par 5 fiches techniques avec

des conseils très concrets. Cette approche est la même dans 5 vidéos filmées en situation réelle chez des producteurs de 5 filières différentes. Ces supports donnent des astuces d'organisation du travail et de protection pendant le traitement.

ACTION ▶ Ecophyto au SIVAL

Le SIVAL de janvier 2015 a permis de mettre en lumière les outils de valorisation des enseignements de DEPHY lors d'une conférence où étaient présentés des résultats de DEPHY FERME en viticulture et maraîchage et DEPHY EXPE en arboriculture. Dominique Potier a clôturé cette conférence réunissant 150 participants, par une présentation et un débat

sur son rapport « Pesticides et agro-écologie - Les champs du possible ». A la suite de la conférence, des chercheurs, enseignants et acteurs DEPHY ont échangé pour contribuer à une meilleure collaboration entre le monde de la recherche et DEPHY.



Crédit photo : DRAAF Pays de la Loire

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

L'année 2014 a été consacrée au renforcement des réseaux d'observation. Si le nombre d'observateurs a légèrement baissé, tous les autres indicateurs : nombre de structures, nombre de parcelles observées, nombre de relevés ont augmenté.

En 2015, suivant les recommandations nationales, l'accent a été mis sur les méthodes alternatives ; à chaque fois que cela est possible, un encart précisant les méthodes alternatives disponibles, y compris les micro ou macro-organismes est accolé aux données d'observations, de piégeages et d'analyse de risque.

Par ailleurs des informations sur les adventices ont commencé à être diffusées dans les BSV grandes cultures, cultures légumières et ZNA, préfigurant les sessions de formations et les observations adventices programmées pour 2016.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015		
	2014	2015
Grandes cultures	41	40
Arboriculture fruitière	30	31
Cultures légumières	37	31
Viticulture	21	19
Horticulture	19	15
Zones non agricoles	15	18
Fruits transformés (inter-régionale)	23	23
TOTAL	186	177

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

De nombreuses actions ont été menées à destination des professionnels non agricoles, particuliers et jardiniers amateurs, parmi lesquelles une vingtaine d'interventions auprès des collectivités sur l'entretien des espaces publics dont les cimetières, auprès des jardiniers amateurs sur les alternatives au désherbage chimique Ecophyto ZNA était présent lors des Florales internationales de Nantes pour sensibiliser les visiteurs sur le jardinage au naturel. Dans le cadre de l'appel à projet régional, l'URCPIE a mené trois actions à destination des collectivités, totalisant environ

300 participants sur les thématiques de la réduction des pesticides dans les espaces publics et la végétalisation des cimetières. La FREDON Pays de la Loire a organisé une journée technique sur l'entretien des gazons sportifs devant 200 agents et élus, et renseigné plus de 200 personnes sur le plan Ecophyto lors du salon du Végétal à Angers. France Nature Environnement a réalisé trois vidéos, mises à disposition des partenaires, sur l'entretien des jardins privés et du potager pour les particuliers et jardiniers amateurs, et l'entretien des terrains sportifs enherbés dans les communes.



Crédit photo : FREDON Pays de la Loire

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification	
Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	26 085
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	1 307
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	4 022
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	2 894
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	4 195
Nombre total de Certiphyto délivrés	38 503

La dynamique de formation au Certiphyto a connu une bonne progression depuis août 2014. Ces chiffres consolident les tendances observées en 2014. Cette progression est constatée dans les différents secteurs y compris ceux qui ont connu un ralentissement en 2014 (vente/distribution par exemple). Le secteur des collectivités confirme pour la deuxième année consécutive sa montée en puissance en doublant le nombre de Certiphytos délivrés. Le secteur

agricole est à peu près sur le même volume d'activité qu'en 2014. La mobilisation de l'ensemble des partenaires agricoles et non agricoles (Chambres d'Agriculture, VIVEA, FREDON, MSA...) et les informations faites régulièrement dans le cadre des instances Ecophyto ont fortement contribué. Un certain nombre d'outils développés dans le cadre du plan Ecophyto sont également utilisés lors des formations (vidéos, plaquettes...).

PICARDIE



Crédit photo : Comité régional du Tourisme de Picardie



La Région Picardie est une région de grandes cultures comportant des filières fortement utilisatrices de produits phytosanitaires (pommes de terre, légumes de plein champs, céréales, betteraves et colza).

D'un point de vue strictement environnemental, la qualité des eaux souterraines qui constituent l'essentiel des ressources en eau potable de la région, s'est légèrement dégradée depuis 3 ans : en 2014, seulement 30% des points de prélèvements ne sont pas contaminés par des résidus de pesticides et 17% d'entre eux sont en dépassement des normes réglementaires pour l'eau potable. Outre l'atrazine et ses métabolites qui déclassaient (historiquement) la qualité des eaux souterraines, on note aujourd'hui l'apparition d'une plus grande diversité de molécules quantifiées et qui sont encore d'usage actuel (notamment bentazone, lénacile, boscalid, imidaclopride, métsulfuron méthyle, métribuzine, clomazone).

En ce qui concerne les cours d'eau, la totalité des stations observées sont contaminées, la concentration mesurée étant très variable selon les périodes et les conditions climatiques annuelles.

D'un point de vue réglementaire, la moitié des masses d'eau superficielles est en report de délai par rapport à l'objectif de bon état 2015 fixé par la DCE ; 85% des masses d'eau souterraines n'atteignent pas le bon état et sont en report de délai pour moitié d'entre elles en 2021, le reste en 2027, les principaux paramètres déclassants étant les nitrates et les pesticides. L'état des lieux du nouveau SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) 2016 - 2021 confirme cette dégradation des masses d'eau.

La déclinaison régionale du plan Ecophyto est donc un enjeu important afin d'atteindre les objectifs fixés en terme de préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines de la région.

ACTION PHARE

DEPHY'I en aiguille : des retours d'expérience à partager

Des agriculteurs des groupes DEPHY témoignent sur leurs pratiques pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires. Initiée par le réseau DEPHY Grandes Cultures en 2014, cette initiative, saluée de nombreux intérêts, est poursuivie par les autres réseaux DEPHY de la région.

Les différents articles publiés dans la presse agricole locale et relayés sur les sites internet permettent de refléter la diversité des orientations techniques mises en œuvre dans les exploitations. L'efficacité de certains leviers sur la réduction phyto en blé est régulièrement illustrée notamment au travers de la protection intégrée. La date de semis et le choix de la variété semblent être les plus souvent cités pour réduire la pression maladies. Le désherbage mécanique est souvent testé par les agriculteurs qui témoignent. Les solutions envisagées évoluent : les essais de houe ou de bineuse ont laissé la place au test du désherbage localisé associé au binage. La maîtrise des adventices reste une question majeure : éviter les résistances aux herbicides, la hausse de la pression, accepter un re-salissement ponctuel ? Les questions sont aussi nombreuses et diverses que les systèmes.

Les 14 articles déjà parus donnent des pistes de réflexion sur les leviers à mettre en œuvre vers une réflexion globale sur l'agronomie.

Quelques exemples de titres d'articles : « Produire avec les auxiliaires de cultures », « les faux-semis, appui précieux au désherbage », « la rotation : la base des systèmes économiques et performants »,



► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

16 juin 2010
25 novembre 2011
11 avril 2014

Nombre de groupes de travail

9 réunions en 2014
6 réunions en 2015

Structure du plan d'action régional

Adoption en juin 2010
Un comité régional élargi (CROS)
Un comité de pilotage restreint (COPIL)
Nb de fiches actions : 16
sur les 9 axes du plan national

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

5 réseaux de fermes DEPHY sont en place en Picardie regroupant 59 exploitations dont 5 exploitations d'établissements d'enseignement agricole. Les types de systèmes représentés sont les grandes cultures, les productions légumières de plein champs (pour l'industrie), et la polyculture-élevage.

3 dispositifs EXPE sont également mis en œuvre dans la région, à la fois sur la station expérimentale de l'INRA d'Estrées-Mons et à l'Institut Lasalle de Beauvais. « DEPHY et des hommes » était le thème des visites proposées par les réseaux en 2015. A cette occasion, les présentations des pratiques de réduction de produits phytosanitaires ont été mis en lien avec le contexte local et les parcours des exploitant(e)s : produire avec les auxiliaires de cultures, produire et préserver l'eau, produire du blé à faible coût... Une visite du site EXPE d'Estrées-Mons a également été organisée pour les exploitants des réseaux DEPHY par AgroTransfert Ressources et Territoires et par l'INRA.

Enfin les agriculteurs DEPHY témoignent de leurs pratiques afin de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans la rubrique « Dephy'I en aiguille » publiée régulièrement dans les journaux agricoles de la région. Ainsi, 14 articles sont parus depuis 2014.



Crédit photo : CA de la Somme

Action d'initiative régionale

ACTION ▶ La communication Ecophyto Picardie devient digitale

La newsletter « Ecophyto, la Picardie s'engage » laisse aujourd'hui la place à deux nouveaux outils :

- le **blog** Ecophyto Picardie (<http://blog-ecophytopicardie.fr>), qui constitue un outil fédérateur pour échanger/interagir entre les partenaires et avec les agriculteurs. C'est aussi un « lieu neutre » qui regroupe toute l'information Ecophyto en Picardie pour un public averti. Les articles sont répartis dans 10 catégories (agenda, publications, innovation, épiphyto-surveillance...). Les 2 700 personnes abonnées à ce blog, reçoivent une alerte mail à chaque nouvelle publication ;

- la **page officielle « Ecophyto Picardie » sur Facebook, qui affiche aujourd'hui 245 mentions « j'aime »**, avec 90 publications en 4 mois. Record de consultation : 1 462 personnes atteintes par les publications du mois de juin.

L'objectif est triple

- mieux coller à l'actualité des actions menées et toucher des publics plus diversifiés ;
- accroître la visibilité en multipliant l'accès à des outils et

supports complémentaires (ordinateur, tablette, smartphone) ;

- donner une identité forte au Plan Ecophyto, et asseoir son e-réputation.



Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau régional d'épidémiosurveillance est en place depuis 2009. Il concerne 12 filières (céréales, colza, lin, maïs, betterave, protéagineux, luzerne, pomme de terre, légumes, arboriculture fruitière, petits fruits et zones non agricoles) qui donnent lieu à 7 éditions du bulletin de Santé du Végétal (BSV) : grandes cultures, lin*, pomme de terre, légumes, arboriculture fruitière, petits fruits et zones non agricoles.

185 BSV ont été publiés en 2014. La diffusion directe par messagerie électronique s'étend à 1286 abonnés en grandes cultures, 35 en lin, 434 en pomme de terre, 213 en petits fruits, 627 en ZNA ainsi que 760 en légumes et 320 en arboriculture, ces 2 dernières filières étant inter-régionales avec la Région Nord-Pas-de-Calais.

En 2014, on a recensé 9 800 consultations annuelles des BSV sur le site Internet de la DRAAF et sur le site de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie, sachant que les sites des différents partenaires du réseau le diffusent également.

21 animateurs filières (2,8 ETP) coordonnent les observations d'environ 400 parcelles, effectivement suivies par 125 partenaires en 2014 (74 structures et 51 observateurs individuels dont 30 agriculteurs) signataires d'une convention entre la DRAAF, la CRAP et l'organisme participant. Les observateurs sont équipés du matériel adéquat et régulièrement formés.

Une filière « Effets Non Intentionnels (ENI) des produits phytosanitaires » est en place depuis 2012. Elle supervise sur 30 parcelles fixes (blé, maïs et salades) le suivi de la biodiversité (vers de terre, oiseaux, coléoptères, flore des bords de champs). L'objectif est de mettre en parallèle, au niveau national, la richesse et l'évolution de la biodiversité d'une part, et les pratiques agricoles d'autre part. Cette filière surveille également l'évolution des résistances des parasites (pucerons sur colza) et des maladies (mildiou sur pomme de terre) à différentes substances actives.

* nouveauté 2015



Crédit photo : MAAF

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Les années 2014 et 2015 s'inscrivent dans la poursuite des travaux engagés les années précédentes.

Avec la perspective d'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires en zones non agricoles en collectivités à partir du 1^{er} janvier 2017, la Charte régionale d'entretien des espaces publics initiée par le Conseil Régional et les Agences de l'Eau Artois-Picardie et Seine-Normandie, a connu un regain d'intérêt en 2014 et 2015, avec 47 nouvelles collectivités engagées, ce qui porte le nombre total de signataires à une centaine depuis le 1/1/2009 (dont 23 engagées en zéro phyto sur tous leurs espaces publics).

La plaquette « produits phytosanitaires et collectivités locales » (mémo des principaux points réglementaires), réalisée en 2013 par la FREDON, a fait l'objet de tirages complémentaires afin d'être distribuée largement lors des formations au certificat individuel collectivité.

La Charte Jardinerie négociée en 2014, se met en œuvre progressivement sur le terrain depuis cette année. En septembre

2015, on comptait 4 jardineries signataires soutenues par des collectivités. La sensibilisation des jardinerie situées sur les territoires présentant une problématique « qualité de l'eau » est actuellement menée par la FREDON de Picardie afin de compléter les engagements.

Au cours des années 2014 et 2015, deux journées techniques régionales de démonstration ont été organisées en septembre par la FREDON à l'attention des collectivités sur les thématiques « re-végétalisation des espaces publics » et « fleurissement durable ». Ces journées ont réuni à chaque fois une centaine de visiteurs.

Enfin en 2015, une enquête sur les pratiques phytosanitaires des hôpitaux (besoin identifié lors des formations certiphyto) a été réalisée afin de répondre aux difficultés des organismes confrontés à une problématique « accueil de personnes vulnérables ». Cette action s'inscrit dans la continuité du travail mené auprès des gestionnaires de réseaux de transport en 2014 sur la problématique des dépendances vertes.



Crédit photo : FREDON Picardie



Crédit photo : MAAF

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto (DEA)	10 059
Nb salariés agricoles ayant obtenu leur Certiphyto (OEA)	1 505
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto (CT)	748
Nb de distributeurs de produits professionnels ayant obtenu leur Certiphyto (PP)	640
Nb de distributeurs de produits grand public ayant obtenu leur Certiphyto (PGP)	1 227
Nb d'applicateurs en prestation de service ayant obtenu leur Certiphyto (DTS et OPTS)	2 528
Nb d'applicateurs en collectivités ayant obtenu leur Certiphyto (ACT et AOCT)	2 318
Nombre total de Certiphyto délivrés	19 025

Le dispositif de certification individuelle des personnes s'est poursuivi en 2015. Près de plus de 19 000 personnes sont actuellement certifiées dans la région.

Par ailleurs, 551 entreprises ont achevé une procédure

d'agrément rénové : 29 entreprises de conseil, 66 entreprises de distribution de produits phytosanitaires professionnels, 126 entreprises de distribution de produits grand public, et 330 établissements applicateurs en prestation de service.

POITOU-CHARENTES



Crédit photo : CRA Poitou Charentes

La région Poitou-Charentes affirme sa vocation agricole par l'importance de sa surface agricole utile (SAU) de 1 721 000 ha, soit 70% du territoire. Cette orientation se retrouve sur l'aménagement du territoire sur les 1 465 communes de la région, 1 323 sont des localités de moins de 2 000 habitants et seules 13 agglomérations dépassent les 10 000 habitants. La région se caractérise par deux filières prédominantes : grandes cultures et viticulture, qui concernent plus de la moitié des moyennes et grandes exploitations. Les 23 000 exploitations agricoles (5% du total national) dont le nombre est durablement orienté à la baisse, exploitent plus d'un million d'hectares en céréales et oléoprotéagineux. La SAU moyenne des exploitations a augmenté et atteint actuellement 74 ha. La viticulture est principalement consacrée à la production du Cognac, elle occupe 80 000 ha. La production de melon avec 3 850 ha est la principale production légumière et elle représente 26% des surfaces consacrées à cette production au niveau national.

Les surfaces consacrées aux productions végétales de vente se sont accrues au détriment de celles destinées aux productions fourragères. L'élevage représente moins du quart de la valeur de la production agricole de la région, avec une spécialisation croissante des exploitations. Les surfaces herbagères occupent 30% de la surface agricole utile.

Le climat océanique favorise le développement des maladies cryptogamiques. Dans ce contexte favorable à l'utilisation des produits phytosanitaires, la mise en œuvre du plan Ecophyto prend toute son importance.



Crédit photo : CRA Poitou Charentes

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

19 décembre 2014
appuyé par 5 comités de pilotage
20 mars 2014
24 octobre 2014
13 mars 2015
12 juin 2015
1 décembre 2015

Nombre de groupes de travail

6 groupes techniques et 8 réunions :

- Ferme-DEPHY (19 février 2014)
- Communication (14 mars 2014
11 mars 2015)
- Zones non Agricoles (16 septembre 2014 et 8 avril 2015)
- Santé (18 juin 2014, 22 février et 22 avril 2015)

Structure du plan d'action régional

- Plan d'action régional validé le 12 mai 2010
- Actualisation du plan régional : en continu

Nb d'enjeux régionaux : 36

Nb de fiches actions : 20 régionales et 16 en priorité nationale

ACTION PHARE

L'agroéquipement au cœur du réseau Dephy Ferme

Le Forum Pulvé, action régionale multi-partenaire d'envergure, permet d'acquérir des références techniques en matière de pulvérisation sur vigne.

L'édition 2015 a reçu plus de 250 visiteurs. Le but est de faire évoluer les pratiques et de vulgariser des techniques éprouvées en testant plusieurs appareils sur différents modes de conduite et en tenant compte des aspects sécurité et normes environnementales des matériels.

Des conférences sensibilisent le public à la prévention liée à l'utilisation des produits phytosanitaires (PPS) par la MSA, à la limitation de la dérive à proximité des lieux d'habitation par l'IFV et la Chambre d'Agriculture, à l'évaluation des pulvérisateurs avec une vigne artificielle par l'IRSTEA et l'IFV.

La réalisation d'une vidéo par la CA, cofinancée par les crédits Ecophyto, permet de présenter les caractéristiques de chaque matériel testé et d'informer tous les viticulteurs par la diffusion de références permettant de limiter l'usage des PPS. Les 5 pulvérisateurs présentés par leurs constructeurs, sont équipés de panneaux récupérateurs et les essais prouvent une réduction de 30 à 80% des PPS suivant le stade de végétation.

Ce film est accessible sur les sites partenaires et utilisé dans les formations Certiphyto et par les lycées agricoles.

Les tests sont menés sur une exploitation du réseau DEPHY Ferme au cœur du bassin du Cognac. Une forte implication des responsables professionnels associés à la prise de conscience des viticulteurs orientent les investissements vers des matériels plus performants, un enjeu majeur en vue de la réduction des PPS.



Crédit photo : DRAAF Poitou Charentes

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Réduire l'utilisation des produits phytosanitaires en viticulture : les DEPHY du vignoble charentais. La Chambre d'Agriculture (CA) de Poitou-Charentes, les CA de Charente et de Charente-Maritime, la Coopérative Charente-Alliance et le BNIC se sont associés pour publier en 2015 une plaquette de 20 pages sur la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en viticulture. Celle-ci apporte des informations techniques sur les leviers mobilisés par les viticulteurs des réseaux DEPHY, pointe les premiers résultats des 3 groupes et présente les solutions en matière de protection du vignoble charentais.

Mission Ecophyto : un outil d'animation pour accompagner le changement de pratiques. Le réseau DEPHY du CIVAM du Haut Bocage, utilise un jeu de société avec plateau, cartes de cultures, pions pour les actions ayant vocation à faciliter le transfert de connaissances relatives aux systèmes économes en intrants. Il aboutit collectivement à des propositions d'amélioration du système de culture en tenant compte des atouts, des contraintes et des objectifs de l'agriculteur. Il est utilisé lors d'ateliers d'échanges d'expériences par les exploitants ou par les étudiants.



Crédit photo : Chambre d'agriculture 17

Actions d'initiative régionale

ACTION ▶ Pratiques agricoles et insectes pollinisateurs

Les Chambres d'Agriculture et l'Association de Développement Apicole de Poitou-Charentes se sont associées pour publier début 2015 une plaquette sur la protection des pollinisateurs. Celle-ci apporte des éléments de constat sur la situation en Poitou-Charentes et pointe les leviers de progrès. De 2012 à 2014, ces 2 structures ont organisé 6 ateliers sur la

thématique « concilier agriculture et protection des insectes pollinisateurs » pour donner aux conseillers les moyens de prendre en compte l'enjeu de protection des pollinisateurs dans leurs conseils. 51 techniciens des organisations professionnels, Instituts techniques et syndicats d'eau de Poitou-Charentes ont participé à ces ateliers.

ACTION ▶ Plaquette maladie et verse

Valoriser les résistances variétales du blé tendre : rédigée par Arvalis en partenariat avec les Chambres d'Agriculture du Poitou-Charentes, Coop de France Poitou-Charentes et Négoce Centre-Atlantique, simple et synthétique,

cette plaquette se veut un outil pratique pour guider les producteurs picto-charentais dans leurs choix variétaux et la construction de leur stratégie de protection des cultures.



Crédit photo : DRAAF Poitou Charentes

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Signalement adventices : un outil simple de signalement d'adventices problématiques en Poitou-Charentes. La surveillance biologique du territoire (SBT) implique une prise en compte des adventices susceptibles de causer des problèmes en mettant en œuvre un suivi pour connaître leurs présences et évaluer leurs disséminations. La Chambre d'Agriculture de Poitou-Charentes a engagé depuis mars 2015 une réflexion sur la conception d'un outil web permettant le signalement d'adventices pour différentes filières végétales de Poitou-Charentes. Avec l'appui d'une agence de conseil en communication, un outil web a été créé : <http://www.signalement-adventices.fr>. Cet outil, permet à partir d'une photo prise sur un smartphone puis d'un enregistrement directement sur ce matériel ou sur un ordinateur, la remontée d'informations de terrain et la localisation instantanée des signalements. Testé cet été par un petit groupe d'utilisateurs (animateurs filières SBT notamment), il a vocation à être mis à disposition de l'ensemble des observateurs des Bulletins de Santé du Végétal de la région.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015		
	2014	2015
Grandes cultures	36	37
Arboriculture fruitière	20	20
Cultures légumières	32	32
Viticulture (2 éditions)	35	39
Tabac	12	12
Interrégionaux (lin, châtaigne, noix, arboriculture Aquitaine)	73	68
TOTAL	208	208

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Quatre rencontres techniques Terre-Saine « votre commune sans pesticides » ont été réalisées en septembre et octobre 2014 avec le concours des communes hôtes de Coulonges sur l'Autize, Dolus d'Oléron, La Couronne et Migné-Auxances. Ces journées ont été l'occasion d'échanges d'expériences sur les réductions possibles, entre élus et techniciens de collectivités de Poitou-Charentes. Environ 400 personnes ont participé, représentant 188 communes. Le matin en séance plénière ont été présentés Ecophyto et la réglementation par la DRAAF, le dispositif Terre-Saine par le Conseil Régional, les aides mobilisables par les Agences de l'Eau LB - AG et

l'accompagnement technique des communes par la FREDON PC. Sept ateliers d'échanges en petits groupes ont été organisés autour de réalisations réussies présentées par des communes. L'après-midi, des visites ont été proposées sur des méthodes alternatives. La charte Terre-Saine est un outil régional proposé aux collectivités pour faire évoluer la gestion de leurs espaces publics dans un engagement progressif de réduction des pesticides avec un, deux, trois papillons et une mention spéciale sans pesticides. 318 communes sont signataires de la charte.



Crédit photo : MAAF

Crédit photo : MAAF

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification	
Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	30 509
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	832
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	2 138
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	2 039
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	2 338
Nombre total de Certiphyto délivrés	37 856

Les agréments d'entreprises entrent dans une phase de croisière avec près de 700 dossiers agréés et 150 en cours d'instruction en DRAAF. Le nombre d'agréments délivrés devrait se situer vers 900 pour Poitou-Charentes, à comparer avec les 1 700 enregistrements dans l'ancienne démarche. Cette diminution s'explique par la disparition d'entreprises qui ont cessé leur activité sans le signaler. Actuellement, 98 entreprises sont déclarées en activité de distribution à des professionnels, 618 pour une pratique d'application et 172 distributeurs pour le grand public qui seront concernés par la loi Labbé sur l'interdiction du libre service des produits

dès 2017. Dix organismes déclarent une activité exclusive de conseil.

Avec 1 237 modules de formations financés par VIVEA en Poitou-Charentes en 6 ans pour 15 300 stagiaires, la grande majorité des agriculteurs ont obtenus le Certiphyto afin de respecter l'échéance du 26 novembre 2015 pour les 17 600 exploitations agricoles de la région.

Le nombre de certificats pour les agents des collectivités a fortement progressé par rapport aux données de 2014 même si ces chiffres ne tiennent pas compte du lieu de résidence des candidats.

PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR



Crédit photo : Frédérique MAQUAIRE



Crédit photo : Frédérique MAQUAIRE

62% de la superficie agricole de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ne reçoit pas de traitement phytosanitaire. En effet la région se caractérise par une zone littorale très urbanisée et de grands espaces naturels. Seul un tiers du territoire est mis en valeur par l'agriculture, dont près de deux tiers de surfaces herbagères.

Le nombre d'exploitations agricoles représentait 4,5% du total national en 2010, occupant 610 940 ha de surface agricole utilisée (SAU). Près d'un quart des exploitations a disparu en dix ans, et la SAU a diminué de 12% sur cette période.

Le profil agricole régional se caractérise par des productions à haute valeur ajoutée : plus d'un tiers des exploitations est

spécialisé en viticulture, 22% en arboriculture, 6% en maraîchage, 6% en horticulture, 12% en grandes cultures - plantes à parfum.

La région, par son profil et ses conditions climatiques, est relativement moins tributaire que la moyenne nationale des traitements phytosanitaires fongicides et herbicides, mais plus favorable aux traitements insecticides. En revanche, sa localisation frontalière l'expose particulièrement aux risques d'introduction d'organismes nuisibles émergents.

Par ailleurs, les zones non agricoles occupent une place particulièrement importante compte tenu de la forte urbanisation, de l'influence du tourisme et des jardins remarquables dans la région.

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

18 mai 2010
18 novembre 2010
10 novembre 2011
5 décembre 2012
17 décembre 2013
16 décembre 2014

Nombre de groupes de travail

8 réunions en 2014 : CRSBT, GRAP, Copil ZNA, Indicateurs, Copil Communication régionale, IR Dephy Ferme.

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé
Actualisation du plan régional : en cours
Nb de fiches actions : 59 validées
8 axes

ACTION PHARE

ECOPHYTO PACA au salon Tech et Bio 2014 à Mallemort(13)

Le salon Tech & Bio 2014 qui s'est tenu en PACA concernait pour la première fois spécifiquement les cultures pérennes et a été l'occasion de présenter le plan Ecophyto et les techniques alternatives et bio en arboriculture et en viticulture. Le salon a reçu près de 1 500 visiteurs qui ont pu assister aux conférences, visiter les stands, assister aux ateliers de démonstration. Au programme, deux conférences Ecophyto :

- Vergers durables et systèmes performants : point sur les techniques alternatives et présentation du Guide Ecophyto, présentation des stratégies Ecophyto innovantes, expérimentations systèmes, durabilité des vergers ;
- Systèmes de production durables en viticulture : bilan des réseaux DEPHY Ecophyto sur l'arc méditerranéen et focus sur les systèmes de culture bio, résultats du réseau raisin de table Vauclusien.

Sur le stand Ecophyto PACA, toute la journée les visiteurs ont défilé et ont pu prendre connaissance notamment des travaux des groupes de fermes DEPHY, de la plate-forme d'abonnement au BSV et des observations réalisées dans le cadre du suivi des effets non intentionnels.

Temps fort de la journée, une rencontre avec 9 ingénieurs réseaux et territoriaux DEPHY : les ingénieurs se sont mobilisés pour présenter les réseaux de fermes autour d'un apéritif convivial.



Crédit photo : Frédérique MAQUAIRE

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

La région compte 14 réseaux de ferme : 5 en viticulture (dont 1 en raisin de table), 5 en arboriculture (pommes, poires, pêches, olives), 1 en maraîchage, 2 en horticulture et 1 en grandes cultures irriguées. La distribution est représentative des productions régionales.

La région accueille 12 projets du réseau EXPE sur 21 sites, avec la participation des stations expérimentales régionales.

On peut citer notamment :

- mise au point d'itinéraires culturaux innovants en production de fleurs coupées sous abri (HORTIFLOR, pilotage Astredhor) ;
- outil télématique au service de l'horticulture (OTELHO, pilotage CA 06) ;
- limitation de la lutte chimique en culture de laitues (LILLA, pilotage INRA) ;
- production sous serres de tomates et concombres (AOPN) ;
- conception et évaluation multisites de vergers de pêche - nectarine (EcoPêche, pilotage INRA / CTIFL) ;
- réseau national Expé Ecophyto Pommes (CTIFL) ;
- cerisier, abricotier, prunier : réduction des intrants et durabilité des systèmes de production (CAP ReD, pilotage CTIFL) ;

L'objectif est de valider à une échelle transposable les pratiques innovantes et de les restituer aux filières, notamment au travers des journées de démonstration.



Crédit photo : Frédérique MAQUAIRE

Action d'initiative régionale

ACTION ► Pour réduire les IFT en viticulture : Optidose®

Optidose® est un outil d'adaptation des doses de fongicides utilisés contre le mildiou et l'oïdium de la vigne selon la sensibilité de la parcelle (cépage, historique) et les conditions du moment : surface foliaire à protéger, stade phénologique (plus ou moins sensible aux maladies), pression parasitaire. L'adaptation de la méthode mise au point par l'IFV aux vignobles du Sud-Est de la France a nécessité plusieurs années d'essais impliquant de nombreux partenaires, dans le cadre du réseau expérimental AREDVI pour la région PACA, ainsi que dans les régions Languedoc-Roussillon et Sud Rhône-Alpes. La méthode est adaptée aux modes de conduite des vignobles du Sud-Est (estimation de la surface foliaire) à la fois en agriculture biologique et conventionnelle. La méthode est en cours de transfert auprès des viticulteurs sous deux formes : outil de calcul sur Internet mais aussi une plaquette d'abaques simplifiées directement utilisable au champ par les viticulteurs. La méthode permet une réduction des IFT fongicides de 10 à 45% selon la parcelle et l'année pour une protection équivalente, mais réduit les marges de sécurité et demande donc plus de technicité.



Crédit photo : Institut française de la vigne et du vin

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau d'épidémiosurveillance couvre toutes les productions végétales régionales : grandes cultures (céréales à paille, colza), riz, arboriculture (fruits à pépins, cerise), olivier, viticulture, cultures maraîchères (plein champ et sous abris), horticulture, zones non agricoles et pépinières ornementales, plantes à parfum.

Ce réseau, piloté par la Chambre Régionale d'Agriculture de PACA, constitue une action partenariale exemplaire associant plus de 80 organismes techniques pour la mise en œuvre de protocoles d'observations harmonisés. Un dialogue technique permanent permet d'adapter en continu le dispositif aux problématiques phytosanitaires régionales, de conforter la qualité des observations, la prise en compte des organismes nuisibles émergents et des analyses de risque, sous la supervision de la DRAAF. Les 10 éditions du BSV ont été rejointes fin 2013 par une édition destinée aux jardiniers amateurs. Ce bulletin reprend les informations du réseau professionnel et renvoie une analyse de risque pédagogique et adaptée à ce public.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015		
	2014	2015
Grandes cultures	4	4
Arboriculture fruitière	27	24
Cultures maraîchères	24	23
Viticulture	27	24
Horticulture	17	22
Zones non agricoles		
Pépinières ornementales	16	16
Riz	2	3
Plantes à parfum	4	8
Oléiculture	10	17
Tomate d'industrie	5	6
Jardins amateurs	5	15
TOTAL	141	162

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Depuis 2012, la Région PACA, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et l'Agence Régionale Pour l'Environnement et l'écodéveloppement (ARPE) invitent les collectivités à s'engager progressivement mais durablement dans la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, par la signature d'une charte : « Vers une région sans pesticide, nos collectivités s'engagent ». Le dispositif de labellisation et les outils d'évaluation, construits en collaboration avec les premières collectivités signataires, sont désormais opérationnels. Les dossiers des collectivités candidates doivent être évalués dans le courant de l'automne par

un jury constitué des représentants des partenaires institutionnels et de certaines collectivités signataires, pour obtenir une labellisation selon 4 niveaux, le niveau 4 correspondant à l'arrêt total de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. La grille d'évaluation est constituée de critères obligatoires et de critères facultatifs, donnant lieu à des points de bonus. Une attention particulière est portée aux actions de communication auprès de la population, afin que les changements de pratiques des services techniques soient compris et acceptés.



Crédit photo : Stéphanie GARRIDO



Crédit photo : Stéphanie GARRIDO

FORMER ET PROFESSIONNALISER

La diversité des exploitations des 9 Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelles agricoles (EPLFPA) de la région permet 3 niveaux de rupture et de transition à partir d'une situation conventionnelle : efficacité, substitution et reconception. Chaque niveau de rupture permet de réduire les IFT pour une transition agro-écologique. 4 d'entre elles participent à différents réseaux de ferme DEPHY régionaux. Une brochure a été réalisée pour présenter les actions mises en œuvre et expérimentées dans l'enseignement

agricole : la biodiversité pour rompre les cycles des ravageurs ou pour accueillir des auxiliaires prédateurs ou parasitoïdes des ravageurs, des productions de fourrage basées sur des rotations longues et incluant des légumineuses, les techniques de production sans herbicides en AB, la gestion des apports phytosanitaires par Optidose®, la Protection Biologique Intégrée permettant par des lâchers d'auxiliaires de limiter les populations de ravageurs, la pose de filets Alt'carpo, l'utilisation de variétés résistantes.

Certification	
Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	14 914
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	845
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	2 176
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	1 751
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	3 587
Nombre total de Certiphyto délivrés ou en cours de délivrance	23 273

RÉUNION



Crédit photo : Ludovic Maillary, DAAF

L'agriculture occupe une place économique, sociétale et environnementale importante à La Réunion. La canne à sucre, culture pivot de l'île, occupe 60% des surfaces agricoles et consomme une grande partie des intrants. L'agriculture réunionnaise propose également une grande variété de productions végétales. Cependant, la pression parasitaire due au contexte climatique tropical représente un frein aux possibilités de réduire et d'améliorer l'utilisation des « phytos ».

Depuis vingt ans, les différents acteurs agricoles de La Réunion ont permis de faire évoluer les pratiques de protection des cultures en milieu tropical. Les résultats obtenus font référence pour les autres DOM et encouragent tous les partenaires locaux à persévérer dans cette voie. L'objectif n'est pas seulement d'améliorer la qualité de la production et d'assurer une plus grande autosuffisance alimentaire à sa population en constante augmentation, mais il est aussi de réduire l'impact des pesticides sur l'environnement en promouvant des méthodes alternatives.

La déclinaison régionale du plan Ecophyto vient conforter cette volonté de fédérer les acteurs agricoles locaux pour construire, développer et transférer des techniques et des systèmes de productions innovants plus économes en produits phytosanitaires.

Ainsi, la mise en œuvre d'actions structurantes et innovantes a permis de changer certaines pratiques et d'amorcer une tendance à la baisse des ventes des « phytos ». Toute la profession continue à s'impliquer pour consolider les résultats acquis et s'engager durablement sur la voie de l'agro-écologie.



Crédit photo : Alizé Mansuy, CA

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

novembre 2015
1 en 2014
1 en 2013
2 en 2012
3 en 2011

Nombre de groupes de travail

4

- Expérimentation usages mineurs et méthodes alternatives
- Communication régionale
 - Certiphyto
 - ZNA

Structure du plan d'action régional

7 axes
 Prise en compte des spécificités DOM
 Réduction de l'usage des pesticides en agriculture
 Former à la réduction et à la sécurisation de l'utilisation des pesticides
 Évaluer l'impact des pesticides
 Suivi de l'état phytosanitaire des cultures
 Réduction de l'usage des pesticides en ZNA
 Gouvernance et communication
 Nb de fiches actions : 16 actions

ACTION PHARE

L'agro-écologie appliquée à la production de mangue

Le projet Biophyto (2011-2014) est une expérience partagée et réussie du continuum recherche/Développement/transfert à La Réunion. L'objectif du projet était d'expérimenter et de développer, en milieu producteur, des pratiques agro-écologiques afin de produire des mangues sans insecticide. Ce projet Casdar et l'action Ecophyto Biophytomang (2015) ont donné lieu à un recueil de données important et à une évaluation multi-critères chez les producteurs. Ces derniers ont été au centre du dispositif et ont bénéficié directement des résultats qui ont été présentés lors du séminaire de clôture en octobre 2014. Globalement, les pratiques agro-écologiques se sont accompagnées sur le terrain par une suppression ou une très forte réduction des traitements insecticides et par une disparition des traitements herbicides.

Le recours à la lutte biologique de conservation (couverture végétale, bandes fleuries, plantes pièges) a ainsi favorisé la biodiversité fonctionnelle et la durabilité des agro-systèmes. Des connaissances scientifiques et techniques restent cependant à affiner et à acquérir. Enfin, depuis 2015, le relais est pris par les organismes de développement, notamment via le réseau DEPHY Fermes Mangue, pour la promotion et le transfert de ces techniques aux producteurs de mangues mais aussi dans les autres vergers de La Réunion (agrumes, bananes...).

Des outils pédagogiques et des formations issues de l'expérience Biophyto, ainsi qu'une mesure agro-environnementale (MAE) « Biophyto » permettront également de réussir ce transfert.



Crédit photo : Caroline Gloanec, CA

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

À La Réunion, 4 réseaux régionaux DEPHY ont été validés suite aux appels à candidatures : 2 pour les DEPHY Fermes (canne à sucre, mangue) et 2 pour les DEPHY Expé (canne à sucre économe en herbicide et réseau d'expérimentations de systèmes de cultures agro-écologiques maraîchers). Le Lycée agricole de St-Paul est engagé dans le réseau national « Lycée » et dans les 4 réseaux régionaux ; il représente ainsi un acteur important dans le plan Ecophyto dans le domaine de la formation, de la démonstration et du transfert. L'EPLFPA de St-Joseph est partenaire des 2 projets DEPHY Expé locaux. Les premiers résultats dans les réseaux DEPHY Fermes sont encourageants avec une baisse de 44% de l'IFT herbicides en canne à sucre et de 50% pour l'IFT en production de mangue. Pour le réseau DEPHY Expé Canne à sucre les techniques testées (fauchage, sarclage, paillis, légumineuses intercalaires, épillage, doses réduites) ont permis des baisses d'IFT herbicides de 6 à 89%. Les résultats restent à conforter. En maraîchage, les dispositifs agro-écologiques (bandes fleuries, plantes pièges, paillis...) pour lutter notamment contre *Neoceratitis cyanescens* sont à l'épreuve et n'apportent pas encore d'avancées techniques significatives.



Crédit photo : Jérôme SOUBOU - CA Réunion

Action d'initiative régionale

ACTION ► Choisir son phyto

En 2014 a été diffusée une plaquette de promotion et d'accompagnement de l'outil d'aide à la décision « PHYTO'AIDE ». Ce travail collectif (CIRAD, institutions, BRGM, Chambre d'Agriculture, centres techniques, FDGDON, industriels) permet d'aider les producteurs à évaluer les risques de transfert des pesticides vers l'environnement. Il permet également de déterminer quelles sont les marges de progrès et de proposer notamment différents leviers pour limiter ces transferts. PHYTO'AIDE apporte un conseil personnalisé lequel varie en fonction du pesticide utilisé

mais aussi des conditions d'utilisation (caractéristiques de la parcelle, conditions environnementales, matériel utilisé). Cet outil d'aide à la décision repose sur les résultats de l'indicateur d'évaluation I-PHY de la méthode Indigo® adapté au contexte tropical pour les cultures fruitières pérennes et la canne à sucre. Il est intégré à la plate-forme web Margouill@ dont les outils disponibles sont développés avec des logiciels libres et gratuits ne nécessitant aucune licence d'utilisation. PHYTO'AIDE est à destination des agriculteurs, des conseillers agricoles ou des animateurs de bassin.



Crédit photo : Thomas Deslandes, ARMEFLHOR

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

Le réseau d'épidémiologie-surveillance réunionnais permet de suivre la pression phytosanitaire exercée par 72 organismes nuisibles sur les principales productions végétales de l'île (canne à sucre, cultures maraîchères, fruitières et ornementales). La forme et la périodicité du BSV ont évolué pour diffuser aux agriculteurs, aux conseillers agricoles et aux distributeurs, une information plus fréquente et plus analytique notamment avec une évaluation du risque. Ces bulletins mensuels sont désormais disponibles sur le site bsv-reunion et diffusés via une plate-forme SMS (en moyenne 270 agriculteurs pour chacune des filières). Ces outils permettent aussi de diffuser des informations comme les alertes sanitaire, les collectes PPNU/EVPP ou des fiches phytosanitaires. Ces dernières renseignent sur la biologie des organismes nuisibles et les dégâts associés, sur les insectes auxiliaires ainsi que sur les méthodes de lutte alternatives. Toutefois, le renforcement du réseau de surveillance, notamment en nombre d'observateurs, reste

nécessaire pour assurer efficacement le rôle d'avertissements agricoles du BSV et le travail des animateurs « filière ». La création d'un BSV en ZNA reste d'actualité.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015

	2014	2015
Canne à sucre	12	12
Cultures fruitières	12	12
Cultures maraîchères	12	12
Cultures ornementales	5	0
TOTAL	41	36

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

Dans le cadre du plan national Ecophyto, face au constat du manque de connaissance sur les usages phytosanitaires dans les ZNA à La Réunion et pour répondre à l'évolution réglementaire concernant l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics, trois partenaires se sont associés afin de proposer un projet spécifique aux Zones Non Agricoles (ZNA). L'UNEP (Union National des Entreprises du Paysage), la SAPEF (Groupe Fages) et la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) ont mis en place un projet de 2013 à 2015, le projet Ecophyto ZNA. Avec la mise en place d'une démarche régionale et d'un outil « Charte », le projet a permis la mise en place d'un comité de pilotage ZNA à La Réunion. Suite à cela et dans la perspective de l'accompagnement de communes pilotes dans cette démarche, le Lycée agricole de St-Paul (EPLEFPA St-Paul) a été intégré au partenariat. Un séminaire en septembre 2014 a permis de présenter le projet, d'échanger sur les pratiques phytosanitaires et de mobiliser les acteurs locaux concernés (Collectivités, entreprises du paysage, distributeurs, conseillers, formateurs, administrations...).



Crédit photo : MAAF

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification

Nb d'agriculteurs ayant obtenu leur Certiphyto	5 327
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	234
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	466
Nb d'utilisateurs en zones non agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	227
Nb d'applicateurs en prestation de service (zone agricole et zone non agricole) ayant obtenu leur Certiphyto	313
Nombre total de Certiphyto délivrés	6 567



Crédit photo : MAAF

Au 15 septembre 2015, près de 5 500 agriculteurs ont suivi la formation Certiphyto, soit plus de 75% des exploitations agricoles réunionnaises. Avec un pic en 2014, c'est au total plus de 6 500 personnes qui ont suivi l'une des 9 formations proposées par les 5 centres habilités. En matière de formation, les 2 lycées agricoles publics de l'île sont pleinement investis dans le plan Ecophyto à travers les réseaux DEPHY locaux, le réseau national et les différents programmes de recherche. Le lycée de St-Paul a ainsi organisé en avril 2015 une nouvelle journée « Produire autrement » à l'attention des apprenants et de quelques agriculteurs. A l'attention des agriculteurs, techniciens et conseillers agricoles, un Certificat Universitaire de Qualification Professionnelle (CUQP) « Protection agro-écologique des cultures » a été construit en partenariat (CIRAD, Chambre d'Agriculture, ARMEFLHOR, FDGDON, Octroi). La formation a été organisée en 2013, 2014 et 2015 pour 37 lauréats. En 2015, des formations agro-écologiques pour les agents de la DAAF et les enseignants ont été organisées et divers documents pédagogiques sur la protection agro-écologique édités (guide, supports de formation).

RHÔNE-ALPES



Crédit photo : DREAL RA

La région Rhône-Alpes se caractérise par une diversité importante : mosaïque de territoires, gradient climatique, pôles urbains importants contrastant avec des zones rurales menacées de désertification. Ces caractéristiques ainsi que la position de Rhône-Alpes entraînent des productions végétales très diversifiées : céréales, oléo-protéagineux, productions fourragères, cultures fruitières et maraîchères, vins, horticulture, cultures industrielles, semences.

Les bassins de consommation urbaine et touristique importants poussent à développer des productions sous signe de qualité (15% de l'offre nationale) ainsi que l'agriculture biologique (qui concerne 6,2% des surfaces et 7,3% des exploitations).

Les enjeux agricoles de la région sont étroitement liés à ceux du plan Ecophyto :

- produire durablement en valorisant les productions alimentaires de proximité et les produits régionaux sous signe de qualité. L'agriculture doit s'engager dans des systèmes et des pratiques de production adaptés aux territoires, conciliant efficacité économique et écologique tout en anticipant les impacts sanitaires du changement climatique ;
- préserver les ressources en eau : la région est largement affectée par la problématique de gestion de l'eau en relation avec l'activité agricole : pollutions par les produits phytosanitaires, conflits d'usages sur les prélèvements.

De par son ambition de réduire l'utilisation des pesticides, le plan Ecophyto conforte la volonté d'avoir en Rhône-Alpes une production agricole et une gestion des territoires limitant les impacts sur la santé et l'environnement.



Crédit photo : DRAAF Rhône-Alpes

► Gouvernance

Dates de réunion des CROS

31 mai 2010
8 mars 2012
8 novembre 2013
8 juillet 2015

Nombre de groupes de travail

8

(se réunissant en tant que de besoin)

Structure du plan d'action régional

Plan d'action régional validé le 31 mai 2010

7 enjeux régionaux :

- Organiser la gouvernance et la communication
- Suivre l'évolution de l'usage des pesticides
 - Réduire l'usage des pesticides en zones agricoles
 - Suivre l'état sanitaire des cultures
 - Réduire l'impact des pesticides par la limitation des transferts
- Améliorer la qualification des acteurs concernés par les pesticides
- Réduire l'usage des pesticides en zones non agricoles

Nb de fiches actions : 17

Des pistes intéressantes et éprouvées pour réduire l'utilisation des phytos !

Les 130 fermes de Rhône-Alpes du réseau DEPHY ont bénéficié d'un accompagnement technique et humain par un ingénieur réseau dédié depuis 2011/2012.

Aujourd'hui, des démarches pour limiter le recours aux traitements chimiques ou en diminuer leur usage ont déjà été mises en place. Des résultats peuvent être présentés sur 2 ou 3 campagnes. Les diagnostics « Point zéro » réalisés sur toutes les exploitations à leur entrée dans le réseau a mis en évidence des systèmes de cultures déjà économes en produits phytosanitaires et qui restent performants économiquement. Plusieurs SCEP (Systèmes de Cultures Économes et Performants) ont été identifiés en Rhône-Alpes. Depuis leur engagement dans DEPHY, les agriculteurs ont mis en place différents leviers dans une stratégie de réduction de l'usage des produits phytosanitaires réfléchi avec les ingénieurs réseaux.

Trois brochures de 16 pages en couleurs ont été réalisées pour présenter les résultats de 3 filières : polyculture élevage – grandes cultures, viticulture et arboriculture.

Elles informent sur :

- les résultats obtenus sur l'ensemble des réseaux de la filière,
- des focus sur des leviers mis en œuvre par les agriculteurs pour réduire l'usage des produits phytosanitaires,
- des témoignages d'agriculteurs présentant leur projet et leur stratégie pour répondre aux objectifs du plan Ecophyto.

Ces brochures sont diffusées lors des différentes journées terrain, thématiques (agro-écologie) ou formations (Certiphyto). Elles sont disponibles auprès des conseillers ou sur demande à la Chambre Régionale d'Agriculture ; elles sont également en ligne sur les sites Internet (DRAAF, CROPPP et Synagri).



Crédit photo : DRAAF RA

TESTER ET PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN ZONE AGRICOLE

Le réseau d'exploitations et d'expérimentation

Le réseau DEPHY est aujourd'hui bien ancré sur le territoire rhônalpin entre les 130 exploitations agricoles, 7 fermes de lycées, 2 sites EXPE en arboriculture et des parcelles relais pour des projets EXPE grandes cultures et viticulture.

Tous ces acteurs communiquent régulièrement sur l'avancée de leurs travaux. On compte ainsi une quarantaine de journées terrain en 2014. Elles ont vocation à diffuser les résultats des réseaux et à apporter des éléments techniques pour promouvoir certains leviers. Les résultats publiés dans les brochures font état d'une réduction de l'utilisation des produits de traitements pour 83% des arboriculteurs, 75% des viticulteurs et 56% des exploitations en grandes cultures polyculture élevage.

La réduction d'IFT dépend de la filière : -21% en arboriculture, -12% en polyculture élevage, -7% en viticulture et -3% en grandes cultures. Elle montre toutefois une grande variabilité selon les systèmes de culture. Les IFT sont majoritairement inférieurs à la référence régionale. Pour atteindre ces résultats, les agriculteurs ont mobilisé des leviers d'efficacité et des techniques alternatives. Plusieurs de ces leviers sont à la portée de tous. La communication reste donc un enjeu important pour la suite du réseau.



Crédit photo : Pascal Xicluna, DICOM

Action d'initiative régionale

ACTION ▶ Demi-journée portes ouvertes au lycée agricole du Valentin

Les établissements d'Aubenas (07) et de Bourg-lès-Valence (26) sont impliqués dans l'action 16 du plan Ecophyto. Dans ce cadre, une demi-journée « Portes ouvertes » a été organisée le 6 novembre 2014 afin de sensibiliser les étudiants, de manière ludique et pratique, à des pratiques agricoles innovantes, respectueuses de l'environnement. Le programme consistait à se rendre de stand en stand pour suivre la présentation des intervenants et des professionnels en contact quotidien avec le terrain.

Stands présentés :

- Systèmes de culture innovants en viticulture,
- Agroforesterie en viticulture,
- Plantation de haies sur le Valentin,

- Gestion des prairies et du pâturage,
- Fertilité des sols, diagnostic HERODY,
- Réseau des fermes DEPHY,
- Plate-forme de remplissage/lavage des pulvérisateurs
- Utilisation des BSV en viticulture et arboriculture.

Une plaquette a été remise à chacun des participants, pour approfondir le sujet et se familiariser avec les structures promouvant les pratiques innovantes en agriculture. 267 participants ont assisté à la demi-journée, étudiants de la 1^{ère} au BTS, en passant par la formation adulte, ainsi qu'une vingtaine d'accompagnateurs des établissements de la région.



Crédit photo : DRAAF Rhône-Alpes

Surveiller l'état phytosanitaire des cultures

La filière « prairies » ne fait plus partie, pour des raisons budgétaires, du suivi épidémiologique des cultures, elle a été intégrée à un autre dispositif. A compter de 2015, on dénombre donc 6 filières suivies ; chacune utilise une base de données interconnectée à Epiphyt et des protocoles d'observation harmonisés.

Les campagnes maïs 2014 et 2015 ont également été deux années de transition, suite à la déréglementation de la chrysomèle du maïs, considérée désormais comme un organisme nuisible de qualité. De ce fait, une trentaine de pièges ont été suivis en 2015 par le réseau, en complément de 70 pièges gérés par les professionnels.

L'étude prévue pour caractériser le lien entre conseil agricole et BSV a été réalisée cette année, les résultats seront disponibles à l'automne 2015. Au-delà de l'enquête auprès d'agriculteurs de la région, l'engagement des partenaires du réseau a permis d'enquêter un grand nombre de conseillers agricoles ou technico-commerciaux. Le suivi des effets non intentionnels des pratiques agricoles sur la biodiversité est poursuivi pour la 4^{ème} année consécutive sur 30 parcelles, réparties sur 4

grandes filières : blé tendre hiver, maïs, viticulture et salade.

Nombre de BSV publiés en 2014 et en 2015		
	2014	2015
Grandes cultures	41	34
Arboriculture fruitière	35	31
Cultures légumières	17	15
Viticulture	19	18
Horticulture	7	7
Zones non agricoles	12	12
Autres	2	0
TOTAL	133	117

SOUTENIR LA DYNAMIQUE SUR LA REDUCTION DES PESTICIDES EN ZONE NON AGRICOLE

La charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages », pilotée par la DRAAF, la FRAPNA Loire et la FREDON, poursuit son déploiement depuis septembre 2012. A ce jour, elle a déjà été signée par plus de 288 communes, 4 communautés de communes, 1 conseil départemental et 1 parc naturel régional.

Deux films de présentation de cette charte régionale ont été réalisés afin de promouvoir la démarche auprès des collectivités de Rhône-Alpes. Ils sont en ligne sur le site de la CROPPP et sur celui du ministère de l'agriculture et peuvent être utilisés en réunions, notamment par les animateurs de

captages prioritaires.

Une convention de partenariat relative à la charte rhonaine d'entretien des espaces publics a été signée en 2015. La présente convention a pour objet de décliner les termes du partenariat engagé depuis 2011 entre la DRAAF, la FRAPNA Loire et la FREDON, avec le soutien des financeurs que sont les Agences de l'Eau (AERMC et AELB) et la Région Rhône-Alpes.

Une charte régionale « Jardineries », pilotée par la FRAPNA Loire, est en cours de constitution et va être déployée fin 2015 sur le bassin stéphanois.



Crédit photo : DRAAF Rhône-Alpes

FORMER ET PROFESSIONNALISER

Certification	
Nb d'agriculteurs et salariés agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	22 910
Nb de conseillers agricoles ayant obtenu leur Certiphyto	1 516
Nb de distributeurs ayant obtenu leur Certiphyto	3 837
Nb d'utilisateurs en zone non agricole et prestations de services ayant obtenu leur Certiphyto	3 980
Nb de Certiphyto collectivités territoriales	3 922
Nombre total de Certiphyto délivrés	36 125

Le dispositif de formation « Certificat Individuel Produits Phytopharmaceutiques » (CIPP) maintient son activité sur 2015 avec plus de 6 500 personnes formées depuis le 1^{er} janvier. Ceci est essentiellement dû à la poursuite d'une activité soutenue concernant les utilisateurs en exploitation agricole. En Rhône-Alpes, on estime que 80% des chefs d'exploitations professionnelles sont formés.

78 organismes de formation sont habilités pour mettre en œuvre des formations au CIPP ; tous ont demandé et obtenu le renouvellement de leur habilitation début 2015. Les

premières formations de renouvellement se mettent en place pour les certificats d'une durée de 5 ans délivrés en 2010.

Les actions de communication se poursuivent (site Internet DRAAF, réunions). La mise en place d'une communication régulière avec les organismes de formation permet de mobiliser l'ensemble des professionnels concernés.

L'activité d'agrément s'est maintenue en 2015 : à ce jour, 684 agréments ont été accordés depuis la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation et 116 ont été refusés.



**Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
Direction générale de l'alimentation.**

251, rue de Vaugirard / 75732 Paris Cedex 15.

Contact presse :

Service de presse du Cabinet du Ministre en charge de l'agriculture : 01 49 55 59 74.

Service de presse du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt : 01 49 55 60 11.

Ce document est disponible sur le site Internet du Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt : <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

Rédaction :

Services régionaux de l'alimentation et Direction générale de l'alimentation du Ministère
de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Mise en page :

Dentsu Aegis Network / MKTG.

Photographies :

Photothèque du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Février 2016.